

Aujourd'hui: Nuageux avec averses
Minimum 11° Maximum 22°
Demain: Nuageux à partiellement ensoleillé
DÉTAILS CAHIER SPORTS

QUÉRIN
mAZDA
1830, boul. Champlain
688-4787

Aujourd'hui

Dans les griffes des «médecins du ciel»

Une trentaine de victimes réclament une enquête sur des médiums-guérisseurs

MARTHA GAGNON

Des parents de Saint-Valérien, près de Saint-Hyacinthe, Aurel et Madeleine Labrecque, accusent des médiums-guérisseurs d'avoir poussé leur fille à la folie et d'avoir presque causé sa mort.

Le couple, avec l'aide d'Infosecte (un groupe de recherche sur les sectes) et de deux CLSC de Granby, a réuni une trentaine

d'autres victimes qui réclament une enquête sur ces médiums qui s'appellent les «médecins du ciel» et recrutent leurs clients un peu partout à Montréal, dans les régions des Cantons de l'Est et des Laurentides. Ils promettent à des malades de les guérir et leur demandent d'abandonner leurs traitements et leurs médicaments. Ces médiums affirment communiquer avec les esprits de médecins décédés à qui ils confient les patients.

Parmi les cas rapportés, il a celui d'une femme de 38 ans, asthmatique et diabétique, qui est décédée en 1990 après avoir abandonné tous ses traitements médicaux. Il y aussi des personnes bien vivantes qui disent avoir failli y laisser leur peau et veulent mettre en garde le public contre ces charlatans.

Si on connaît le nom de deux médiums-guérisseurs, Monique F. et Yves B., qui habitent actuellement dans la région de Val

David, on possède encore peu de renseignements à leur sujet. S'agit-il d'un regroupement? Quels sont leurs objectifs? Des questions auxquelles Yves Casgrain, directeur d'Infosecte, espère être en mesure de répondre une fois qu'il aura complété le dossier.

La Presse a tenté en vain hier de joindre les deux médiums. D'après les personnes interrogées, les coûts des sessions variaient d'un individu à l'autre.

D'autres médias, le journal La Voix de l'Est et Radio-Canada ont, eux aussi, tenté vainement de joindre ces personnes.

Le 19 mars, la fille des Labrecque, début de la trentaine, arrivait à l'urgence de l'hôpital du Haut-Richelieu à Saint-Jean-sur-Richelieu dans un état physique lamentable, maigre et complètement déshydratée. Enceinte de trois mois, elle faisait une fausse

VOIR GRIFFES EN A 2



C1 NATIONAL

La fusion d'Air Canada et de Canadien n'est pas encore consommée que National, visant les gens d'affaires, offre un aller simple Montréal-Toronto à 88 \$ seulement.

A3 COURSES

Le président de la Commission des courses du Québec, Yves Beaudoin et le chef du service de l'inspection de cet organisme, Pierre-Paul Therreault, sont suspendus.

B1 WILHELMY

La Cour d'appel décidera ce matin si les médias peuvent en appeler de l'interdit décrété par la Cour supérieure sur la diffusion de la conversation impliquant Diane Wilhelmy.

B4 GLENN GOULD

Une conférence internationale de cinq jours marquera à partir de demain à Toronto le dixième anniversaire de la mort du grand pianiste Glenn Gould, disparu à 50 ans.



C1 BIÈRE

En dépit de l'entente de réciprocité conclue en juillet entre le Québec et l'Ontario, le coût du commerce interprovincial de la bière décourage les microbrasseries.

«Trudeau méprise les Québécois»

Selon Parizeau, sa sortie aura peu d'impact au Québec

MARIO FONTAINE

Alors que le Canada anglais réagissait diversement, c'est avec humour que le camp du NON a accueilli, hier, l'intervention de l'ex-premier ministre Trudeau dans la campagne référendaire.

Selon son chef, Jacques Parizeau, l'article publié par M. Trudeau dans L'Actualité et le Maclean's n'aura que peu d'effet sur le vote des Québécois au référendum de la fin octobre, même s'il s'en prend avec virulence au concept de société distincte et au nationalisme.

«Beaucoup de gens vont hausser les épaules, pense M. Parizeau. C'est tellement abusif, méprisant. J'ai l'impression que ça va s'éteindre assez vite. Au Canada anglais, il est possible que cela ait de l'impact. Ça s'adresse au Canada anglais ce message. C'est un appel au Canada anglais pour dire: arrêtez ces folies avec le Québec, votez NON.»

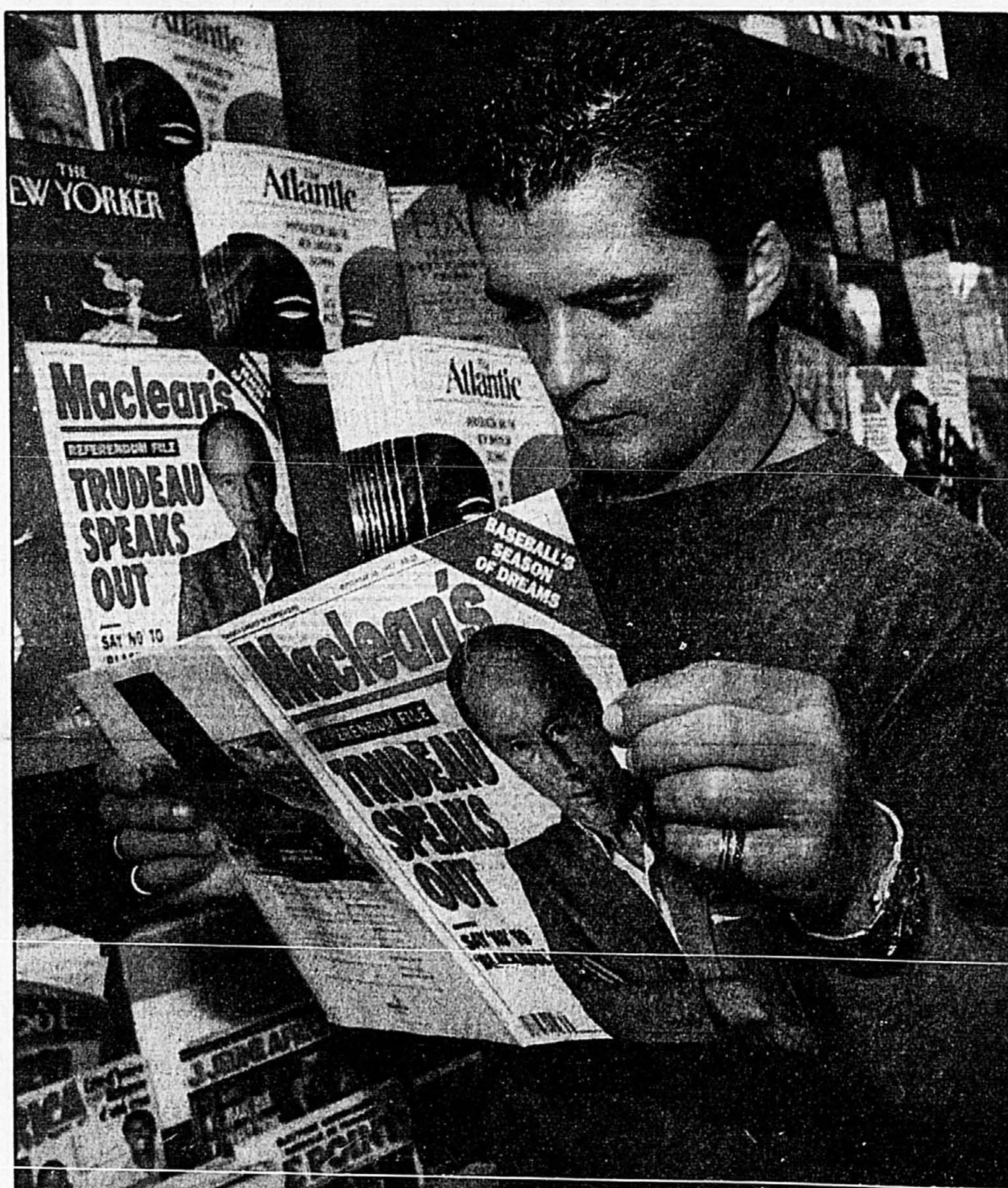
Prenant la parole devant quelque 750 étudiants à l'Université de Montréal, le chef du Comité du NON s'est dit sidéré par le mépris des Québécois qui traverse l'analyse de M. Trudeau. «Ça restera la faille principale de toute sa carrière politique», de dire M. Parizeau.

En revanche, l'économiste est tout à fait d'accord quand M. Trudeau accuse le Québec d'exercer un chantage à la séparation sur le fédéral depuis 22 ans, afin d'obtenir plus de pouvoirs. Même qu'il en rajoute: 22 ans? Mais c'est depuis Duplessis qu'on fait ça, s'amuse M. Parizeau. Et pour une raison bien simple, poursuit-

VOIR TRUDEAU EN A 2

Les propos de Trudeau n'ébranlent pas la solidarité des libéraux fédéraux. Page A 19

La chronique de Lysiane Gagnon. Page B 3



Même s'il se tient à l'écart du monde politique depuis une demi-douzaine d'années, Pierre Elliott Trudeau suscite toujours la passion tant de ses admirateurs que de ses détracteurs. Les magazines Maclean's et L'Actualité, dans lesquels l'ancien premier ministre vient de faire sa dernière sortie, se sont envolés des kiosques à journaux comme des petits pains chauds, hier. «Dès samedi, nous avons commencé à recevoir des appels de gens désireux de mettre la main sur le fameux texte», a indiqué un vendeur de la Maison des presses internationales. Pour sa part, Tony Valente (ci-dessus) s'est rué au Lux, où à peine trois exemplaires étaient encore disponibles, hier soir.

PHOTO ROBERT MAILLOUX, La Presse

Les Douze rejettent toute renégociation de Maastricht

d'après AFP, AP, UPI et Reuter
NEW YORK

Encore ébranlée par le sérieux avertissement de l'électorat français sur le traité de Maastricht (mince victoire du OUI, avec 51,05 p. cent), la Communauté européenne a annoncé hier que ses membres auraient plus de latitude à l'avenir dans l'interprétation de l'accord et que certains de ses aspects devront être «clarifiés». En revanche, il était hors de question pour les Douze de «renégocier» l'accord.

Les douze ministres des Affaires étrangères de la CEE et Jacques Delors se retrouvaient ainsi hier aux Nations unies à New York, en marge de l'Assemblée générale de l'ONU, pour une réunion de «réflexion sur l'avenir de l'Europe» au lendemain du référendum français.

C'est la première fois que les chefs de la diplomatie de la Com-

munauté européenne se réunissent après le succès, dimanche en France, du OUI au référendum de ratification du traité de Maastricht.

Dès son arrivée, M. Delors a exclu une reformulation du traité de Maastricht, estimant que ce «serait ouvrir une boîte de Pandore».

«Il faut clarifier ce qu'est la route qui s'ouvre devant la Communauté. Si nous y parvenons, les marchés monétaires se stabiliseront également», a estimé pour sa part le chef de la diplomatie portugaise, Joao de Deus Pinheiro.

Interrogé sur la possibilité d'organiser une telle consultation dans d'autres pays de la CEE, après le Danemark, l'Irlande et la France, il a réaffirmé son hostilité à la tenue d'un «référendum sur un traité».

Le commissaire européen Franz Andriessen, qui s'exprimait en tant que danois, a dit son espoir que le résultat en France

donnera une nouvelle incitation à son pays après son rejet du traité, en juin dernier. Il a ajouté que «trop de pressions ne sont pas une bonne chose» à propos de ce que vont faire les Onze après le refus danois de ratifier le traité de Maastricht.

La Grande-Bretagne, qui assure actuellement la présidence de la CEE, conditionne notamment sa ratification du traité à une clarification des intentions du Danemark.

Le ministre français des Affaires étrangères Roland Dumas est allé dans le même sens que M. Delors en soulignant que la majorité des Etats membres de la Communauté européenne ne souhaitent pas renégocier le traité de Maastricht malgré son approbation à une faible majorité par les électeurs français.

VOIR DOUZE EN A 2

La CEE attend une initiative franco-allemande. Page C 13

Le dollar chute d'un cent, à 81,10¢ US

MAURICE JANNARD

Le feu vert donné par les Français dimanche au traité de Maastricht a entraîné hier une chute du dollar canadien, qui a perdu plus d'un cent par rapport à la devise américaine.

À la fermeture des marchés, la devise canadienne clôturait à 81,10 cents américains tandis que vendredi dernier, elle avait fermé à 82,17 cents, une chute de 107 centièmes.

Les spécialistes s'entendent pour dire que les titres canadiens ont servi de refuge, la semaine dernière, quand les devises européennes ont connu leur pire crise en 20 ans et que les détenteurs de capitaux attendaient fiévreusement les résultats du référendum en France sur l'avenir de l'union économique européenne.

À la suite du vote sur Maastricht, les investisseurs sont re-

tournés en Allemagne», a déclaré à La Presse M. Robert Audet, chef cambiste à la Banque Toronto-Dominion. Ce dernier a précisé que les ventes de dollars canadiens ont été particulièrement élevées en Europe et en Extrême-Orient tandis que la monnaie américaine était en forte demande.

M. Audet souligne que la Banque du Canada est intervenue à plusieurs reprises hier pour soutenir la devise, et spécialement quand celle-ci a atteint le niveau de 81,50 cents américains. «Elle ne cherchait pas à arrêter le mouvement mais plutôt à ralentir le rythme de la baisse.»

Le directeur des marchés de capitaux à la Banque Royale, André Charbonneau, confirme ce déplacement des monnaies

VOIR DOLLAR EN A 2

La chronique de Claude Picher. Page C 3

Sommaire

- Annonces classées
Immobilier C14
marchandises C16-C17
emplois C16-C17
automobiles C18-C19
propositions d'affaires C9
Arts et spectacles
Informations B4 à B8
ciné-horaire B7
Télé-horaire B5
Télévision B4
Bandes dessinées C15
Bridge C19
Décès C20
Économie C1 à C12
Éditorial B2
Êtes-vous observateur? C14
Feuilleton C17
Horoscope C16
Le monde C13, C21-C22
Loteries - résultats A4
Montréal en fête A7
Mots croisés C18
Mot mystère C18

SEPTEMBRE 92
Départs de Dorval
L'OURAGAN PASSE
LES VACANCES RESTENT
OFFRE LIMITÉE
Pour obtenir les prix vous devez réserver et payer avant le 25 septembre 92
\$199
Taxes et services \$80.00 inclus
Jeudi, Samedi: FORT LAUDERDALE
Samedi: ORLANDO
Maximum séjour 14 nuits
Les places sont limitées
Applicable seulement pour les départs entre le 24 sept. et le 27 sept. 92
Pour les autres dates jusqu'à fin octobre ou pour les autres vols, le spécial 1 billet au prix régulier et le deuxième à \$179- reste en vigueur
JET USA INC.
VACANCES HOLIDAYS
La Connexion Floride
Consultez votre agent de voyage

SUITE DE LA UNE

GRIFFES

Dans les griffes des «médecins du ciel»

couche et somnait dans un coma dont elle est finalement sortie, mais qui a laissé de graves séquelles. On ignore encore si elle pourra marcher. Elle a perdu la mémoire et ne reconnaît plus certaines personnes.

«Pour nous, le mal est fait, dit Mme Labrecque. On veut maintenant empêcher que d'autres parents vivent le même calvaire que nous. Malgré nos efforts, on n'a pas réussi à sortir notre fille des griffes de ces médiums. On a consulté des prêtres et bien des gens.» Habités à leur vie tranquille à la campagne, les Labrecque trouvent difficile et presque humiliant d'avoir à raconter publiquement leurs misères. «On le fait parce qu'on se sent obligé d'aider les autres.»

Les «médecins du ciel» ont convaincu leur fille qu'elle n'était pas enceinte, mais qu'elle avait plutôt un kyste sur un ovaire. Pour le guérir, elle devait suivre leurs conseils et se soumettre à un certain régime de vie. En dernier, elle dormait tout le temps et ne s'alimentait presque plus.

Pourtant, il ne s'agissait pas de sa première grossesse. Mère de trois enfants, elle avait été particulièrement souffrante au dernier et avait même été hospitalisée à cause de vomissements fréquents. D'après les parents, son conjoint, un homme dans la quarantaine qui occupe un emploi important, était lui aussi sous l'emprise des médiums.

Les autorités de l'hôpital ont avisé la Corporation des médiums du Québec, qui, selon les parents, dit ne rien pouvoir faire tant que leur fille ne sera pas en mesure de leur fournir des preuves suffisantes.

Une autre mère, Rolande Paré, de Brigham, près de Cowansville, affirme que les médiums-guérisseurs ont tué sa fille de 38 ans, Marie-Thérèse, une grande malade qui souffrait de diabète, d'asthme et de troubles de la glande thyroïde. Celle-ci est décédée le 29 juin 1990. On a retrouvé un journal intime dans lequel elle raconte avoir abandonné ses médicaments. Elle dit aussi avoir peur de mourir.

«Ma fille n'acceptait pas son état. Ces gens lui faisaient croire que la mort serait une délivrance et qu'elle reviendrait sur terre

dans un corps en santé. Je n'ai rien pu faire pour la sauver. Ils lui avaient conseillé de s'éloigner de moi. Elle ne voulait plus me voir.»

Ginette Saint-Pierre, elle, est bien vivante. Asthmatique, elle a eu recours aux médiums, en 1989. «On me disait que j'allais guérir si j'abandonnais tous les médicaments. Ce sont eux qui prenaient possession de mon corps.» Après six mois, son état a commencé à se détériorer; elle a été hospitalisée. «J'ai fait une bêtise qui, j'espère, servira d'exemple à tous ceux qui seraient tentés d'aller vers ces médiums.»

Yves Casgrain, directeur d'Info-sect, travaille depuis plusieurs semaines à monter un dossier avec les CLSC. Il verra ensuite quels sont les recours possibles. «On peut être médium et pratiquer l'ésotérisme, mais lorsqu'on suggère aux gens d'abandonner des traitements médicaux essentiels, il y a un danger. Et dans ces milieux, il y a parfois des abus.» Aucune poursuite judiciaire n'a été entreprise.

Il invite les personnes qui possèdent des informations sur les médiums-guérisseurs à communiquer avec lui au 274-2333. En plus de prétendre soigner les gens, ils prédisent qu'un cataclysme frappera le Québec et que seule la région des Laurentides sera épargnée. □

TRUDEAU

«Trudeau meprise les Québécois»

il: c'était la seule façon qu'on avait de se défendre.

Le leader souverainiste ne croit pas que l'intervention de l'ancien premier ministre ait un impact aussi important que sa charge de 1990, alors que l'opposition de M. Trudeau avait contribué à torpiller l'entente du lac Meech. C'est aussi ce que pense Jean Dorion, le président de la Société Saint-Jean Baptiste de Montréal.

«M. Trudeau est vieux jeu, en dehors de la partie qui se joue présentement», estime M. Dorion. Même s'il n'aime pas le concept de société distincte que l'accord propose, M. Dorion qualifie de farfelus et d'abusifs les propos de M. Trudeau à son sujet. Mais il n'est pas surpris: cet homme n'a jamais eu de sympathie pour le mouvement nationaliste québécois, constate le président de l'organisme.

disposent pas d'un puits sans fond qui leur procurerait de l'argent, et elle se serre la ceinture comme n'importe qui.»

La princesse se déplacera désormais grâce aux véhicules britanniques — «moins d'une demi-douzaine» — de la maison de Galles.

Lorsque Diana avait pris la Mercedes en début d'année, les critiques avaient fusé: on lui reprochait d'utiliser une voiture étrangère.



Le chef du Parti québécois Jacques Parizeau ne croit pas que l'intervention de Pierre Trudeau ait un impact aussi important sur le référendum que sa charge de 1990 contre l'accord du lac Meech. Devant quelque 750 étudiants de l'Université de Montréal, hier, M. Parizeau a stigmatisé le mépris que manifeste l'ancien premier ministre canadien envers les Québécois.

PHOTO JEAN GOUJIL, La Presse

Jusqu'à l'ancien boxeur Reggie Chartrand qui y est allé de ses commentaires hier, au nom des Chevaliers de l'indépendance: «En ce qui a trait à l'argent, nous donnons beaucoup plus au fédéral qu'il nous en remet, écrit-il. Tant qu'à la société distincte, il n'y a rien là. Tout ce que ça veut dire, c'est que c'est une société différente. Et ça, ça ne coûte pas d'argent.»

Il n'a pas été possible d'obtenir les commentaires de Robert Keaton, président du lobby anglophone Alliance Québec.

Ailleurs au Canada

Certains leaders du Canada anglais ont réagi qui négativement, qui avec prudence à la sortie de l'ancien rédacteur de *Cité libre*. Ainsi, le premier ministre ontarien Bob Rae voit le dernier article de M. Trudeau comme une redite. On n'apprend rien de nouveau sur ce qu'il pense du nationalisme québécois, déclare M. Rae. Son homologue de la Saskatchewan, Roy Romanov, considère de son côté que M. Trudeau a raté le bateau.

Ex-premier ministre de l'Ontario, Bill Davis pense quant à lui que le débat sur l'unité nationale a évolué au cours des années, laissant entendre que M. Trudeau est assez déphasé par rapport aux enjeux actuels. Le successeur de M. Trudeau à la tête du Parti libéral du Canada, John Turner, s'est refusé quant à lui à tout commentaire.

Les attaques de M. Trudeau contre le nationalisme québécois ont en revanche suscité des échos favorables de la part notamment du premier ministre de Terre-Neuve, Clyde Weels, tout à fait d'accord avec la dénonciation du «chantage» du Québec.

Le chef du Reform Party, Preston Manning, a quant à lui remercié M. Trudeau pour sa «contribution utile» au camp du NON en faisant ressortir les failles de l'entente de Charlottetown. Les Canadiens peuvent voter contre cette entente sans être les ennemis du Québec ou du Canada, a dit M. Manning.

Deborah Coyne, du groupe Canada pour tous les Canadiens — qui s'oppose à l'accord de Charlottetown —, qualifie pour sa part de positives les attaques de M. Trudeau, puisqu'elle estime elle aussi qu'il faut mettre fin au «chantage» du Québec. □

CHANTAGE

«Le Canada anglais a cédé au chantage de Bourassa»

à leur gouvernement qui ne cesse de pratiquer le chantage. Le Québec dispose déjà de tout ce dont il a besoin pour protéger sa langue et sa culture. Et avec la nouvelle formule d'amendement qui accorde un veto au Québec, la Colombie-Britannique ne pourra jamais obtenir réparation pour les torts qui lui sont causés par cet accord», dit M. Mair dans une entrevue à *La Presse*.

À son émission radiophonique à laquelle le représentant de *La Presse* a été invité à collaborer hier, M. Mair recevait le leader du Reform Party, M. Preston Manning, qui lançait officiellement sa campagne pour le NON dans cette province quelques heures plus tard devant une salle partisane, dans un hôtel du centre-ville de Vancouver.

Les auditeurs qui ont participé à la ligne ouverte étaient presque unanimement contre l'entente de Charlottetown. Ils ont surtout dénoncé la garantie de 25 p. cent des sièges à la Chambre des communes pour le Québec ainsi que la clause de société distincte. Quelques-uns ont critiqué la loi sur l'affichage au Québec, en y puisant des arguments contre le bilinguisme ailleurs au Canada.

Au cours de cette émission, le leader du Reform Party a expliqué, sans jamais être contredit

par l'animateur qui disait partager les mêmes opinions, que la Colombie-Britannique avait été flouée au cours des négociations constitutionnelles. La province, qui enregistre la plus forte croissance de population, n'a su protéger sa représentation à la Chambre des communes.

Et le Sénat, bien que réformé, n'aura pas les pouvoirs nécessaires pour faire contrepois au Québec et à l'Ontario, dont l'emprise sur le gouvernement central est confirmée par l'entente de Charlottetown qui leur accorde chacun 18 députés de plus aux Communes, d'ajouter le leader du Reform Party.

Mais ce qui régnait le plus les partisans du NON de la Colombie-Britannique dans l'entente de Charlottetown, c'est le fait que l'on reconnaît des droits collectifs aux Québécois et aux autochtones. «Nous ne pouvons accepter que les institutions canadiennes soient établies sur des bases raciales, culturelles ou linguistiques. La Constitution doit reconnaître l'égalité des provinces et des individus», dit M. Mair.

Ces propos ont été repris presque mot à mot par M. Manning, qui a même salué la «contribution au débat» de l'ex-premier ministre Trudeau. Dans une entrevue à la télévision locale, le chef des libéraux provinciaux, M. Gordon Wilson, également pour le NON, a aussi fait siens les propos de M. Trudeau, affirmant que les droits collectifs ne doivent pas avoir préséance sur les droits individuels.

Malgré le fait que le camp du NON a définitivement le vent dans les voiles en Colombie-Britannique depuis deux semaines, la victoire au référendum est loin de lui être assurée. L'establishment syndical et patronal ainsi que les autochtones et le gouvernement néo-démocrate forment une solide coalition en faveur du OUI. Et puis, la fatigue constitutionnelle gagne aussi la population.

Mais si le OUI rejoint plusieurs couches de la population, il lui manque en Colombie-Britannique des ténors qui parlent haut et fort en faveur de l'entente de Charlottetown. Le premier ministre Harcourt a été ridiculisé pour avoir promis l'égalité des sexes au Sénat. Devant les protestations, il a reculé et du même coup perdu beaucoup de sa crédibilité dans le dossier constitutionnel.

En revanche, le camp du NON compte parmi ses ténors les Rafe Mair, Preston Manning ainsi que les leaders des partis d'opposition, le libéral Gordon Wilson et le créditiste Jack Weisgerber. Et à en juger par la crédibilité des conservateurs de Brian Mulroney dans cette province, il faudra que les Jean Chrétien et Audrey McLaughlin viennent donner un coup de pouce aux forces du OUI pour espérer l'emporter.

Et comme le nouveau «gourou» de l'Ouest, Pierre Trudeau (aussi surprenant que cela puisse paraître), s'est déjà exprimé contre l'entente de Charlottetown, il fera probablement davantage dans cette province pour défendre le OUI. □

DOUZE

Les Douze rejettent toute renégociation de Maastricht

Les réticences exprimées par une fraction importante de l'électorat lors du référendum de dimanche devront toutefois être prises en compte, a-t-il dit à la presse à l'issue de la réunion des ministres des Affaires étrangères de la CEE.

De son côté, le ministre belge des Affaires étrangères Willy Claes a estimé possible que certaines dispositions du traité soient clarifiées.

«Il n'y aura pas de renégociation. Tout le monde est prêt à confirmer que nous devons conti-

nuer», a-t-il déclaré. Mais, a-t-il ajouté, «il est tout à fait possible que certains textes puissent être clarifiés».

«Nous devons modifier les méthodes de communication», a dit Willy Claes, qui a estimé que le référendum français avait démontré qu'il fallait mieux expliquer le traité.

Un porte-parole du secrétaire au Foreign Office Douglas Hurd a par ailleurs confirmé que le processus de ratification se poursuivait, sans toutefois donner de date pour l'achèvement de ce processus.

«Nous allons poursuivre le processus de ratification mais aucune date limite n'a été fixée», a-t-il déclaré.

La Communauté européenne attend de connaître la position du Danemark — dont les électeurs ont rejeté le traité par référendum —, a-t-il précisé.

Le sommet européen extraordinaire convoqué par le premier ministre britannique John Major devrait se tenir à Londres le 16 octobre, a ajouté le porte-parole de Douglas Hurd. Au 10, Downing Street, un porte-parole de John Major a cependant déclaré que la date du sommet était encore l'objet de discussions. Londres a également demandé un temps de réflexion, voire une pause, pour permettre aux gouvernements de répondre au scepticisme marqué des opinions publiques. □

DOLLAR

Le dollar chute d'un cent, à 81,10¢ US au-dessus de l'Atlantique. «Devant l'incertitude en Europe, il y a eu des achats temporaires qui se sont stationnés au Canada», a-t-il expliqué. «Les investisseurs ont maintenant pris leurs profits et on s'est retrouvé avec plus de vendeurs de titres canadiens.»

M. Charbonneau mentionne que les gestionnaires de grands portefeuilles, à Londres et Zurich, se sont massivement départis des titres canadiens pendant que la demande était faible.

Seion Robert Audet, si on se fie aux fluctuations entourant les titres canadiens à court terme, le taux d'escompte de la Banque du Canada pourrait passer de 5,34 à plus de 5,50 p. cent, jeudi.

À quel niveau s'arrêtera le dollar? «Si on passe le cap des 80 cents américains, il pourrait baisser à 77 cents dans les trois prochains mois», ose prédire ce dernier.

À ces facteurs d'analyse fondamentale, certains spécialistes ajoutaient le débat référendaire au Canada pour comprendre la faiblesse soudaine du dollar.

Un économiste torontois affirmait que la nouvelle sortie de Pierre Elliott Trudeau était au nombre des raisons expliquant la dépréciation du huard.

Maintenant que la situation monétaire semble réglée en Europe, les investisseurs vont porter davantage attention au référendum canadien, pensent certains. Toutefois, une étude de la Banque Royale prédit à juste titre que le dollar canadien sera vulnérable d'ici le 26 octobre.

Une chose est sûre, la reprise économique est tellement anémique que les taux d'intérêt devront diminuer davantage, ce qui ajoutera aux pressions à la baisse du dollar.

D'ailleurs, Statistique Canada est venue confirmer à nouveau que la relance n'est pas au rendez-vous. Hier, l'agence fédérale a rapporté que les ventes de commerce au détail ont diminué de 0,2 p. cent au mois de juillet alors que celles-ci semblaient vouloir amorcer un mouvement fort encourageant à la hausse le mois précédent. □

Barricades dans la réserve de Maliotam

Presse Canadienne
QUÉBEC

Les Amérindiens de la réserve Maliotam, près de Sept-Îles, ont érigé des barricades sur les trois voies donnant accès à leur territoire, hier. Toute personne ne résidant pas dans la réserve s'y voit refuser l'accès, incluant les Amérindiens de la bande voisine, celle de Sept-Îles (Uashat).

La manifestation a pour but de mettre un terme à l'actuelle forme de gouvernement. Présentement, une seule entité politique dirige les destinées de la réserve de Maliotam et de celle de Sept-Îles (Uashat). Les membres de la première réclament un chef et un conseil de bande exclusif à leur réserve, et revendiquent davantage de pouvoir.

Elie-Jacques Jourdain est actuellement le chef du conseil de bande pour les deux territoires. Il a pris la direction de la réserve de Maliotam en fin de journée.

Hier en soirée, des barricades formées de sable et de bois étaient toujours érigées à l'entrée de la réserve.

Des patrouilleurs de la Sûreté du Québec ont été dépêchés sur place. Ils ont pris position près de la réserve, le long de la route 138 et du boulevard des Forges, en évitant de s'installer face aux accès contrôlés par les Amérindiens «pour ne pas les provoquer».

«Il n'est pas question qu'on intervienne pour le moment. Nous répondons simplement à une demande d'assistance de la police amérindienne», a indiqué le porte-parole de la SQ à Baie-Comeau, l'agent Ronald Boudreau.

La manifestation n'a aucunement perturbé la circulation automobile sur la route 138 ou le boulevard des Forges, selon l'agent Boudreau.

Deux des sorcières de Salem réhabilitées

Agence France-Presse
SALEM

Deux des victimes des procès en sorcellerie de Salem (Massachusetts) ont été réhabilitées et readmises dans leur Église ce week-end, trois siècles après leur exécution.

Rebecca Nurse, pendue le 19 juillet 1692 et Giles Corey étouffé sous des pierres le 19 septembre 1692, ont vu leur excommunication par l'Église unitarienne de Salem annulée. Leur réadmission au sein de cette Église ou bien ouvre les portes afin que leurs esprits puissent revenir à la maison ou bien ouvre les cœurs pour que leurs esprits puissent être avec nous», a déclaré le pasteur local Michael Boardman.

Dix-huit autres personnes avaient été pendues à Salem en 1692 à l'issue de procès en sorcellerie qui restent les plus célèbres de l'Histoire des États-Unis. Plusieurs de leurs descendants ont assisté dimanche au vote de la congrégation, groupant une quarantaine de personnes, qui s'est prononcée à l'unanimité pour la levée de l'excommunication.

Où donner de son sang

Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants:

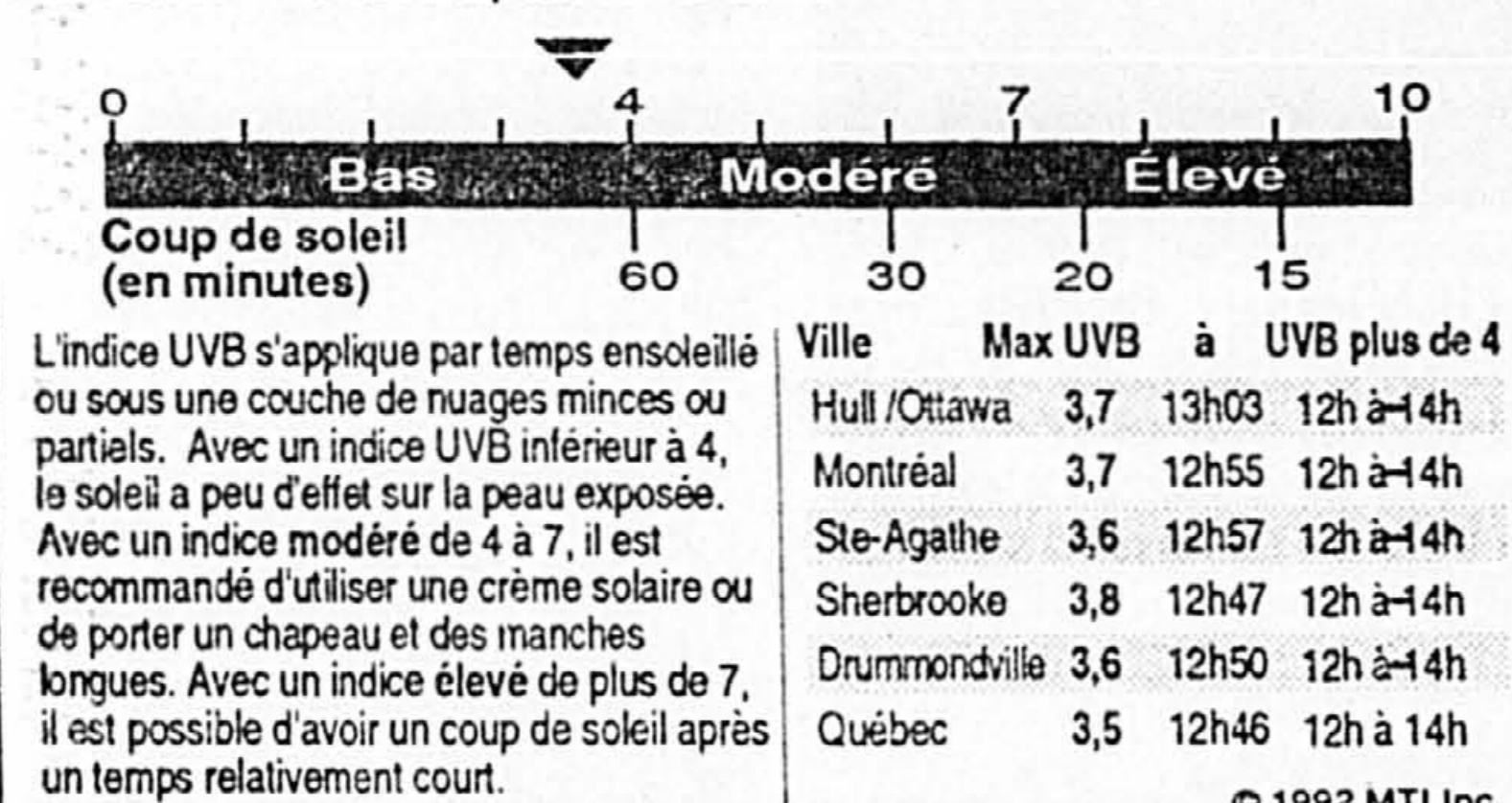
● à Montréal: Centre des donneurs de sang, 2991 est, Sherbrooke, Centre commercial Maisonneuve (métro Préfontaine), de 9 h à 20 h;

● à Montréal: université McGill, Centre universitaire William-Shatner, salle de bal, 3^e étage, 3480, rue McTavish, de 10 h à 17 h;

● à Saint-Jérôme: Clinique du maire, arène Melançon, salle communautaire, de 10 h 30 à 20 h 30.

LE SOLEIL

Indice ultraviolet B du 22 septembre à Montréal



La Quotidienne
tirage d'hier

à trois chiffres

857

à quatre chiffres

0438

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSÉES	
Le service des abonnés est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30		Commandes ou corrections	285-7111
RÉDACTION	285-7070	GRANDES ANNONCES	
PROMOTION	285-7100	Détailants	285-7202
COMPTABILITÉ		National, Télé+	285-7306
Grandes annonces	285-6892	Vacances, Voyages	285-7265
Annonces classées	285-6900	Carrières et professions, nominations	285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de LA PRESSE et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement: numéro 1400 — Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272



MARDI 22 SEPTEMBRE 1992 39-2-01

CHEZ SOI 92 Les grands constructeurs

Un cahier spécial à ne pas manquer demain dans La Presse

Dans la série «Chez Soi», le cahier *Les Grands Constructeurs* présente des entreprises de construction d'habitations — de la maison unifamiliale à l'immeuble d'appartements en copropriété — auxquelles nous devons de belles réalisations dans la région de Montréal. Un toit pour tous les goûts et tous les besoins.

PUBLIREPORTAGE

Le président de la Commission des courses suspendu

ANDRÉ NOËL

■ Le président de la Commission des courses du Québec, Yves Beaudoin, et le chef du service de l'inspection de cet organisme gouvernemental, Pierre-Paul Therreault, ont été tous les deux suspendus hier matin pour une période indéterminée.

La Commission des courses du Québec est chargée de surveiller les courses de chevaux, et aussi de promouvoir l'élevage de chevaux québécois. Il y a une dizaine de jours, *La Presse* publiait un dossier

incriminant sur cet organisme, qui relève du ministère de l'Agriculture.

Essentiellement, l'enquête montrait comment un groupe d'éleveurs de la région de Trois-Rivières avait réussi à avoir beaucoup d'influence sur les décisions de la commission.

Le ministre de l'Agriculture, Yvon Picotte, a défendu M. Beaudoin et la commission au cours d'une conférence de presse vendredi matin à Trois-Rivières. Mis au courant de nouvelles allégations à la fin de la conférence de presse, il a demandé la suspen-

sion de M. Beaudoin et une enquête de la Sûreté du Québec.

Le ministre de la Sécurité publique, Claude Ryan, a demandé cette enquête dès vendredi soir. On ne sait pas quand un rapport lui sera remis. Le secrétaire général du Conseil exécutif, Benoît Morin, a aussi accepté de relever ses fonctions M. Beaudoin «tant et aussi longtemps que les faits allégués n'auront pas été vérifiés».

Dans un communiqué, M. Picotte a indiqué qu'il voulait savoir si M. Beaudoin avait, oui ou non, déjà retenu les services d'un

preneur aux livres de Trois-Rivières.

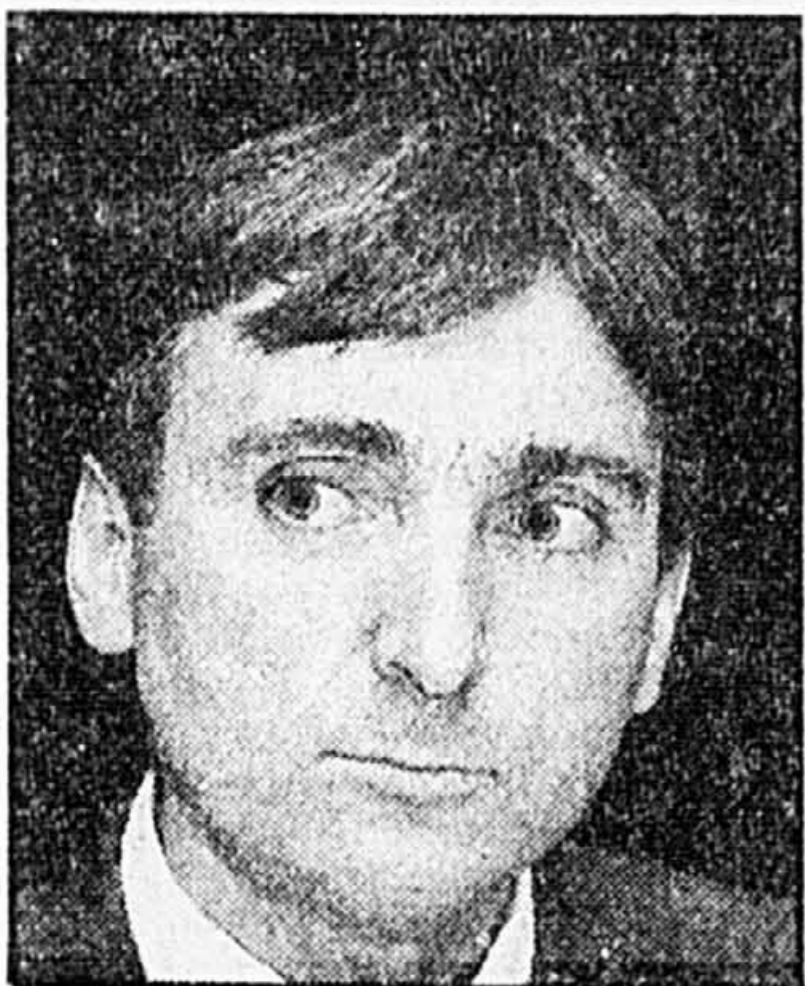
Par ailleurs, le vérificateur du Québec enquête sur le compte de dépenses de M. Beaudoin. *La Presse* a révélé qu'il réclamait des frais de voyage de 120 \$ pour chaque journée qu'il passe à Montréal, alors qu'il habite Montréal.

Entre-temps, Me Richard Roy assume la présidence par intérim. Me Roy était jusqu'à maintenant vice-président de la commission. Auparavant, il pratiquait le droit dans une étude privée.

Le chef de l'inspection de la commission, Pierre-Paul Ther-

reault, a lui aussi été suspendu en vertu d'une disposition spéciale de la convention collective des professionnels du gouvernement. Cette disposition permet à un sous-ministre, ou au président d'un organisme, de suspendre temporairement un de ses employés «dans le cas d'une situation urgente».

M. Picotte a demandé à la SQ de faire enquête sur des allégations selon lesquelles «M. Therreault aurait déjà participé à une tentative d'enlèvement contre la sénatrice Renaude Lapointe en 1972», selon un communiqué de son cabinet.



Yves Beaudoin

Le comité de déontologie policière épluche les plaintes de Gilles Perron

JEAN-PAUL SOULIÉ

■ La saga judiciaire de Gilles Perron, d'abord reconnu coupable du meurtre de sa femme Michelle, assassinée dans sa voiture dans le terrain de stationnement de la clinique Concorde à Laval le 15 décembre 1987, puis acquitté de la même accusation en 1992, s'est poursuivie hier au siège du comité de déontologie policière, dans l'édifice de Loto-Québec, rue Sherbrooke.

Un banc constitué d'un président, Me Jean-Guy Gilbert, vice-président du comité de déontologie policière, d'un policier, M. Raymond Couture, et d'un représentant «socio-économique», Mme Des Neiges Leblanc, a commencé à éplucher ce qui reste des plaintes portées par l'ex-réalisateur de télévision de Radio-Canada, Gilles Perron, contre le corps policier de Laval.

Gilles Perron et ses procureurs avaient porté sept accusations. Cinq ont été rejetées par le commissaire Fernand Côté, ancien président de la commission de police, devenue comité de déontologie. La plainte au sujet d'un interrogatoire du fils mineur de Gilles Perron par les policiers a été rejetée. Une autre plainte portée en raison d'un contact que des policiers municipaux auraient eu avec des témoins qualifiés de «nouveaux» a aussi été rejetée. Autre rejet sur les manquements de la police sur les lieux du crime. Certaines pièces auraient été «éludées», ou «cachées». Mais



L'ex-réalisateur de Radio-Canada, Gilles Perron.

ces fait relèveraient, selon le commissaire Fernand Côté, du substitut qui traitait la cause.

Sur l'absence d'un témoin, le commissaire a conclu que la police ne pouvait pas connaître les deux témoins qui ne se sont fait connaître qu'après. Et également rejetée l'allégation selon laquelle le policier Jean-Claude Poulin aurait informé du développement de l'enquête Jean-Pierre Léger, des Rôtisseries Saint-Hubert, dont la soeur était plus ou moins fiancée à l'accusé Gilles Perron.

Deux plaintes retenues

On étudiera donc la plainte au sujet du véhicule, dont les policiers auraient disposé trop rapidement, et du témoin Francine Arès, dont les policiers de Laval auraient ignoré l'existence compromettante.

On a également fait état hier des limites des interrogatoires, strictes et bien déterminées par Me Paul Vézina, procureur du comité de déontologie, et par le procureur de la police de Laval, Me Gabriel Lapointe. Ce dernier a par ailleurs souligné au bénéfice de *La Presse* le caractère «biphase» du comité de déontologie, un organisme tout nouveau, gardien de l'orthodoxie policière, qui renaît des cendres de feu la commission de police au moment où Gilles Perron portait ses plaintes. Ainsi, les conclusions de l'actuel comité ne seront-elles pas exécutoires, mais, comme par le passé, du temps de la commission de police, simplement des recommandations.

Les premiers témoins entendus hier ont été l'ex-beau-frère de Gilles Perron, Claude Lapierre, brièvement chargé de s'occuper du sort du véhicule de Michelle Perron. Puis, Me Daniel Rock, procureur de Gilles Perron, ne pouvant être présent, ont défilé les premiers policiers sur les lieux, le lieutenant Gerald Boivin, qui a passé le flambeau sur les lieux du crime au lieutenant Richard Millette, le 15 décembre 1987, lequel n'a pas fait de rapport, n'étant pas l'enquêteur de service. Celui-ci, le détective Jean-Claude Poulin, a, selon ses supérieurs, pris toutes les mesures nécessaires, tant sur le périmètre concerné qu'après des témoins, Gilles Perron, les médecins et infirmières, etc. Avec le sergent-détective Lamarche — incidemment en congé ce jour-là — Millette aurait suivi des pistes dans la neige abondante, mais en vain, et Jean-Claude Poulin aurait enquêté à l'intérieur de la clinique.

Aujourd'hui, l'enquête du comité de déontologie se poursuivra avec les contre-interrogatoires autorisés au sujet du véhicule. On entendra sans doute le sergent-détective Jean-Claude Poulin et l'ex-réalisateur Gilles Perron.

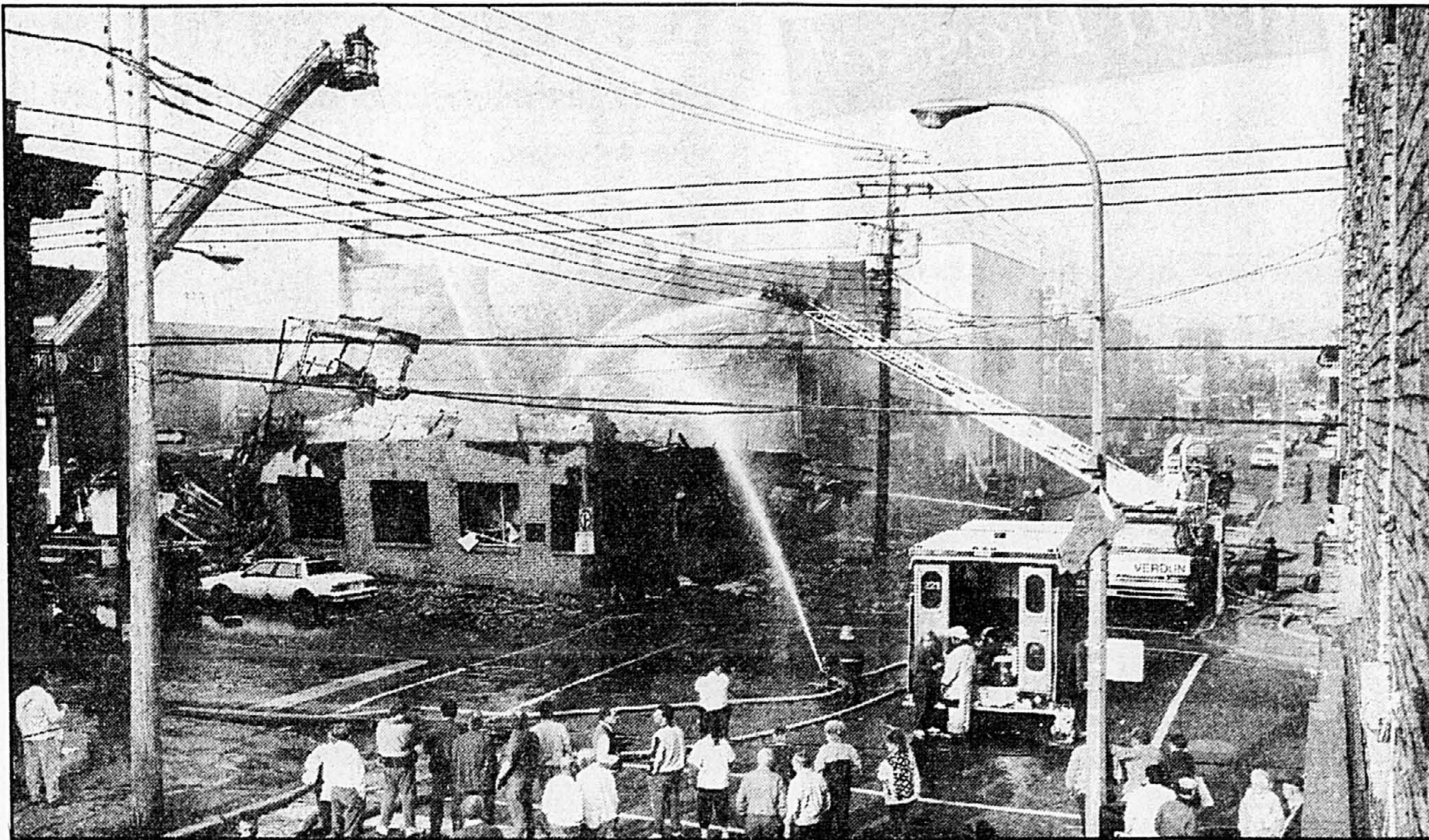


PHOTO JEAN COUJIL, La Presse

Les pompiers ont dû faire appel à leurs confrères de Montréal et d'autres municipalités pour venir à bout de l'incendie à Verdun.

Un incendie criminel détruit un immeuble à Verdun

ÉRIC TROTTIER

■ Un incendie criminel a complètement détruit un immeuble de l'avenue de l'Église, à Verdun, tôt hier matin.

Les flammes ont pris naissance vers 3 h de la nuit dans un restaurant, le César, récemment fermé à cause de graves problèmes financiers. Dès l'arrivée des premiers pompiers, les flammes s'étaient déjà propagées au reste de la bâtisse. Le feu était d'une virulence

telle que les pompiers de Verdun ont dû faire appel à leurs confrères de Montréal, Saint-Pierre, La-Salle, Dollard-des-Ormeaux, Dorval et Pierrefonds.

Quatre pompiers ont été blessés, à la suite d'une explosion qui a causé l'effondrement du plafond, du deuxième étage et de la plupart des murs. Deux d'entre eux se trouvaient à l'intérieur de l'immeuble à ce moment-là et, ensevelis par les débris, ils ont subi des blessures au dos et des ecchymoses. Un autre qui se

trouvait à l'extérieur a vu un mur entier s'écraser sur lui. Il s'en est tiré, lui aussi, avec des blessures relativement mineures.

Les flammes ont été maîtrisées vers 6 h. Une dizaine de locataires ont été évacués et une centaine d'abonnés d'Hydro-Québec ont été privés de courant durant de nombreuses heures.

Plus tard, dans la matinée, les enquêteurs de la section des incendies criminels de la police de la CUM se sont rendus sur les lieux pour tenter d'obtenir des in-

dices sur l'origine du sinistre. Personne n'avait toutefois été arrêtée, hier soir.

Par ailleurs, les installations de la société Alphacasting n'ont pas été touchées par l'incendie qui a ravagé plusieurs bâtiments dans la ville de Saint-Laurent, dimanche soir, contrairement à ce qui était rapporté hier. L'édifice abritant cette entreprise spécialisée dans la fonderie de précision est situé du côté est du boulevard Sainte-Croix alors que le sinistre a fait rage à l'ouest de cette artère.

Montréal dépense moins que prévu pour la réfection des rues et trottoirs

GILLES GAUTHIER

■ En 1993, la Ville de Montréal dépensera 20 p. cent de moins que ce qui avait été annoncé pour son programme d'entretien routier (PER), qui comprend notamment la réfection des chaussées et la reconstruction de trottoirs et de poussoirs.

Les partis d'opposition ont souligné hier soir lors de l'étude du Programme triennal d'immobilisations (PTI) 1993-1995 de la Ville que les fonds pour le PER en 1993 sont passés des 33,8 millions annoncés il y a un an à 27 millions.

La majorité du RCM a toutefois

permis au conseil municipal d'entériner hier sans difficulté le dernier PTI, qui avait été rendu public jeudi dernier et qui prévoit des investissements de 165,1 millions l'an prochain.

Le projet de construction d'une nouvelle bibliothèque centrale, évalué il y a un an à 52,3 millions, est tout simplement disparu du PTI et celui de la maison de la culture d'Ahuntsic a été considérablement retardé et ne débutera qu'après 1995. La maison de la culture de Pointe-aux-Trembles accusera également un retard, les investissements ne débutant, prévoit-on, qu'en 1995 plutôt que l'an prochain.

La taille du projet de nouvelle cour municipale a été réduite, passant de 51 à 28 millions. La présidente du comité exécutif, Léa Cousineau, a indiqué que le projet de construire une nouvelle cour dans le parking situé en face du palais de justice, rue Saint-Antoine, pourrait être abandonné, l'administration se penchant présentement sur des «alternatives».

Le conseiller Michel Benoit du Parti civique a noté qu'aucun investissement n'est prévu pour plusieurs projets inscrits dans le plan d'urbanisme de la ville, qui est présentement à l'étude.

Le conseiller Sam Boskey de la

Coalition démocratique estime pour sa part que la Ville devrait augmenter ses dépenses en immobilisations plutôt que les diminuer, étant donné que ces investissements sont financés par des emprunts et que les taux d'intérêts sont présentement à leur plus bas.

Le conseiller indépendant Pierre Goyer a fait remarquer que 80 p. cent des dépenses prévues pour le secteur résidentiel seront effectuées pour les projets des faubourgs Québec et Saint-Laurent, situés dans le district de Saint-Jacques, où se tiendra une élection partielle le 1^{er} novembre, et dans le district de Rivière-des-Prairies.



ROBERT DUGUAY

■ Nul n'est censé ignorer la loi.

Ce malheureux citoyen l'a appris à ses dépens, qui s'en fut promener son insonnante dans les allées du parc LaFontaine par une nuit étoilée de l'été 84. Et qui y fut promptement épinglé.

Règlement no 1874: «...les pères de la ville sont fermés de minuit à 6 h du matin...»

Acquitté en cour municipale, M. Doucet avait été condamné à 1 \$ d'amende après que la Ville, déterminée à débattre cette cause essentielle jusqu'au bout, l'eût portée devant les instances supérieures.

Lois fédérales et provinciales, règlements de la CUM, de la ville, le citoyen doit se tenir sur ses gardes, constamment; le Montréalais encore plus que ses amis de Dorval ou de Métis-sur-Mer, vu le nombre effarant de règlements (près de 9000...) et d'amendements (presque aussi nombreux) qui limitent l'exercice de ses droits.

«D'autant plus que les villes ne font pas de gros efforts pour faire connaître leur réglementation», constate Me Jean Héту, professeur de droit municipal à l'Université de Montréal.

Prendre les fauteurs par surprise et leur imposer des amendes rapporte plus que les prévenir, ça, tout le monde le sait. On vous avertit une fois l'an de vous débarrasser de votre herbe à poux, on vous interdit le stationnement et l'exhibition de certaines parties de votre anatomie (Outremont...), on vous exhorte à payer vos taxes dans les délais... Mais vous a-t-on rappelé récemment qu'il était interdit de cracher sur les trottoirs de Montréal?

Le Règlement no 323 est pourtant clair...

«Un citoyen est à la merci d'une grosse ville comme Montréal, confirme Me Héту. Beaucoup de règlements peuvent être contestés, mais la plupart des gens, dépourvus, préfèrent payer une amende plutôt que de se rendre au bout de leurs convictions. Les villes tiennent le gros bout du bâton et elles en profitent.»

Criez, citoyens...

Qui investira temps, argent et énergie pour défendre un principe? Quel citoyen pourra trouver son chemin dans le labyrinthe des délais d'enregistrement?

Le greffier et les avocats sont là pour ça, direz-vous...

Mais dans le domaine législatif comme dans bien d'autres, l'inflation n'appelle pas nécessairement la cohérence et bien des professionnels ne s'y retrouvent plus qu'à grand-peine.

«Montréal a fait un effort louable pour codifier sa masse incroyable de règlements et ne garder que ceux qui sont d'application courante, reconnaît Me Héту. En matière d'urbanisme, notamment, très peu de gens peuvent actuellement s'y reconnaître dans les règlements de zonage, d'usage des sols, de schémas d'aménagement.»

«Mais le législateur ne nous aide pas. Un texte aussi fondamental que la Charte de la ville de Montréal (qui précise les pouvoirs que l'Assemblée nationale a donnés aux administrateurs municipaux pour élaborer leurs règlements) n'a pas été mis à jour depuis des années... Celle-là, j'avoue ne pas la comprendre...»

Dans la note introductive à un article qu'il a publié dans la *Revue du Barreau*, «La source des pouvoirs des municipalités», Me Héту écrit d'ailleurs, au sujet de l'incohérence de Québec en matière municipale: «C'est ainsi que l'on retrouve actuellement dans les Lois refondues du Québec, la Loi sur les abeilles, la Loi sur l'École de laiterie et les écoles moyennes d'agriculture, la Loi sur les cercles agricoles mais non la Charte de la ville de Montréal qui concerne plus d'un million de personnes.»

«Faire des règlements tout en sachant pertinemment qu'on n'en a pas le pouvoir est une pratique courante des villes et municipalités, nous apprend aussi Me Héту. Ce sont souvent des raisons politiques qui amènent les gouvernements à intervenir. Les fondements de leurs interventions ne sont alors pas très forts en droit mais politiquement plus rentables.»

Prenez les récents déboires de la Ville de Montréal en matière d'affichage érotique... Le RCM voulait-il donner

l'impression de tenir les promesses qu'il avait faites aux femmes pour se faire élire?

L'honnête citoyen pourra aussi se retrouver devant une application discrétionnaire, pas toujours rigoureuse des règlements.

«La norme générale est souvent appliquée jusqu'à ce que l'on découvre qu'elle n'est pas pratique dans un cas précis», affirme Me Héту.

J'ai eu tout récemment le privilège de mettre la main sur les dossiers relatifs à un cas d'exploitation d'un café-terrace. Que d'intéressantes découvertes! Un règlement pour X, un règlement pour Y, un amendement pour le beau-frère de X, un autre pour le cousin de Y... et on n'en sort plus...

«Les villes s'ajustent à ceux qui crient le plus fort, termine Me Héту. Si vous avez un droit à faire valoir, vous n'avez pas le choix...»

Criez...
* Deux joyeuses exceptions: Dorval est l'une des deux seules villes du Québec, avec Côte-St-Luc, à jouir de l'appellation de «cité»; Métis-sur-Mer et Senneville sont les deux seuls villages régis par la Loi sur les cités et villes...

4382 Boul. St-Laurent
1310 de Maisonneuve Est
1430 rue Stanley, métro Peel
160 Notre-Dame Est
5400 Côte-des-Neiges
61 de la Gare, St-Sauveur
6150 Boul. Taschereau, Brossard
981 St-Jean, Pointe-Claire
2133 Boul. Le Carrefour, Laval



Bavaria Fest

du 15 septembre au 25 octobre

Un menu époustouflant

Chez Better

saucisses européennes & bières importées

Quelle chance
que vous
soyez abonné
à La Presse!

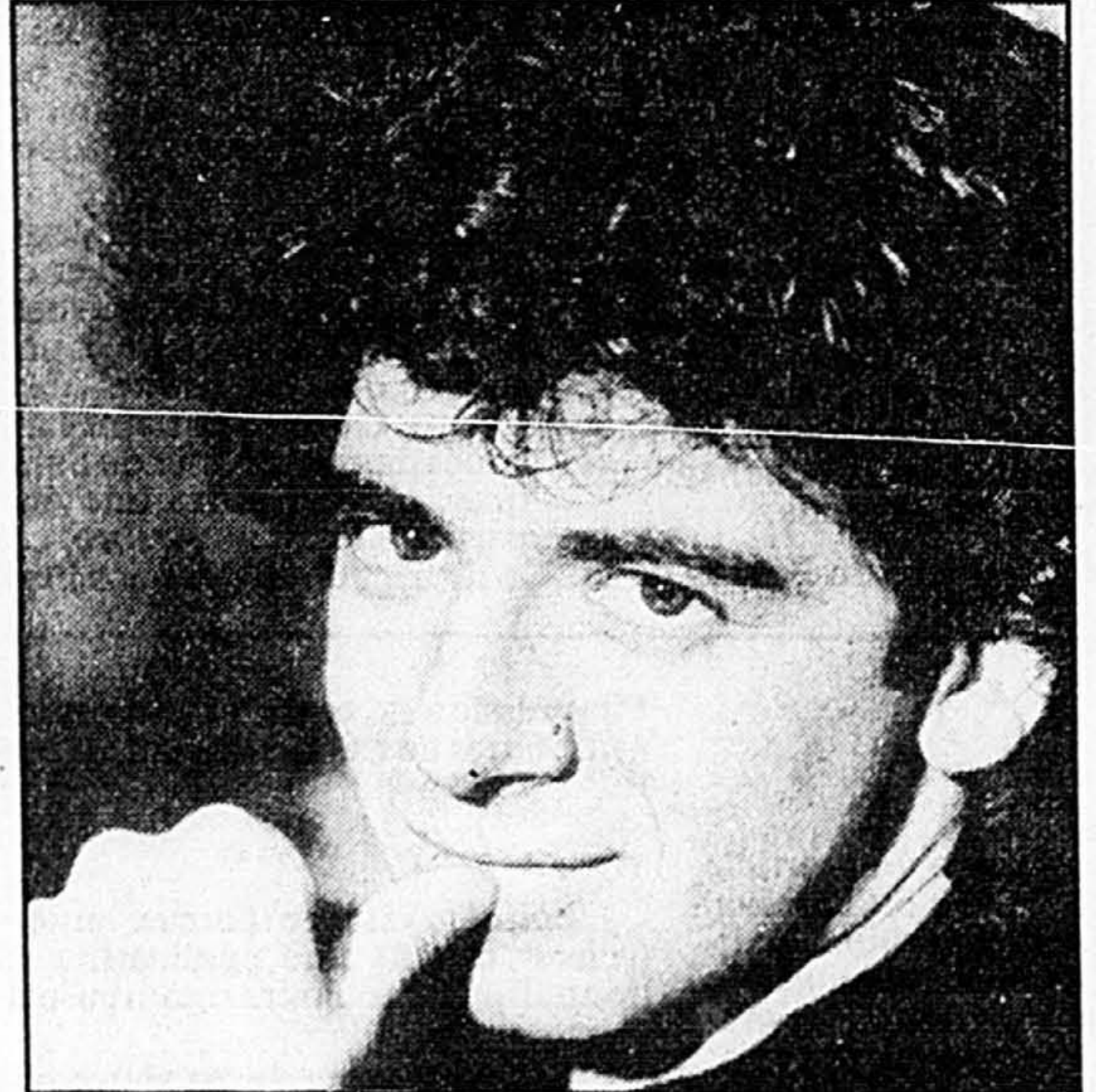
Si votre nom apparaît sur cette liste:

- Mme Quinn de St-Laurent no 210123Q01
- Mme Gauvin de Verdun no 210136G03
- M. Thibaudeau de Montréal no 210541T07
- M. Lapierre de Montréal no 210787L08
- Mme Cournoyer de Trois-Riv. Ouest no 210907C06
- Mme Lamoureux de Montréal no 219565L04
- M. Bouchard de Longueuil no 222120B01
- Mme Lesage de Montréal no 223188L01
- Mme Beaudoin de Longueuil no 224165B01
- M. Sabourin de Pte-aux-Trembles no 226189S01

**VOUS GAGNEZ
deux billets pour**

**PATRICK
BRUEL**
EN CONCERT

**AU FORUM
le 19 novembre**



Tous les jours jusqu'au 23 septembre 1992, nous publions les noms de 10 abonnés, ceux-ci gagneront automatiquement deux billets pour assister au spectacle.

La valeur totale des prix offerts est de 3 250 \$. Les règlements du concours sont disponibles à La Presse.
Veuillez accorder un délai de livraison de trois semaines.

Nos fidèles abonnés
ont des avantages!
Abonnez-vous dès maintenant
au 285-6911



Chantal Brochu s'est défendue avec acharnement

MARCEL LAROCHE

La jeune étudiante dont le corps dénudé a été trouvé le week-end dernier, à Outremont, se serait défendue avec acharnement avant d'être agressée sexuellement et étranglée à mort.

C'est ce que révèle les premiers résultats de l'autopsie pratiquée hier sur le cadavre de Chantal Brochu, assassinée alors qu'elle attendait l'autobus tôt samedi matin.

Ce sont des passants qui ont découvert l'horrible drame, en fin de journée samedi, en apercevant le corps de la jeune femme dissimulé dans un amas de broussailles, à l'arrière de l'église Saint-Germain, à l'intersection du che-

min de la Côte Sainte-Catherine et de l'avenue Vincent d'Indy, à Outremont.

Les premiers policiers de la CUM accourus sur les lieux ont rapidement constaté que la malheureuse victime avait de toute évidence été dévêtue de force par son assaillant. Après avoir assouvi ses bas instincts, l'agresseur aurait étranglé à mort sa victime. L'autopsie pratiquée hier par le docteur André Lauzon, pathologiste de l'Institut médico-légal de Montréal, a confirmé que la victime a été agressée sexuellement.

Pour les sergents-détectives Pierre Grignon et Jean-Claude Bergeron, de la section des homicides de la police de la CUM, il ne fait aucun doute que Chantal Bro-

chu a vivement résisté aux assauts sexuels de son agresseur.

Certains indices recueillis jusqu'à présent par les policiers indiquent que le drame se serait produit vers 1 h ou 1 h 30 dans la nuit de vendredi à samedi, quelques minutes après que Chantal Brochu eut quitté des amis qui l'accompagnaient dans un bar du secteur fréquenté majoritairement par les étudiants.

Le meurtre de cette jeune étudiante rappelle un autre drame, celui du 13 mars 1990, à la boutique «Haarlem» de la rue Laurier. Danielle Laplante et Claire Samson, deux employées âgées respectivement de 24 et 34 ans, avaient alors été poignardées à mort. L'une des victimes avait été

agressée sexuellement. Plus de 30 mois après, le mystère continué d'intriguer les policiers de la CUM.

Le crime dont a été victime Chantale Brochu ressemble étrangement à celui qui a coûté la vie à Marie-Claude Côté, cette étudiante de 17 ans du collège Brébeuf, mystérieusement disparue du disco-bar «Le Barina» à Côte-Saint-Paul, aux petites heures du matin, le dimanche 13 octobre 1990. Ce n'est que le vendredi 22 novembre suivant que le corps de l'adolescente devait être repêché des eaux du fleuve Saint-Laurent, à la hauteur des îles de Boucherville. Encore là, l'enlèvement et l'assassinat de Marie-Claude Côté demeurent toujours sans explication.

Des rapports de filature de Duclos sont disparus

Dès le soir du meurtre de Danielle André, les policiers ont surveillé l'accusé

ANDRÉ CÉDILOT

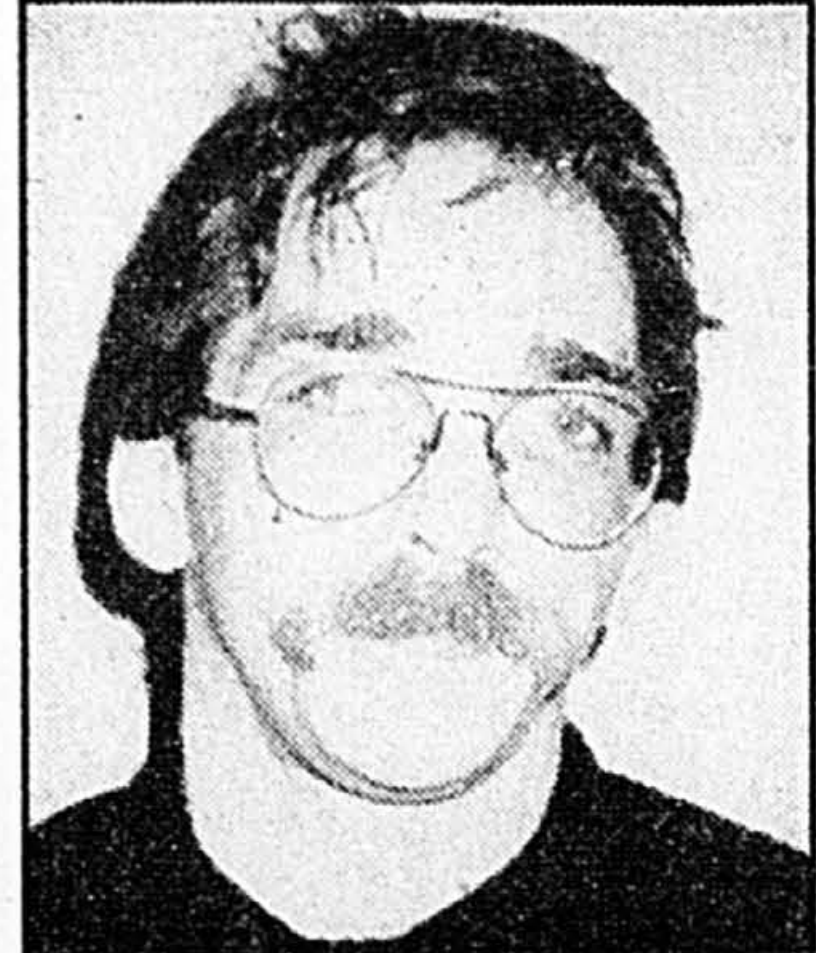
À peine deux heures après la découverte du cadavre de Danielle André dans la soirée du 17 janvier 91, la police de Laval avait déjà à l'œil le présumé assassin, Jean-Pierre Duclos, à sa maison de la rue Capitol, dans le quartier Vimont.

Pour des raisons qui n'ont pas encore été expliquées au procès devant jury que préside le juge John Gomery, de la Cour supérieure, ce n'est que le 22 mars 91 que les policiers ont appréhendé Duclos en Amérique du Sud, puis l'ont inculpé du meurtre de l'ex-danseuse de 33 ans.

Amorcé il y a trois semaines, le procès s'est déroulé à un rythme beaucoup plus rapide que prévu, alors que pas moins de huit témoignages ont été entendus dans la seule journée d'hier. Au moment de l'ajournement, les avocats terminaient l'interrogatoire d'un expert en balistique.

Lors de son témoignage, l'agent Claude Champagne, de la police de Laval, a relaté qu'à son arrivée au travail le 17 janvier, vers 23 h 30, il avait reçu l'ordre de surveiller la maison du 1889, rue Capitol, et de prendre note de tous les véhicules qui pouvaient s'y trouver.

Le lieutenant-détective Marc Demers, responsable de l'enquête



J.P. Duclos

de meurtre, tenait à être informé sur-le-champ advenant le cas où il apercevrait une camionnette rouge. L'officier voulait aussi que l'agent Champagne file toute personne qui pourrait quitter la maison de la rue Capitol.

Autour de 2 h du matin, cachés dans le noir, l'agent Champagne et son collègue, Mario Daprato, ont aperçu un homme et une femme — identifiés plus tard comme étant Jean-Pierre Duclos et sa petite amie Maria Tischlis — sortir de la maison et s'engouffrer dans une voiture sport stationnée à l'entrée.

Les deux policiers ont suivi le

couple jusque sur l'autoroute 440 où ils ont demandé à des patrouilleurs d'intercepter l'auto suspecte afin d'identifier formellement ses occupants.

Une fois relâchés, Duclos et sa compagne ont pris le chemin du nord de la métropole, sous la discrète surveillance de trois équipes de policiers à bord de voitures banalisées.

Après avoir perdu sa trace quel que part à Roxboro — «on était seulement trois voitures; normalement, il en faut huit pour faire du bon travail de filature», a expliqué l'agent Champagne — les policiers lavallois ont relocalisé Duclos au bout d'une trentaine de minutes dans le voisinage d'un bar, près des boulevards Gouin et Laurentien, à Cartierville.

Maintenant seul, Duclos est reparti en vitesse vers Laval où, comble d'ironie, les policiers l'ont de nouveau perdu de vue. Son auto a été retracée quelques heures plus tard dans l'entrée de son domicile de la rue Capitol.

Curieusement, l'agent Champagne affirme n'avoir jamais retrouvé les rapports que lui et son collègue Mario Daprato ont rédigés à la suite de ces événements.

C'est pourquoi, pressé de questions par le procureur de la défense, Me Guy Poupart, il n'a pu décrire les occupants de la Firebird ni préciser quels autres policiers ont participé à l'opération de fila-

ture. De mémoire, il se souvient seulement que le sergent-détective Serge Morin était de la partie.

C'est le sergent Morin lui-même, il importe sans doute de le rappeler, qui avait mis les enquêteurs sur la piste de Jean-Pierre Duclos après avoir reçu les confidences de l'informateur de police, Maurice Richard.

Hier, le pathologiste André Bourgault a pour part révélé que Danielle André avait été battue, avant d'être tuée d'une balle en plein cœur. Il se dit toutefois incapable de situer l'heure du drame. «J'aurais pu être plus précis, si j'avais été appelé sur les lieux», a-t-il dit aux jurés.

Le ministère public, représenté par Me Randall Richmond, a aussi établi que le corps à demi-nu de la victime était couvert de bouts de bois et enroulé dans un drap ficelé avec du fil et un cordon provenant de la maison de l'accusé lorsque les policiers, le sergent Morin en tête, l'ont découvert à l'arrière d'un entrepôt du quartier Chomedey, vers 21 h 30, le 17 janvier.

Depuis le début, visiblement bien dirigé par son avocat, Duclos se contente de suivre le procès sans grande réaction. Il n'a vraiment manifesté une certaine émotion que lorsque sa petite amie est venue témoigner, la semaine dernière. L'audience se poursuit aujourd'hui.

L'analyse du sang incrimine André Trottier

PIERRE BELLEMARE

Il n'y a qu'une chance sur 26 millions pour que le sang analysé dans l'appartement de la jeune policière Martine Auger, 25 ans, assassinée le 12 décembre 1990, appartienne à quelqu'un d'autre que le suspect, André Trottier, 29 ans.

Celui-ci est accusé de meurtre au premier degré et, dans son procès devant jury, au palais de justice de Montréal, la Couronne, représentée par Me Hélène Morin, développe une preuve d'ADN pour confondre l'accusé. C'est une nouveauté dans les milieux judiciaires.

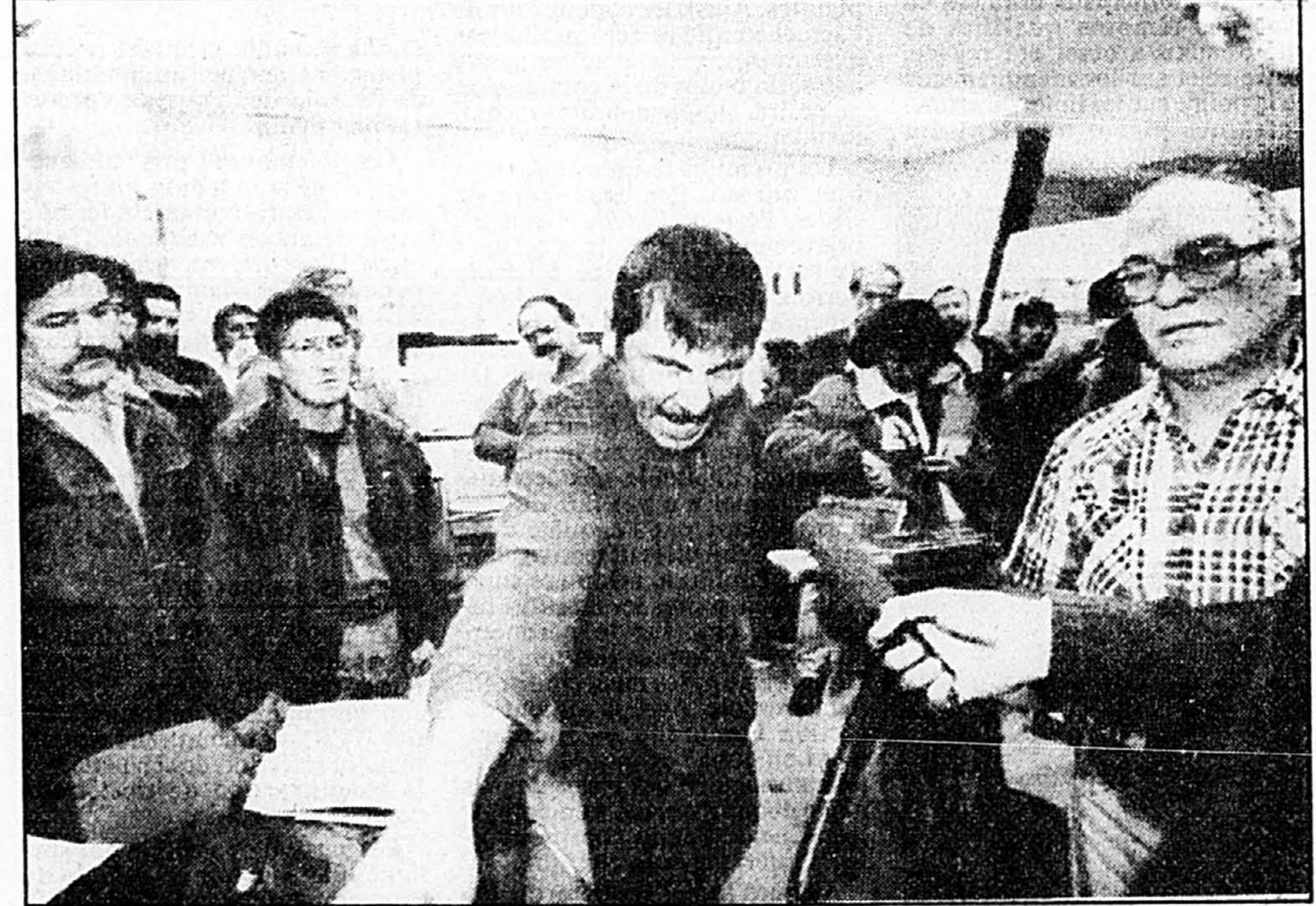
Le principal témoin, le biochimiste Léo Lavergne, un expert qui a déjà travaillé à l'hôpital Sainte-Justine avant de devenir le premier spécialiste à travailler à la direction des expertises judiciaires, a déclaré hier que ses analyses démontrent que le sang de Trottier possède les mêmes caractéristiques que le sang découvert dans l'appartement de la victime à Anjou, où on a observé diverses traces de violence.

M. Lavergne a examiné du sang sur une serviette et une débarbouillette dans la salle de bain de la jeune policière, ainsi que sur le tapis de son appartement. L'accusé s'est rendu en taxi à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, à partir de Place Versailles, et le témoin-expert a pu analyser des taches de sang sur son pantalon, ses bas et son caleçon.

D'autres prélèvements de sang ont été faits à partir des taches sur le comptoir de la salle de bain et sur un robinet. En termes savants, mais en tentant le plus possible de vulgariser son dossier, au profit du jury, le biochimiste Lavergne a passé toute la journée à témoigner et il revient aujourd'hui pour compléter ses explications.

Il a cependant été amené à parler de l'évolution de cette nouvelle science judiciaire — la preuve d'ADN — en disant qu'on a «été témoin d'une explosion de connaissances, en cette matière, depuis 1980».

En déchiffrant le code génétique de chaque individu, sur une base scientifique, il sera maintenant permis d'identifier éventuellement des suspects par des analyses de sang.



Le mineur Terry Legg a manifesté sa colère, dimanche, en apprenant que la mort des neuf mineurs était un homicide multiple, selon la GRC.

Ottawa pressé d'intervenir pour mettre fin à la grève des mineurs de Yellowknife

Presse Canadienne
YELLOWKNIFE

La mort de neuf hommes dans une explosion obligera Ottawa à intervenir pour résoudre un violent conflit de travail à la mine Giant de Yellowknife, affirme le leader du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, Mme Nellie Cournoyea.

Mme Cournoyea a plaidé lundi pour un retour au calme dans la capitale en deuil, où les décès de vendredi ont ravivé la tension entre grévistes et briseurs de grève et donné lieu à des bagarres et à de multiples affrontements.

Mais le ministre fédéral du Travail, Marcel Danis, qui a jusqu'à présent refusé d'intervenir dans cette grève déjà vieille de quatre mois, doit se rendre sur place, a-t-elle soutenu. «Je crois qu'il lui serait difficile de dire non maintenant, il faut qu'il y ait une solution.»

Selon la police, l'explosion a été intentionnelle, et la GRC n'a pas caché que la déflagration pourrait avoir un lien direct avec la grève.

Certains résidents de cette ville de 16 000 habitants, ainsi que certains briseurs de grève, ont accusé le syndicat d'avoir placé une bombe sur les lieux de l'explosion. Les leaders syndicaux nient avec véhémence toute responsabilité.

Les restes des neuf victimes, six ex-grévistes qui étaient retournés au travail et trois remplaçants originaires de l'extérieur des Territoires du Nord-Ouest, ont été retirés du tunnel, situé à plus de 200 mètres sous terre, et envoyés par avion à Edmonton pour des analyses en laboratoire.

Secteur privé

Les questions concernant le Nord entrent dans les compétences du gouvernement fédéral. Mais le ministre Danis a toujours rejeté les appels de leaders syndicaux, du gouvernement des Territoires et de députés du Nord qui le pressaient d'intervenir dans le conflit en disant qu'il ne s'impliquait pas dans des conflits concernant le secteur privé.

«Le Parlement du Canada n'a jamais imposé une loi de retour au travail — une suspension du droit à la négociation collective — dans le contexte d'une entreprise purement privée et locale», a dit l'attachée de presse du ministre, Mme Micheline Racette.

La veille de l'explosion fatale, la députée libérale de l'Arctique Ouest, Ethel Blondin-Andrew, avait aussi demandé au ministre Danis d'intervenir.

M. Jim Evoy, président de la Fédération du travail des T.-N.-O., s'est indigné de voir que la ville avait vécu «dans un état de ter-

reur, de confusion et de colère pendant quatre mois pendant que les deux paliers de gouvernement regardaient sans rien faire».

Plus d'une centaine d'accusations criminelles ont été portées pendant la grève, qui a donné lieu à de violents incidents. Des explosifs ont sauté à au moins deux reprises avant vendredi dernier.

Mme Cournoyea a indiqué que le gouvernement du territoire n'écarterait pas la possibilité d'ouvrir une enquête publique sur l'explosion, mais qu'il ne prendra aucune décision tant que l'enquête de police ne sera pas terminée.

La mine Giant, propriété de Royal Oak, a été fermée pour une période indéterminée.

RÉSULTATS
Tirage du 92-09-21

7	12	15	19	23
26	28	33	37	39
41	43	48	50	58
63	64	67	68	70

Prochain tirage: 92-09-22
L.V.A. le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

La construction du nouveau Forum à la gare Windsor ne pourra pas débuter cet automne

JEAN-PIERRE BONHOMME

Les travaux de réaménagement des terrains du complexe immobilier de la gare Windsor — pour préparer la construction de deux tours à bureaux de 50 étages et d'un nouvel amphithéâtre pour le Canadien — ne pourront probablement pas être entrepris dès cet automne comme prévu.

En effet, le plan d'aménagement soumis par les promoteurs, la compagnie Molson et le Canadien Pacifique, se trouve toujours dans les officines de la Société d'habitation et de développement urbain de la ville de Montréal. Il n'a pas encore été soumis au comité exécutif. Les travaux préparatoires devront ainsi attendre.

Le calendrier des initiateurs du projet avait prévu que le plan de développement de ce grand projet soit soumis, comme le veulent les règlements, à la considération du public, cet automne, lors d'audiences ordi-

naires du comité conseil d'arrondissement Ville-Marie.

L'aménagement des terrains aurait alors été entrepris immédiatement pour que les travaux de construction eux-mêmes commencent le printemps suivant. Il est probable que le comité exécutif ne pourra pas prendre une décision avec tant de célérité et que le déclenchement du processus sera retardé.

Consultation

On se souviendra qu'une coalition d'urbanistes et d'intéressés, à la tête de laquelle se trouvait le président de la société Héritage-Montréal, Me Maurice Forget, avait instamment prié l'administration municipale, en février dernier, de tenir des séances formelles du Bureau municipal de consultation publique sur cette question controversée. Ils demandaient principalement à la ville de bien étudier le projet des promoteurs. La construction, dans la cour de la gare, de massives tours à bureaux, entre autres inconvénients, pourrait, selon

elle, porter ombrage au riche immeuble patrimonial de la gare.

On sait aussi que le gouvernement fédéral, à titre de protecteur des gares patrimoniales, a autorisé les promoteurs à détruire, le cas échéant, des annexes de la gare, à l'ouest et au sud de l'emplacement.

Un porte-parole du Forum de Montréal, François Seigneur, a reconnu hier que l'adoption du projet, par la SHDU, devait se faire cet été. Il a néanmoins dit croire que, «d'ici quelques semaines», la réaction de la ville sera connue et que d'importants «développements» se produiront alors.

M. Seigneur a en tout cas expliqué que le projet, soumis à la considération de la ville, est, dans sa configuration générale, le même que celui dont il a été fait mention lors des audiences fédérales de février dernier. C'est-à-dire qu'il comprend toujours le réaménagement de la gare Windsor elle-même, la construction, plus à l'ouest, d'une nouvelle gare pour les trains de banlieue et de deux édifices de bureaux. Les compagnies

Molson et Canadien Pacifique, en somme, «attendent la réaction de la ville».

Dossier incomplet

L'assistant-directeur de la SHDU, Serge Carreau, a confirmé, hier, qu'à cause de «certaines modifications» le projet Molson-Canadien-Pacifique sera soumis au comité exécutif «d'ici quelques semaines». Mais au bureau du comité exécutif de la ville on persistait encore à dire, hier, que le dossier est «incomplet».

Le projet, formulé par Molson-Canadien Pacifique, modifiera considérablement l'environnement urbain du centre-ville. Les dessins des architectes n'ont pas encore été communiqués au public. On sait seulement que ses concepteurs sont l'urbaniste Daniel Arbour (qui a eu recours à la firme torontoise I.B.I.) et l'architecte Peter Rose.

Un porte-parole des relationnistes des promoteurs, la compagnie National, de Montréal, a dit que la démarche générale «progresses très bien».



Nathalie Petrowski

Scanners

Pour être vraiment branché ces jours-ci, il ne faut pas fréquenter le dernier restaurant à la mode ni avoir vu le nouveau film de Woody mais tout simplement détenir la transcription de l'affaire Wilhelm. Des exemplaires circulent partout dans les salles de rédaction, les salons, les cuisines et samedi soir il paraît même qu'on pouvait s'en procurer sur le marché noir au coin de Peel et Sainte-Catherine.

Personnellement, je ne l'ai pas lue (enfin pas officiellement) mais j'ai de mes yeux vue et même touchée. Je peux tout de suite vous assurer que ce long fleuve tranquille, trôné de grands espaces blancs, de mots escamotés et de pages perdues, ressemble moins à un rapport d'écoute électronique de la GRC qu'à un téléroman de Lise Payette.

J'aimerais bien croire que cet enregistrement est le fruit d'un sombre complot politique fomenté par les hauts fonctionnaires ou les péquistes. Mon sens pratique me dit pourtant le contraire. Pas besoin de prendre des cours du soir chez Claude Morin pour savoir que l'écoute électronique livre des rapports de conversations, clairs, nets et précis. Le produit du scanner est plus laborieux. Les fréquences sont parfois aussi volatiles que l'électroart. On peut les perdre dans la nature et les retrouver trois paragraphes plus tard. D'où mon intuition que cette conversation de 27 minutes à laquelle il manque des grands bouts, provient de la récolte hasardeuse d'un maniaque du scanner.

Dimanche, j'ai rencontré un de ces maniaques qui peuplent la ville de Québec, ville agréable certes mais où les distractions n'en demeurent pas moins rares. Quand la télé est plate, le scanner offre un heureux divertissement à la routine et à l'ennui. Ma source en sait quelque chose. Appelons-le Joe. Joe Scanner Ledoux. La trentaine timide et un peu introvertie, Joe n'est pas du genre à placoter pendant des heures au téléphone. D'abord il se méfie un peu de l'appareil et puis à force d'écouter les autres s'expliquer à travers la friture des communications, il a fini par devenir une immense oreille à l'écoute de l'humanité, une oreille ou peut-être une otite.

Joe Scanner Ledoux habite près du parlement dans une modeste demeure où à défaut de mobilier, il meuble la maison de conversations émanant de parfais étrangers. Par temps clair, les propos qu'il capte au scanner semblent provenir de sa cuisine. Plus souvent qu'autrement, ils viennent directement du parlement.

Les soirs après le travail, Joe se recueille devant ses deux appareils, des Realistic Pro 2500 et 2600 qui se détaillent 500\$ chez Radio Shack. Il les a religieusement installés sur une petite table à côté du lit. Au signal, il s'élançait sur la mer démontée des ondes débrouillées à la recherche de la conversation juteuse, de la confession scabreuse et de l'information exclusive que la classe cellulaire — une classe généralement prospère — distille comme un puissant élixir.

Avant que Joe ne s'écœure complètement de la politique — ce qui lui est arrivé quelque part entre le lac Meech et le lac Mousseau — il avait fini par découvrir que les mardis soir, soirs de caucus libéral, entre 20 h et minuit, les élus avaient tendance à brandir leur cellulaire comme Lucky Luke son pistolet, pour appeler la femme qui les attend à la maison, la petite amie qui les espère à l'hôtel ou le conseiller qui va les sortir du pétrin.

— Monsieur Parisella, le premier ministre voudrait vous parler.

La voix pourrait être celle d'une hôtesse de l'air mais la compagnie aérienne dans ce cas-ci s'appelle le bureau du PM.

Joe Scanner m'a invité au pied de son scanner. Je lui ai demandé une petite démonstration. Il s'exécute en glissant dans son ghetto-blasteur un enregistrement qui date d'au moins un an. Dans la première séquence, John Parisella, chef de cabinet de Robert Bourassa et grand amateur de cellulaire, fait faire ses devoirs à sa fille par cellulaire. Elle veut savoir pourquoi on a accordé autant d'argent pour la réfection des routes. Papa explique avec force détails. Fillette ne comprend pas. Nouvelles explications. Papa ne s'énervait pas même si à 20 cennes la minute, les devoirs de fillette finissent par coûter cher à la nation. Madame épouse arrive sur les entrefaîtes. Demande des nouvelles de la journée. Vont-ils passer le décret? Affirmatif. Parle du paysagiste qu'elle vient d'engager et qui se dit honoré de refaire le patio d'un chef de cabinet. Un bip brutal vient interrompre la discussion.

— Je te laisse, c'est Lui! dit-elle avec une pointe de jubilation.

Petit silence. Le premier ministre du Québec vient d'entrer par effraction dans la chambre à coucher d'un citoyen ordinaire qui n'a rien fait de spécial, sinon syntoniser son scanner tard un soir avant de tomber sur la perle rare, et de tout bêtement l'enregistrer. Evidemment, c'est pas toujours aussi facile. Il faut y mettre de longues heures, connaître son appareil, savoir distinguer le vulgaire placotage de la matière spectaculaire, être un peu psychologue sur les bords, un peu technicien aussi, comprendre les arcanes de la politique et savoir coller à des prénonces, des définitions de tâches et des noms de famille.

Joe a bien fait ses devoirs. Sa banque est plutôt garnie: Claude Ryan qui se prépare à casser les reins du secteur de la santé, Bourassa qui se demande si c'est des terroristes qui ont pris d'assaut Poly, des officiels de la CSN qui cassent du sucre sur Monique Simard en disant qu'elle est folle comme de la m..., une députée libérale qui rêve de faire de la télévision, une fois battue, Parisella encore et toujours. En voulez-vous des secrets d'Etat? Rien de plus facile. Allez au Radio Shack le plus proche puis déménagez à Québec, votre avenir est assuré. Pierre Paradis en sait quelque chose, lui qui en 84 se vantait déjà de scanner.

La pratique est immorale, sordide et scandaleuse, me direz-vous. Tout dépend de la fonction que vous occupez, vous répondrai-je. Si vous êtes journaliste par exemple et qu'à longueur de journée, on vous sert de la cassette, du discours officiel, de la langue de bois et du sans commentaire, il y a un plaisir certain à enfin entendre la vérité toute nue et toute crue, la vérité sans artifice et sans détour. Un plaisir et une douce vengeance.

Si vous êtes simple citoyen, le plaisir est gratuit. Vous pouvez écouter vos élus dépenser votre argent.

L'adepte du scanner, lui, ne dépense rien sinon son temps. C'est un amateur de gros poissons sur le lac agité des ondes. Ce n'est pas sa faute si ses prises se croient invincibles et jouent du cellulaire comme des junkies. Tant pis pour eux. Qu'ils soient plus prudents ou qu'ils se taisent. Le scanner est doux à l'oreille de celui à qui on croit pouvoir tout cacher.

Mont-Royal veut mettre les chats en laisse

Il serait aussi interdit d'avoir plus de deux chats ou chiens

ÉRIC TROTTIER

La ville de Mont-Royal veut obliger les propriétaires de chats à tenir leurs matous en laisse.

Un projet de règlement en ce sens, d'une sévérité étonnante, a été déposé hier soir au cours du conseil municipal, en l'absence de la mairesse, Vera Danyluk, retenue à la maison pour des raisons de santé.

Ainsi, si plusieurs nouveaux règlements relèvent de la simple logique (permis, médaille, vaccination et castration obligatoires, de même que le nettoyage immédiat des petites «cartes de visite», etc), d'autres ont fait tiquer plusieurs propriétaires qui s'étaient déplacés pour assister à l'assemblée publique des conseillers et leur faire connaître leur mécontentement.

Selon ce fameux «Règlement sur la gestion et la protection des chats et chiens», le fait pour un chat de se trouver librement hors de la propriété de son maître constitue une «nuisance». Garder plus de deux chats

ou chiens dans une résidence sera dorénavant interdit.

Les chats et les chiens n'auront pas le droit non plus de gambader dans les parcs, ni sur le territoire de la ville. Au mieux, on pourra tenir un chien ou un chat en laisse (d'une longueur de deux mètres tout au plus), mais pas dans les parcs. Enfin, les propriétaires d'animaux domestiques ne pourront plus laisser leurs quadrupèdes faire leur tour chez le voisin sans d'abord obtenir le consentement de ce dernier.

Tout manquement entrainera des amendes pouvant varier de 40\$ à

1000\$. Le nouveau règlement, déjà contesté, sera étudié à fond par le conseil municipal dans les prochaines semaines.

Le président de l'Académie de médecine vétérinaire du Québec, Normand Plourdes, s'est dit d'accord avec les grandes lignes du règlement, mais il considère que Mont-Royal s'inspire d'un courant d'intolérance qui fait rage actuellement dans plusieurs villes du Québec, envers les animaux domestiques.

«C'est une mode mal fondée; c'est malheureux de ne pas prendre en considération les besoins des ani-

Le couple Szabo condamné à un an de prison

PIERRE BELLEMARE

Geza et Ethel Szabo, un couple d'origine hongroise émigré au Québec en 1972, a été condamné hier, par le juge Maurice Johnson au pa-

lais de justice de Montréal, à une peine d'emprisonnement d'un an.

Ils ont été déclarés coupables d'avoir provoqué un incendie criminel, en juin 1987, à leur boucherie de Laval, dans le but d'assainir leur situation financière précaire en tou-

chant les indemnités de leur compagnie d'assurance.

Leur fille, éclatant en sanglots, a immédiatement sauté au cou de Mme Szabo en entendant la sentence, pendant que le quinquagénaire s'est approché de sa femme et de sa fille, avant de prendre le chemin des cellules.

«Il est clair que je vais interjeter appel», a cependant confié l'avocate de la défense, Me Christiane Filteau, qui avait suggéré au magistrat une peine d'emprisonnement discontinue, à être purgée le week-end, ou encore une peine de travaux communautaires.

Me Filteau estime que la peine d'un an de prison est démesurée pour le crime qu'on reproche au couple. «On a mis plus de cinq ans avant d'en finir avec les procédures. Le couple Szabo s'est entre-temps recyclé sur le marché du travail, après avoir subi de lourdes pertes financières. Et voilà qu'on confine les Szabo au pénitencier, à un âge où on commence à songer à la retraite.»

Question de principe

L'incendie, qui s'est pratiquement éteint par lui-même, n'a fait aucun blessé. Les pompiers n'ont d'ailleurs pas eu de difficultés à prouver que l'incendie a été allumé de façon intentionnelle.

Le juge Johnson a tenu compte du passé d'honnêteté du couple Szabo, «des gens exemplaires dans le passé, ayant toujours eu une conduite irréprochable. Mais ce n'est pas une raison de ne pas les punir pour un crime commis, afin de corriger leur situation économique».

«Il faut savoir aller au-delà des sentiments et même les piétiner», dit-il dans sa décision, qu'il a rendue durant une heure en présence d'un interprète, même si la sentence imposée «risque de briser ces personnes».

Invoquant la jurisprudence dans de semblables offenses, le juge Johnson a rappelé qu'un crime d'incendie peut être punissable par une peine d'emprisonnement de quatorze ans. Mais il a tenu compte du fait que cet incendie «n'est pas un cas classique. Personne n'a été payé pour l'allumer. Il a été provoqué à un moment difficile dans la vie du couple Szabo», a ajouté le magistrat.

Néanmoins, le juge Johnson a souligné qu'on devait respecter les principes de la justice. «Sans donner une sentence exagérée, il est de mise, dans le présent dossier, de donner une sentence susceptible de décourager d'autres gens à commettre un crime semblable.»

Travaux en cours, rue Sherbrooke Est

Plusieurs automobilistes ont remarqué qu'une section de la rue Sherbrooke, à l'intersection de la rue Emile-Duployé, dans l'est de Montréal, est fermée depuis hier matin en raison des travaux de réparation d'aqueduc qu'on y effectue. L'entrave à la circulation a créé un véritable bouchon durant les heures de pointe. Le problème risque de se répéter jusqu'à la fin des travaux, dans deux semaines.

LOUER UN TÉLÉPHONE C'EST VRAIMENT CON!

ACHETER AVEC LA GARANTIE À VIE*, C'EST BRILLANT!

La Cabine Téléphonique vous propose pour un temps limité 17 modèles de téléphones garantis à vie*. Il n'y a donc plus aucune raison de louer et de payer chaque mois pour un appareil qui ne vous appartient même pas. Imaginez tout ce que vous pourriez économiser en achetant votre propre téléphone. De plus, La Cabine Téléphonique offre désormais des appareils garantis à vie* à partir de 19,99\$.

RIEN NE VOUS OBLIGE À LOUER!

Pour obtenir une ligne téléphonique, aucune loi ne vous oblige à louer un appareil à votre compagnie de téléphone. À La Cabine Téléphonique, vous avez le choix d'acheter parmi plus de 150 modèles de grandes marques. C'est le moment de penser à l'achat.

* Offre valide jusqu'au 14 novembre. S'applique tant que vous en êtes propriétaire.



LA CABINE
TÉLÉPHONIQUE
L'ACHAT, C'EST MON CHOIX

CARREFOUR LAVAL, PLACE VERSAILLES, PROMENADES ST-BRUNO, CENTRE FAIRVIEW, CENTRE EATON, CENTRE ROCKLAND, GALERIES D'ANJOU, PLAZA ST-HUBERT, CARREFOUR ANGRIGNON

SONY

AT&T

SANYO

Panasonic

3M

3

Gbra

CANTEL AGENT AGRÉ

L'Hôpital général de Montréal rejette les accusations de négligence d'une patiente

LILIANNE LACROIX

La direction de l'Hôpital général de Montréal rejette complètement les accusations de négligence lancées, via le *Journal de Montréal*, par une mère et sa fille dont le pied a été sectionné lors d'un accident.

Selon le quotidien montréalais, Magali Courchesne, une jeune femme de 22 ans, s'appretait à changer le pneu de son véhicule quand elle fut victime d'un automobiliste en état d'ébriété. Lors de l'accident la jambe de la jeune femme a été complètement sectionnée un peu au-dessus de la cheville.

Arrivée à l'Hôpital général de Montréal, Magali aurait été examinée par un médecin qui aurait rejeté la possibilité d'un possible rattachement du membre. La demande de la mère de Magali de consulter un autre médecin aurait été rejetée et elle aurait alors pris l'initiative de téléphoner à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont où elle a finalement amené sa fille et où on a procédé à l'opération souhaitée.

« Il y a tellement de faussetés dans toute cette histoire qu'on ne sait pas par où commencer », déclarait Mme Joan Lamontagne, responsable des relations publiques pour l'Hôpital général de Montréal.

« Mme Courchesne a d'abord été vue par le chirurgien, précise-t-elle. Celui-ci a décidé de faire venir l'orthopédiste pour qu'il examine lui aussi la patiente. Celle-

ci a d'ailleurs été vue en consultation par un plasticien. Le chirurgien a même eu une conversation téléphonique avec un collègue du Royal Victoria pour solliciter son avis sur ce cas. »

Selon Mme Lamontagne, c'est alors le chirurgien de l'Hôpital général qui a lui-même pris la décision d'appeler un de ses confrères de Maisonneuve-Rosemont pour lui soumettre le cas, une version qui est d'ailleurs confirmée par le chirurgien qui a finalement opéré Magali: « C'est mon confrère de l'Hôpital général de Montréal qui m'a appelé, pas la famille de la patiente », déclare le docteur André Chollet, chirurgien-plasticien à Maisonneuve-Rosemont.

« C'est une procédure qui se produit assez souvent quand les patients ne sont pas d'accord avec le traitement proposé, explique Mme Lamontagne. Parfois nous recevons des gens d'autres hôpitaux, parfois nous en envoyons ailleurs... »

De la même façon, Mme Lamontagne se dit étonnée par les critiques de la famille voulant qu'on ne leur ait parlé qu'en anglais: « 30 p.cent de nos patients sont francophones. Tout notre personnel ne parle pas français, c'est vrai, mais il y a toujours quelqu'un, particulièrement à l'urgence, qui peut traduire... Dans ce cas, la famille le faisait tout naturellement et n'a jamais semblé en prendre ombrage. Le médecin n'a donc pas fait appel à un autre employé pour transmettre ses messages. »

Mme Lamontagne admet tout de même un fait: OUI, on a rejeté

à l'Hôpital général la possibilité d'un rattachement du membre sectionné: « Le dossier a été examiné par le directeur des services professionnels. C'est une décision médicale parfaitement défendable et ça semblait la décision la plus adéquate. »

Le docteur André Chollet, chirurgien-plasticien à Maisonneuve-Rosemont et médecin traitant de Magali Courchesne vient lui-même à la défense de ses confrères. « C'était une décision extrêmement difficile à prendre. Il faut évaluer à quel point elle pourra récupérer la fonction et la sensibilité de son pied. Dans le cas des membres supérieurs, les indications de réimplantation ou de non-réimplantation sont très claires. Dans le cas des membres inférieurs, c'est beaucoup plus flou, surtout que le pied est facilement remplaçable par une prothèse. Mais selon moi, la balance penchait tout de même en sa faveur. »

Le docteur Chollet a finalement décidé d'opérer, notamment parce que, chose extrêmement rare dans le cas d'un membre inférieur, la coupe était nette et franche, ce qui facilitait l'intervention et les chances de récupération de la patiente.

Hier, Magali allait bien. « Son pied est chaud et rose, dit son médecin. Dans les deux premiers jours, il faut vérifier les possibilités de thrombose (lorsque les vaisseaux se bouchent) et de nécrose (le pied rattaché se met à noircir et à se détériorer). Pendant les huit premiers jours, il faut aussi vérifier le danger d'in-

fection qui, si elle apparaît pourrait même se propager au reste de sa jambe. »

Après cette période critique de huit jours, il est probable que, s'il n'y a pas eu de problèmes, Magali pourra garder son pied.

Mais, même dans ce cas, la partie n'est pas encore gagnée. « Elle en aura pour un an de physiothérapie pour assurer la guérison osseuse et nerveuse. On verra alors dans quel pourcentage elle aura récupéré sur le plan fonctionnel et aussi sur le plan sensibilité », explique le médecin.

Si la patiente ne récupère pas suffisamment de sensibilité, elle risque de ne pas pouvoir marcher. Et, si cela se produisait, il faudrait alors probablement amputer définitivement et revenir à l'option de la prothèse. « La patiente aurait alors subi un an de physiothérapie pour rien, admet le docteur Chollet. Avec une prothèse, par contre, elle pourrait danser dans deux mois. Comme vous le voyez, c'est un pensez-y bien. »

Pour le docteur Chollet, les chances de Magali étaient assez grandes pour choisir de l'opérer. Les spécialistes de l'Hôpital général de Montréal, eux, trouvaient que le jeu n'en valait pas la chandelle.

Quand on évoque la possibilité que Magali confonde les spécialistes de l'Hôpital général en faisant un usage presque normal de son pied dans l'avenir, Mme Lamontagne déclare tout simplement: « On en reparlera dans un an. »

Un lien établi entre la mauvaise alimentation et le rendement scolaire des enfants défavorisés

Des apports insuffisants de plusieurs éléments nutritifs dont le calcium, le phosphore, le magnésium, le potassium et l'acide folique expliquent le manque de concentration et la grande turbulence qui animent les enfants qui mangent peu ou pas du tout au petit déjeuner.

Des nutritionnistes ont noté dans un rapport que rendra public le Conseil scolaire de l'île de Montréal jeudi que les problèmes nutritionnels identifiés relèvent davantage de la qualité de l'alimentation que de sa quantité. L'étude, intitulée « problèmes nutritionnels et performance scolaire en milieu défavorisé » et réalisée l'an dernier auprès de 226 sujets de 3e année issus de 14 écoles

primaires de milieux défavorisés du territoire de l'île de Montréal, a touché des enfants âgés de 9 ans en moyenne.

Les scientifiques ont démontré que l'absence de déjeuner et la consommation d'aliments sucrés exercent une influence négative sur la performance scolaire lors des tests de mathématiques et de langue qui exigent une grande concentration.

Les chercheurs indiquent: « Les résultats confirment l'existence d'une forte corrélation entre la fréquence du déjeuner et les composantes de l'attention, de la fatigue et les comportements psycho-affectifs des écoliers caractérisés par l'humeur. De plus la consommation d'aliments sucrés s'associe

au manque d'attention en classe et au nombre plus élevé de jours d'absence à l'école. »

Le groupe de recherche propose que le programme de mesure alimentaire en milieu scolaire défavorisé accroisse la densité nutritive des diners et des collations offertes aux élèves. Il conseille également d'éviter d'offrir aux élèves des collations contenant des sucres concentrés, lesquels sont déjà trop abondants dans leur alimentation.

Par ailleurs débutait, hier, le programme des mesures alimentaires, ou Plan Pagé, dans 69 écoles primaires et 26 écoles secondaires des milieux défavorisés de trois commissions scolaires de

Montréal. Le budget global est établi à 4 131 217 \$.

Pour l'année 1992-93, une somme de 600 000 \$ a été réservée pour l'achat de cuisines mobiles qui permettront à des institutions de servir des repas chauds et d'ainsi varier le menu et de mieux équilibrer l'alimentation d'appoint.

Cette année, le programme sera lancé de telle sorte que les parents en soient informés pour qu'ils puissent y inscrire leurs enfants.

Des écoliers dont les parents sont en chômage ou bénéficiaire de prestations de bien-être social, des élèves vivant dans une famille monoparentale à faible revenu, sont susceptibles de participer au Plan Pagé.

10 DERNIERS JOURS

RABAIS ANNUEL DE 25 % SUR LES COUVERTS EN ARGENT DE BIRKS

Saxon



"J'ai reçu mon service d'argenterie de Birks en cadeau de mariage. Quatre enfants et neuf petits-enfants plus tard, je peux toujours remplacer la cuillère et la fourchette disparues."

Louis XV



Brentwood



George II Plain



Old English



Georgian Plain



Chantilly





Avec les couverts en argent de Birks, votre table aura toujours un air de fête. Réalisée chez nous par des artisans canadiens, chaque pièce est d'une qualité et d'une beauté incomparables. Profitez dès maintenant de notre rabais annuel de 25 %. Ce solde traditionnel constitue aujourd'hui un investissement. Tous les couverts et les ustensiles de service sont vendus à la pièce.

Le Plan du club exclusif de Birks
Sur tout achat de plus de 1000 \$, vous ne versez que 20 % du montant et réglez le solde en six mois, sans intérêt.

Cet offre est valable du 8 septembre au 3 octobre 1992 inclusivement.

BIRKS



350 ANS

**22 SEPT.
AU CALENDRIER
AUJOURD'HUI**



EN COLLABORATION AVEC

La Presse

MONTRÉAL

fête

Renseignements: (514) 872-7292

★ arts et spectacles

Cirque magique des clowns

Centre communautaire Lajeunesse
(514) 272-3633 Sur réservation
Jusqu'au 12 oct.

Festival international de nouvelle danse

Du 29 sept. au 10 oct.
Rens. (514) 525-1500

Semaine interculturelle maghrébine

Soirée musicale avec le groupe *Timgad* - 18h
Maison de la culture C.D.N.
(514) 487-7560

animation

► Hôtels particuliers de McGill

Visite auto-guidée et exposition
Université McGill: cartes-guides au Burnside Hall et au Marché Bonsecours
(514) 398-4743 Jusqu'au 12 oct.

L'autre Montréal Le Montréal des Montréalais

Des villages à la métropole: Montréal à travers les quartiers du sud-ouest
Dimanche seulement
Sur réservation (514) 521-7802

► Visite à pied du Vieux-Montréal

Brochures disponibles au Marché Bonsecours
(514) 872-7292 Jusqu'au 12 oct.

► Parcours historique

Pointe-aux-Trembles
Départ: Vieux-Moulin P.A.T.
(514) 645-8035 Jusqu'au 12 oct.

► Patrimoine en marche

Circuits historiques dans les quartiers
Brochures disponibles au Marché Bonsecours
(514) 842-8678 Jusqu'au 12 oct.

► L'héritage

Parc Mandela
(514) 733-8323 Jusqu'au 12 oct.

expositions

► Montréal, carrefour d'échange et de commerce

Pointe-à-Callière, musée d'archéologie et d'histoire de Montréal
Enfants moins de 12 ans: entrée gratuite (514) 872-9150

► Atelier d'histoire de Pointe-aux-Trembles

Société Ressources-Loisirs de P.A.T. Inc.
(514) 645-8035 Jusqu'au 12 oct.

► Biodôme

Parc olympique (métro Viau)
(514) 872-3034

► Ces femmes qui ont bâti Montréal

Maison de la culture Mercier
(514) 842-1066 Jusqu'au 12 oct.

► De l'autre côté de la montagne

Exposition sur l'histoire du développement de C.D.N.
Maison de la culture C.D.N. et les rues du quartier
(514) 488-5643 Jusqu'au 12 oct.

► De la Grèce à Montréal

Centre Interculturel Stratheam
(514) 253-2031 Jusqu'au 30 sept.

► Exposition d'une Ferrari pilotée par Gilles Villeneuve

Île Notre Dame
Palais de la Civilisation
Jusqu'au 12 oct.

► Fortin, le peintre de Montréal

Musée Marc-Aurèle Fortin
(514) 845-6108

► L'École de Montréal

« Premier volet »
Maison de la culture Plateau Mont-Royal
(514) 872-2266 Jusqu'au 11 oct.

► Le Japon fête Montréal

Jardin botanique. Pav. Japonais
(514) 872-7954 Jusqu'au 12 oct.

► Les 200 ans de l'église protestante à Montréal

Eglises St-Jean / Erskine and American United
(514) 849-3286 Jusqu'au 12 oct.

► Les enfants de Montréal

Maison de la culture N.D.G.
(514) 872-2157

► Place aux Montréalais!

Centre d'histoire de Montréal
(514) 872-3207 Jusqu'au 12 oct.

► Mes Petites Patries, la nuit

Maison de la culture Rosemont-Petite Patrie
(514) 872-1730 Jusqu'au 4 oct.

► Montréal, une histoire à suivre

Exposition-événement
Musée David M. Stewart, musée du Château Ramezay, musée McCord et Marché Bonsecours
(514) 872-7292 Jusqu'au 12 oct.

► Les Cent jours d'art contemporain de Montréal 1992

Le CIAC aux Galeries du Parc
(514) 288-0811

► Reliefs

Palais de la civilisation
(514) 872-4560 Jusqu'au 27 sept.

► Évolution de la communauté noire anglophone de 1642 à nos jours

Centre des études noires
(514) 989-7373 Jusqu'au 12 oct.

...ET BIEN D'AUTRES ENCORE! RENSEIGNEMENTS: (514) 872-7292

à ne pas manquer

► Les 350 heures du YMCA de Montréal

Dans le cadre de « portes ouvertes », 8 succursales des « Y » offrent 350 heures d'activités gratuites aux Montréalais. Cette semaine, le YMCA Hochelaga-Maisonneuve vous propose: baignade, mise en forme, musculation, aquaforme et plusieurs autres activités. Entrée libre aux activités en cours.
YMCA Hochelaga-Maisonneuve - 4567, rue Hochelaga
(514) 255-4651 Jusqu'au 25 sept.

► Activité gratuite

Pour de plus amples renseignements, consultez le calendrier officiel. Sujet à changements sans préavis.

► Activité vedette

LES GRANDS PARTENAIRES



EN COLLABORATION AVEC

Ville de Montréal

Tourisme Québec

Canada



La présidente Lise Cadotte et son mari, le docteur Marcel Cadotte, lors du Grand Banquet de l'Histoire, le 20 juin 1992.

La Société historique de Montréal: héritage du premier maire de Montréal

Montréal fêtera... Montréal fête... Montréal a fêté... Certains ont tout d'abord été sceptiques... Nous nous sommes ensuite émerveillés... Nous vivons maintenant de nos souvenirs...

Montréal a pavé et le Vieux-Montréal est embelli, malgré une température exécrable, les Montréalais ont assés leurs vacances en ville. Et ils n'ont pas eu assez de temps pour voir toutes les expositions, pour assister à tous les spectacles, pour fêter dans les quartiers.

La grisaille de l'automne nous enveloppera bientôt et avec elle installera en nous la nostalgie d'un été qui fut malgré tout ensoleillé. Et le 350^e anniversaire de la fondation ne sera plus qu'un souvenir. La Corporation des célébrations du 350^e anniversaire de Montréal fermera ses portes et fera le bilan de ses réalisations.

Et la Société historique de Montréal reprendra le flambeau des anniversaires de Montréal. Au fait, combien connaissent cette Société? Au moins 541 personnes, ses membres, recrutés surtout dans Montréal et la région métropolitaine mais aussi partout au Québec. Certains viennent même d'Ontario et des États-Unis.

Fondée en 1858 par Jacques Viger, premier maire de Montréal, elle fut constituée en corporation par une loi du parlement britannique le 4 mai 1859 (Statut 2 Victoria, chapitre 119). Dès le 10 août 1858, sa devise était choisie «Rien n'est beau que le vrai». Née avant la Confédération (1867), elle est aussi la doyenne des sociétés d'histoire au pays et l'une des plus anciennes d'Amérique du Nord. Elle possède des archives extrêmement riches et une collection d'environ 4000 volumes relatifs à l'histoire de Montréal, du Québec et du Canada.

Consciente de son rôle de diffuseur et de promoteur de l'histoire de Montréal, la Société historique de Montréal s'efforce de respecter ses objectifs en répondant aux attentes des historiens chevronnés aussi bien qu'à celles du grand public. Elle accueille d'ailleurs dans ses rangs toute personne intéressée à l'histoire.

Depuis 1859, la Société fait paraître des manuscrits inédits relatifs à l'histoire de Montréal et de la région, organise des colloques scientifiques dont les actes sont publiés et des conférences mensuelles portant sur l'un ou l'autre aspect de Montréal, du Québec et du Canada. Enfin, soulignons la participation recherchée de la Société historique de Montréal aux grandes manifestations culturelles et civiques sans oublier son rôle important comme ambassadrice de la ville de Montréal auprès des autres sociétés d'histoire.

Au cours des années, la Société a parrainé l'érection de monuments et l'apposition de nombreuses plaques commémoratives. Ainsi donc, c'est la Société qui a érigé l'obélisque en l'honneur des pionniers, situé sur la place d'Youville. Elle a aussi collaboré avec la Société d'archéologie et de numismatique de Mont-

réal à l'érection du monument en hommage à Maisonneuve, à la place d'Armes.

Rappelons encore que la Société historique de Montréal a prolongé son action jusqu'en France, aux sources mêmes de la fondation de notre ville, en faisant ériger en 1975 un monument à Neuville-sur-Vanne, village natal de monsieur de Maisonneuve. En 1928, déjà, la Société avait contribué à la réfection de l'église de cette même ville.

Depuis 1917, la Société historique de Montréal rappelle à la population montréalaise les origines de cette ville par une commémoration solennelle, en la basilique Notre-Dame et à la place d'Armes, à la mi-mai de chaque année, qui souligne la fondation de Ville-Marie par Paul de Chomedey de Maisonneuve et Jeanne Mance et à laquelle sont conviés des personnalités, des dignitaires et toute la population de Montréal. Habituellement, à cette occasion, a lieu la remise de la Médaille de la Société qui permet de souligner la contribution exceptionnelle d'une personne à la connaissance du passé montréalais.

Les rôles pédagogique et public de la Société historique de Montréal se sont manifestés de manière particulière à l'occasion de la célébration du 350^e anniversaire de la fondation de Montréal.

En effet, la Société a contribué à donner aux célébrations un caractère historique qui a permis à de nombreux Montréalais de se familiariser avec l'histoire de leur ville.

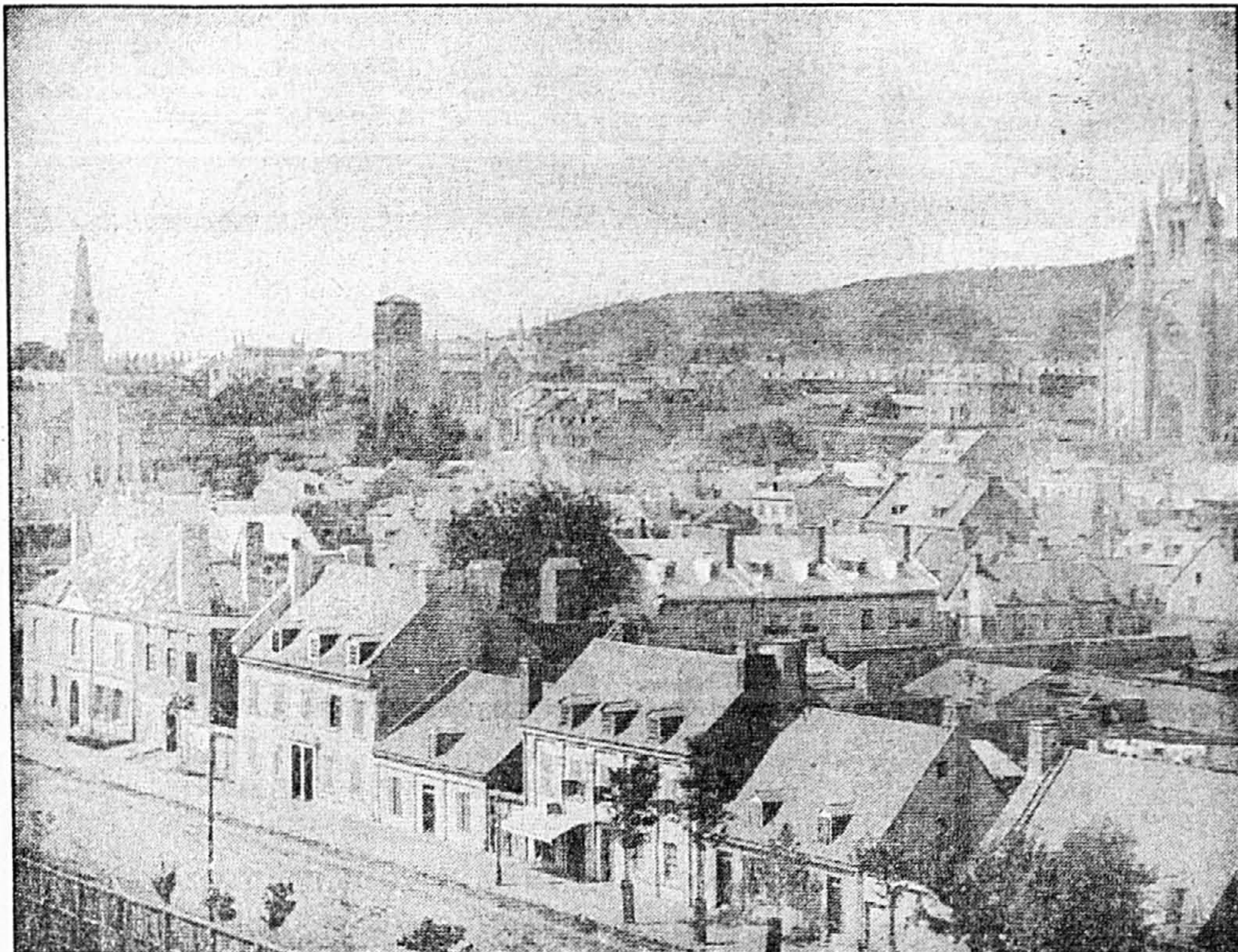
Rappelons tout d'abord la messe commémorative qui a réuni, le 17 mai, à la basilique Notre-Dame, une foule considérable. Organisée par la Société historique de Montréal, cette célébration a été marquée avec dignité l'anniversaire de la fondation mystique de Ville-Marie.

Soulignons aussi le colloque scientifique sur «Les origines de Montréal 1642-1701» et une série de 12 cours publics sur «L'histoire de Montréal et ses lieux historiques». L'importante participation à cette activité démontre que les Montréalais sont réellement intéressés à mieux connaître l'histoire de leur ville. De plus, les conférences mensuelles portaient toutes sur des sujets se rapportant aux origines de Montréal et ont connu une popularité exceptionnelle.

C'est le même souci de fidélité à l'histoire qui a réuni, le samedi 20 juin dernier, plus de 200 personnes, en costumes d'époque, au Grand Banquet de l'Histoire. Ce dernier a remporté un succès retentissant et pourrait devenir un événement annuel de la Société.

Une page de l'histoire de Montréal s'est écrite en 1992, mais le grand livre de l'Histoire de notre ville ne se ferme pas pour autant. Dans la foulée des fêtes du 350^e, plus dynamique et plus créative que jamais, la Société historique de Montréal poursuivra l'oeuvre entreprise par son illustre fondateur, Jacques Viger. Elle prépare déjà la célébration de 351^e anniversaire de la mi-mai 1993. Elle invite la population de Montréal à joindre ses rangs, à lui soumettre des projets et à contribuer ainsi à un plus grand rayonnement de l'histoire de notre ville.

Lise CADOTTE, présidente, Société historique de Montréal.



LE MONTRÉAL D'HIER

Contraste

Le daguerréotype du milieu du siècle dernier qui vous propose un panorama du «faubourg Hors-les-Murs» (ainsi nommé parce qu'il se trouvait au nord des fortifications), date précisément de 1851 et serait la plus ancienne photo connue montrant des rues d'une ville canadienne, et il est la propriété des Archives publiques du Canada depuis 1973. Cette photo prise dans un édifice en hauteur montre à l'avant-plan la rue Vitré (actuelle rue Viger), bordée de maisons de pierre, tout comme la rue Saint-Alexandre, qui conduisait à l'église St. Patrick, dont on aperçoit les flèches gothiques à la droite de la photo, et la rue de La Gauchetière, qui passait devant cette église. Dans le lointain, vers le centre de la photo, on peut voir l'église St. Andrew (avec son clocher sans flèche), bâtie à mi-hauteur de la côte du Beaver Hall. Pour reprendre cette photo avec le milieu bâti de 1992, notre collègue Jean Goupil a dû monter sur le toit de l'hôtel Inter-Continental, à cause de la hauteur des édifices qui envahissent le seul point de repère commun aux deux photos, l'église St. Patrick. Tous les autres édifices sont disparus. Et pour ceux que la chose peut intéresser, l'église St. Andrew a été incendiée en 1869, et son emplacement est occupé par le siège social de Bell Canada.



Rue DOWD

Un curé près de son église

Diane ARCHAMBAULT-MALOUIN
collaboration spéciale



LE MONTRÉAL
TOPONYMIQUE

Àu début des années 1840, les Irlandais catholiques souhaitent faire construire une église; depuis déjà trente ans, ils empruntent pour leurs offices religieux la chapelle Notre-Dame-de-Bon-Secours et celle des Recollets, situé à proximité de la rue du même nom. Ce rêve se concrétise quelques années plus tard. Le 17 mars 1847, jour anniversaire du saint patron irlandais, l'église Saint-Patrick est consacrée.

À cette époque, il n'y a encore qu'une seule paroisse à Montréal, l'église des Irlandais n'est donc qu'une desserte administrée par le curé de Notre-Dame. C'est investi de cette autorité que Joseph Vincent Quiblier fait la rencontre, en Irlande, du père Patrick Dowd (1813-1891). Cet Irlandais, originaire du comté de Louth a fait ses études à Paris et a été ordonné prêtre sulpicien en 1837. À l'invitation du supérieur montréalais, le père Patrick Dowd

vient s'établir à Montréal en 1848; il devient le deuxième curé de la communauté irlandaise. Dès ce moment, il prend en charge l'orphelinat Saint-Patrick et le refuge St. Bridget qui, plus tard, prendra son nom avant de disparaître en 1979. Lorsque le 21 novembre 1866, Mgr Ignace Bourget, fonde la première paroisse anglaise de la ville, le père Dowd devient le premier curé montréalais d'une paroisse de langue anglaise.

Le 14 mai 1877, les autorités municipales changent le nom de la rue Saint-Germain, dénommée d'après Bernard Saint-Germain qui avait fait cession des terrains, quarante ans plus tôt.

Désormais, cette rue, entre les rues de Bleury et Saint-Alexandre, au sud de la rue Dorchester (actuel boulevard René-Lévesque), allait rendre hommage au curé Patrick Dowd qui, comme bon nombre de sulpiciens montréalais, repose maintenant dans la crypte sous la chapelle du séminaire de la rue Sherbrooke.

Les journaux d'époque rapportent qu'au moment des funérailles de ce curé catholique, les cloches de la Christ Church anglicane, rue Sainte-Catherine se sont jointes aux cloches catholiques pour accompagner ce pasteur estimé de toute la ville jusqu'à son dernier repos. Il semble bien que le sectaire «esprit de clocher» n'était pas de mise, en cette fin de siècle!

Historienne de l'art et de l'architecture, détentrice d'une maîtrise en études des arts de l'UQAM, Diane Archambault-Malouin vient de compléter une recherche sur la toponymie montréalaise.

Sources: Archives de la Ville de Montréal, section toponymie; Robert Lipscombe, *The Story of Old St. Patrick*, Montréal, s.e., 1967; Guy Pinard, *Montréal, son histoire, son architecture*, tome 4, Montréal, Éditions du Meridien, 1991, pp. 420-439.



ÉPHEMÉRIDE
MONTRÉLAISE

1910 — Le premier monoplan construit à Montréal vole dans le ciel montréalais.
1922 — CKAC, la première station radiophonique de langue française au monde entre en ondes à Montréal.
1955 — La Comédie Française entreprend à Montréal une tournée qui la mènera également à Québec, Ottawa et Toronto.
1967 — Expo 67 accueille son 42 073 562^e visiteur, battant ainsi le record de l'Exposition universelle de Bruxelles.
1971 — Bernard Lortie est reconnu coupable de l'enlèvement de Pierre Laporte, qui était ministre du Travail et qui fut assassiné quelques jours après son enlèvement.

Saint-Hubert et Brossard ont augmenté leur population de plus de 20 p. cent en 10 ans

GILLES ST-JEAN

Les villes de Brossard et de Saint-Hubert ont connu des hausses de population dépassant les 20 p. cent entre 1981 et 1991, indique une étude socio-économique faite pour la Municipalité régionale de comté (MRC) de Champlain.

Cette MRC est la plus peuplée au Québec avec 312 734 personnes, et ce même si son territoire est le plus petit. Elle réunit les villes de Longueuil, Saint-Hubert, Brossard, Saint-Lambert, Greenfield Park et LeMoyne.

Selon l'étude des urbanistes consultants, Pierre-Luc Côté et Nathalie Ward, établie à partir des recensements de Statistique Canada, la population de Brossard est passée de 52 232 à 64 795 entre 1981 et 1991, une augmentation de 24,04 p. cent. Celle de Saint-Hubert est passée

de 60 573 à 74 027, en augmentation de 22,21 p. cent entre 1981 et 1991. Durant la même période, la population de Longueuil est passée de 124 320 à 129 874, une augmentation de 4,46 p. cent.

Les auteurs attribuent ces hausses au développement résidentiel dans ces villes, tandis que les diminutions constatées dans les cas de Greenfield Park et LeMoyne (respectivement 4,72 et 11,81 p. cent) et la faible hausse de la population de Saint-Lambert (2,03 p. cent) sont attribuées au mouvement migratoire naturel, à la faible augmentation du nombre de logements due au territoire presque entièrement urbanisé et à la baisse du nombre de personnes par ménage.

Les auteurs signalent que, malgré tout, la MRC de Champlain a connu une hausse de population plus faible (10,76 p.

cent) que ses voisines de Roussillon (qui comprend notamment Candiac, Châteauguay, Delson, La Prairie, Saint-Constant et Sainte-Catherine), dont la population a augmenté de 27,49 p. cent, et de Lajemmerais (où se trouvent Varennes et Boucherville), dont la population a crû de 27,24 p. cent.

En ce qui concerne l'île de Montréal, sa population est passée de 1 760 122 en 1981 à 1 775 871 en 1991, une augmentation de 0,89 p. cent, indique le document.

En ce qui a trait aux groupes d'âge au sein de la population de la MRC, les auteurs signalent un « gonflement » très marqué chez les 20-44 ans qui constituent 45 p. cent de la population, selon des données fédérales de 1986 (les plus récentes disponibles à ce sujet, selon M. Côté). Ce gonflement serait attribuable au nombre de jeunes

ménages ayant acheté une propriété.

La domination de ce groupe d'âge était évidente aussi dans les MRC de Lajemmerais et de Roussillon. Les personnes âgées de plus de 65 ans étaient plus nombreuses dans la MRC de Champlain (6,8 p. cent ou 19 965 personnes) que dans ses deux voisines de la Rive-Sud.

Citant le recensement fédéral de 1986, l'étude indique par ailleurs que le revenu moyen des ménages était de 36 228 \$ dans la MRC de Champlain, contre 38 292 \$ dans la MRC de Roussillon et 36 744 \$ dans la MRC de Lajemmerais, alors qu'il était de 30 848 \$ dans l'île de Montréal.

Dans les villes, c'est à Saint-Lambert que le revenu moyen des ménages était le plus élevé (50 243 \$), puis à Brossard (44 641 \$).

Le maire de Saint-Hubert veut abaisser la dette

GILLES ST-JEAN



Pierre D. Girard

Le maire de Saint-Hubert, M. Pierre D. Girard, a promis hier soir que s'il est reporté au pouvoir il fera baisser encore le ratio d'endettement par rapport à la richesse foncière de la ville, qu'il dit avoir déjà réduit pendant son premier mandat.

Au cours d'une conférence de presse pendant laquelle il a présenté son équipe, l'Alliance démocratique, ainsi que son programme électoral, M. Girard a souligné que sous son administration, la cote de crédit de Saint-Hubert s'était améliorée (de BB à BBB) et que la ville avait haussé de 50 p. cent la contribution des secteurs industriel et commercial dans la cassette municipale (de 8,2 à 12,6 p. cent du total).

Le maire Girard, qui sollicite un deuxième mandat, a également fait valoir que son administration avait cessé de vendre des terrains pour financer les opérations courantes de la ville, une méthode de financement qu'il a reprochée à l'administration de son prédécesseur. (M. Guy Desgroseillers, qui brigue à nouveau les suffrages à la tête du Parti civique, avait été défait par M. Girard en 1988.)

« Brossard a payé son nouvel hôtel de ville comptant en vendant des terrains alors qu'ici, on payait des salaires. Ça

n'avait aucun sens », a dit M. Girard.

Le maire sortant a aussi l'intention, s'il est reporté au pouvoir, de doter la ville d'un comité exécutif de trois personnes. Selon lui, un tel comité coûterait 45 000 \$ aux contribuables chaque année — 15 000 \$ pour chacun de ses membres.

« Saint-Hubert est l'une des rares villes de sa taille à ne pas en avoir. Un comité exécutif de trois membres aurait la possibilité d'abattre beaucoup plus de travail qu'un maire à temps plein tout seul », a noté M. Girard.

Plus de saisies de drogue à Mirabel

Presse Canadienne

de fromage, sans compter les valises à double fond qui sont encore utilisées fréquemment, selon le services des douanes.

Les douaniers de l'aéroport de Mirabel ont saisi 356 kilos de narcotiques d'une valeur totale de 135 millions sur le marché noir entre avril 1991 et août 1992, révèle un rapport rendu public hier par l'administration des douanes.

Il s'agit là d'une augmentation de 229 p. cent par rapport à la même période l'an dernier.

Les douaniers ont trouvé de la drogue cachée dans des planches à voile, des skis nautiques, des bouteilles de rhum ou des boîtes

Cours d'informatique au YWCA

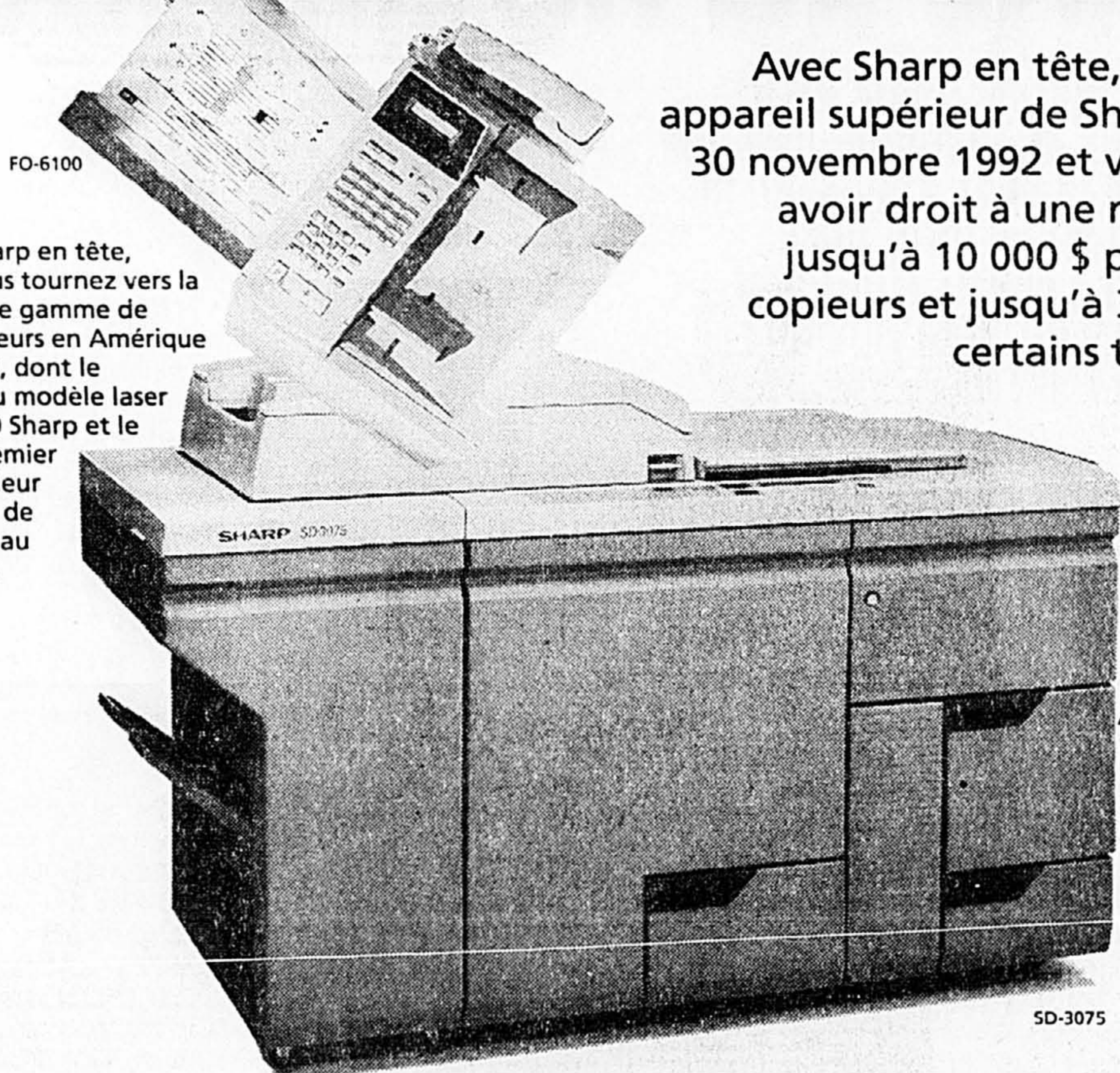
Intro. Dos, WordPerfect, Lotus, DBase, Bedford, Windows, Word et Excel sous Windows

Inscription: 955-7766

Excel, gestion d'information 1355, RENÉ-LÉVESQUE OUEST

SHARP EN TÊTE

10 000 \$ JUSQU'À POUR PASSER À UN APPAREIL SUPÉRIEUR DE SHARP



Avec Sharp en tête, vous vous tournez vers la meilleure gamme de télécopieurs en Amérique du Nord, dont le nouveau modèle laser FO-6100 Sharp et le tout premier télécopieur couleur de bureau au monde.

Avec Sharp en tête, passez à un appareil supérieur de Sharp avant le 30 novembre 1992 et vous pourrez avoir droit à une remise allant jusqu'à 10 000 \$ pour certains copieurs et jusqu'à 3 000 \$ pour certains télécopieurs.

Avec Sharp en tête, vous vous tournez vers une gamme imposante de copieurs gagnants, sans oublier les nouveaux modèles SF-2022, SF-2027 et SD-3075, les copieurs perfectionnés à grande vitesse et fort volume de Sharp.

Pour connaître le nom de votre marchand Sharp participant, téléphonez au 1-800-56-SHARP

SHARP
DES PRODUITS SHARP
INCOMPARABLES™

ROOTS

DIX-NEUVIÈME

ANNIVERSAIRE

ROOTS CÉLÈBRE DIX-NEUF ANS D'EXPÉRIENCE EN VOUS OFFRANT

19% D'ESCOMPTE

SUR TOUTE LA MARCHANDISE À PRIX RÉGULIER

Jusqu'au 26 septembre 1992.
Dans toutes les boutiques Roots participantes.

CE MERCREDI

LOTTO
649
10 MILLIONS \$ Approx.

Ça change pas le monde. Sauf que...



loto-québec

TÉLÉPHONE CELLULAIRE | TÉLÉAVERTISSEUR | RADIOCOMMUNICATIONS | TRANSMISSION DE DONNÉES SANS FIL | SERVICE TÉLÉPHONIQUE AIR-SOL

LES CLEFS DE CONTACT

SERVICE
TÉLÉPHONIQUE
AIR-SOL AIRFONE^{MD}
Restez en contact, même à
10 000 mètres d'altitude.



TÉLÉAVERTISSEUR
(Auparavant offert par National Pagette)
Livrez à temps tous vos messages, peu importe
l'endroit où vous vous trouvez.

TRANSMISSION
DE DONNÉES SANS FIL
Assurez la transmission, que
vos ordinateurs soient à deux pas
ou à 2000 kilomètres
l'un de l'autre.



TÉLÉPHONE CELLULAIRE
Rejoignez votre monde grâce
au réseau cellulaire le plus
étendu au pays.



RADIOCOMMUNICATIONS
Tenez-vous en liaison constante
au moyen de systèmes intégrés de
radiocommunications voix et données.

SUR TERRE COMME AU CIEL

*Pour rejoindre vos interlocuteurs ou être
rejoint, peu importe l'endroit où vous vous
trouvez, vous n'avez désormais qu'un nom
à retenir : Bell Mobilité.*

Personne ne vous offre une gamme aussi

*complète de services de communications
mobiles : téléphone cellulaire, téléavertisseur,
radiocommunications, transmission de
données sans fil et service téléphonique air-sol
pour passagers Airfone^{MD}, le tout sous*

un même toit et sous une même bannière.

*Pour établir et maintenir le contact,
sur terre comme au ciel, Bell Mobilité détient
la clef. Pour plus de renseignements, donnez-
nous un coup de fil au 1 800 267-0123.*

Bell Mobilité

En contact, partout et en tout temps

Hydro: Ottawa a-t-il compétence sur Eastmain?

Presse Canadienne
OTTAWA

■ Ottawa interjette appel d'un jugement qui l'oblige à mener une étude environnementale complète du projet de développement hydroélectrique d'Eastmain, au Québec.

«Nous en appelons (du jugement) parce que ce projet est purement provincial et ne relève pas du fédéral», a déclaré lundi l'attaché de presse du ministre de l'Environnement Jean Charest, M. Yvan Huneault. La cause doit être entendue en Cour fédérale d'appel à Montréal, entre les 14 et 16 octobre.

Entre-temps cependant, Ottawa est à mettre sur pied un comité d'examen chargé d'évaluer le

projet, comme le lui a ordonné un juge de la Cour fédérale il y a près d'un an.

À ce sujet, un porte-parole du Bureau fédéral d'examen des évaluations environnementales, a d'ailleurs indiqué que le recrutement de membres pour le comité avait déjà débute. «Le gouvernement fédéral obéit à la loi, à l'ordonnance du tribunal, c'est la raison pour laquelle nous le faisons», a expliqué M. Darryl Perry.

L'enjeu dans cette affaire consistera à savoir si la Loi fédérale des pêcheries peut être invoquée pour justifier la tenue d'une évaluation environnementale. Si le tribunal conclut qu'elle ne peut pas l'être, la portée de toutes les évaluations environnementales futures en sera substantiellement restreinte.

Moins connu que le mégaprojet de 12,6 milliards de Grande-Baleine, Eastmain, évalué à 1,5 milliard, reste quand même gigantesque et controversé. On dit qu'à Ottawa, les fonctionnaires fédéraux aimeraient bien éviter toute polémique sur ce dossier pendant la campagne référendaire sur l'accord de Charlottetown.

En octobre dernier, le juge de la Cour fédérale Paul Rouleau a ordonné à Ottawa d'effectuer une évaluation des impacts environnementaux du projet Eastmain, en rejetant l'argument voulant que le projet relève de la compétence des provinces.

Ce projet touche à des domaines «de responsabilité fédérale comme la navigation, les pêches et les oiseaux migrateurs», et on ne peut pas ne pas en tenir compte, statuait le juge Rouleau.

Mais des avocats du gouvernement fédéral croient que ce jugement pourrait être invalide par la décision rendue par la Cour suprême du Canada dans le dossier du barrage de la rivière Oldman en Alberta. La Cour a déclaré qu'Ottawa devait mener une évaluation d'impact environnemental uniquement là où il a un devoir de réglementation. Ce que cela signifie au juste demeure incertain.

La Loi des pêcheries interdit toute pollution néfaste aux poissons. Mais les avocats d'Ottawa feront valoir que la loi ne requiert pas un permis pour les projets nuisibles aux poissons et qu'il n'y a donc pas lieu de mener une évaluation environnementale.

Le gouvernement du Québec en appelle du jugement Rouleau pour la même raison, a dit M. Perry.

Volée de plombs contre un autobus d'écoliers

■ On a tiré des projectiles de plomb sur un autobus d'écoliers, hier après-midi, à Dollard-des-Ormeaux, en banlieue ouest de Montréal.

L'incident est survenu à l'intersection des rues Lake et Hurteau, à 15 h 45, après la fin des classes, au moment où le véhicule ramenait des enfants à la maison. Deux décharges de carabine à plomb ont atteint l'autobus, fracassant deux vitres et blessant légèrement un élève de l'école primaire Saint-Luc, de la commission scolaire Baldwin-Cartier.

«On ne sait pas s'il a été atteint par des éclats de vitre ou par une balle. Il souffrait d'une

marque rougeâtre au cou. Il est retourné chez lui immédiatement après», a expliqué le porte-parole du transporteur Transco, Michel Larocque.

La police de la CUM a ouvert une enquête mais connaissait peu de détails sur cette affaire, hier soir, a ajouté le lieutenant Gilbert Fafard, du district 12.

«On pense qu'il s'agit de jeunes qui voulaient s'amuser. Nous allons demander à la police d'effectuer une surveillance accrue dans le secteur, pour éviter que ça se reproduise», a poursuivi Michel Larocque qui a déjà observé quelques incidents semblables dans le passé.

CHEZ NISSAN,
NOUS CROYONS QUE LA DERNIÈRE CHOSE
DONT LA PLANÈTE A BESOIN,
C'EST D'UNE AUTRE VOITURE.

1

Et pourtant, nous en avons construit une. Pourquoi?

2

Parce que nous croyons qu'il est possible de construire une voiture qui allie la puissance d'un moteur de 150 chevaux à 16 soupapes et DACT à l'économie d'essence. Le moteur de l'Altima est le plus puissant de sa catégorie et l'un des plus sobres.*

3

Parce que nous croyons qu'une voiture peut être assez spacieuse pour être confortable sans prendre des proportions indésirables. L'Altima accueille confortablement quatre adultes dans un cadre raffiné, disponible avec tableau de bord en similibois, tout en demeurant facile à stationner.

4

Parce que nous croyons qu'une voiture doit être sécuritaire. L'Altima est pourvue de serrures de portes arrière à l'épreuve des enfants, d'un coussin gonflable côté conducteur et on peut l'obtenir avec un dispositif de freinage antiblocage ABS.

5

Parce que nous croyons qu'il est possible de construire une voiture qui respecte davantage l'environnement. L'Altima est plus silencieuse, possède un système de climatisation sans CFC et sa peinture extérieure est appliquée par un procédé de vaporisation** sans risque pour la couche d'ozone.

Le gouvernement fédéral songe à poursuivre Tioxide Canada qui pollue le Saint-Laurent

d'après CP
OTTAWA

Le ministère de la Justice envisage de porter des accusations contre la compagnie Tioxide Canada pour déversement quotidien de tonnes d'acide sulfurique dans le Saint-Laurent.

Néanmoins, si l'on en croit un fonctionnaire qui a insisté pour ne pas être identifié, le ministère hésite à aller de l'avant, craignant qu'une mesure de ce genre ne soit considérée comme une intrusion du gouvernement fédéral dans les affaires du Québec et qu'elle ne nuise au résultat positif qu'Ottawa espère du référendum du 26 octobre sur l'accord de Charlottetown.

L'usine qu'exploite Tioxide à Tracy, non loin de Sorel, rejette tous les jours dans le fleuve quelque 126 tonnes d'acide sulfurique. Elle est considérée comme l'un des plus gros pollueurs du Saint-Laurent et, à ce titre, fait l'objet de protestations depuis des années.

Des inspecteurs d'Environnement Canada ont exécuté huit mandats de perquisition dans trois installations dépendant de Tioxide, notamment le siège social de la compagnie, à Montréal.

Le dossier qui a ainsi été mis sur pied a été soumis au ministère de la Justice, auquel il revient de décider si des poursuites seront intentées contre cette entreprise, et la forme qu'elles prendront.

La Loi sur les pêches interdit le rejet de toute substance nocive dans une étendue d'eau où vivent des poissons, et prévoit des amendes pouvant atteindre un million pour une première infraction, et des peines de prison maximales de trois ans pour les infractions subséquentes.

L'usine de Tioxide fabrique une substance servant au blanchiment de divers produits, tels la pâte dentifrice et la peinture. Environnement Québec s'efforce depuis cinq ans au moins de convaincre la compagnie de mettre fin à la pollution qui résulte de ses activités, mais sans succès. En septembre 1986, Tioxide s'était engagée à éliminer 85 pour cent de ses déversements d'acide avant

1991, mais elle n'a jamais mis en pratique les mesures d'atténuation promises.

En mai dernier, le ministre québécois de l'Environnement, Pierre Paradis, avait fait savoir qu'il ferait fermer l'usine si elle ne mettait pas immédiatement fin à sa pollution. Tioxide a porté cette ordonnance en appel, et poursuit ses activités en attendant le résultat, ce qui pourrait prendre un an au moins.

Le gouvernement du Québec a promis à Tioxide un prêt sans intérêt de huit millions pour permettre à la compagnie de construire une usine d'assainissement à Bécancour, Ottawa devant verser une somme identique.

Greenpeace manifeste du haut de la tour Eiffel

Agence France-Presse
PARIS

Cinq militants de Greenpeace ont escaladé hier la tour Eiffel, dans le centre de Paris, pour déployer une large banderole portant l'inscription: «Non à la pollution légale des mers».

Une action qui vise à faire pression sur les décisions que doit prendre, aujourd'hui, la conférence de Paris qui réunit les 13 pays riverains de l'Atlantique nord-est.

Dans un communiqué, Greenpeace demande que la nouvelle Convention qui doit être adoptée à cette occasion «interdise les rejets en mer de substances toxiques et persistantes comme les organochlorés et les immersions de déchets nucléaires».

L'organisation écologiste dénonce également la position des gouvernements anglais et français qui s'opposent, dit-elle, à l'interdiction définitive des immersions de déchets nucléaires en mer.

La question des immersions de déchets radioactifs est, en effet, au cœur de la conférence de Paris. Tous les pays, sauf la Grande-Bretagne, souhaitent l'arrêt définitif de cette pratique. La Grande-Bretagne, seule, reste en faveur d'un moratoire qui laisserait la porte ouverte dans une dizaine d'années à la reprise des immersions. La France, qui préside la conférence, devrait aller dans le sens de la demande britannique pour ne pas faire échouer la réunion.

6

Parce que nous croyons que les garanties devraient protéger les gens qui conduisent les voitures plutôt que ceux qui les fabriquent. Cette philosophie porte un nom : l'Engagement Satisfaction Nissan^{MC}.

7

Parce que nous croyons qu'une voiture, aussi perfectionnée soit-elle, doit demeurer abordable à l'achat. Le prix de base de l'Altima est de 16 490 \$⁺ seulement.



LE MOTEUR D'UNE GÉNÉRATION

8

Nous n'essayons pas de régler le sort du monde. Nous essayons simplement de construire des voitures pour mieux vivre.

9



LA TOUTE NOUVELLE
ALTIMA
DE NISSAN

Risques d'étranglement

Presse Canadienne
QUEBEC

■ Depuis février 1989, au pays, sept enfants âgés de 10 mois à deux ans ont trouvé la mort après s'être pendus accidentellement avec des cordons de stores ou de rideaux, a rappelé hier Consommation et Corporations Canada, qui a lancé une campagne de sensibilisation sur les dangers des cordons facilement accessibles aux enfants.

Le plus souvent, le lit de l'enfant était placé à proximité du store, ou encore l'enfant est monté sur un meuble pour rejoindre le cordon qu'il s'est

passé autour du cou. S'il survient une chute, celle-ci peut être fatale.

Depuis 1987, on rapporte 19 accidents de ce genre au pays, dont sept mortels.

Afin de prévenir de telles tragédies, certaines précautions élémentaires peuvent être prises, comme d'enrouler le cordon sur lui-même, de l'attacher au store à l'aide d'une épingle à linge ou encore de l'enrouler autour d'une attache fixée sur le mur près du haut du store.

Les fabricants de stores ne sont pas tenus d'émettre un avis de risque de strangulation sur les emballages de leurs produits ou sur ces derniers.

Orthographe, syntaxe, grammaire, des outils que les finissants de cégep ne maîtrisent pas

Presse Canadienne
QUEBEC

■ A peine la moitié des finissants des cégeps désirant être admis à l'université ont réussi le test de français imposé par le ministère de l'Enseignement supérieur, en mai dernier.

Ces résultats illustrent à nouveau les carences dans la maîtrise du français des finissants des cégeps. «La maîtrise du français écrit de nos étudiants des collèges candidats à l'université révèle des lacunes importantes en syntaxe, en ponctuation et en orthographe

d'usage et grammatical», a indiqué la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science, Lucienne Robillard, dans une lettre transmise aux cégeps, la semaine dernière.

Ainsi, 55,5 p. cent des 18 262 étudiants qui ont subi le test, le 13 mai dernier, ont répondu aux deux conditions posées pour le réussir. Ils devaient rédiger un texte de 500 mots sur l'un des trois thèmes proposés. Les deux conditions étaient d'abord d'obtenir une note globale de 60 p. cent et mériter au moins la moitié des points sur les critères d'évaluation portant sur la qualité de la langue: construction des phra-

ses, ponctuation, orthographe et usage grammatical.

Les autres critères d'évaluation portaient sur la clarté de l'opinion exprimée par les étudiants ainsi que sur la qualité de leurs arguments.

Les candidats aux études universitaires semblent avoir beaucoup mieux répondu à la première condition posée à la réussite du texte, puisque 83 p. cent ont obtenu la note de 60 p. cent et plus, alors que 56,4 p. cent des étudiants ont amassé 50 p. cent des points et plus pour la qualité de la langue.

Les finissants des cégeps par-

viennent donc à exprimer leurs idées d'une façon assez cohérente mais connaissent des difficultés avec l'orthographe, la construction des phrases et la ponctuation. Ils ont obtenu une note moyenne de 89 p. cent aux quatre critères portant sur la cohérence et la clarté du discours, et de 59,3 p. cent aux trois critères regroupés sous la rubrique langue.

Ces résultats ne surprennent pas, a estimé la ministre de l'Enseignement supérieur, parce qu'ils se comparent à ceux obtenus lorsque les universités se chargeaient de faire subir des tests de français à leurs candidats sortant des cégeps. Mme Robillard estime pourtant que le niveau de maîtrise du français des finissants des cégeps est préoccupant.

«Les résultats obtenus sont suffisamment éloquentes et appellent d'eux-mêmes des actions vigoureuses dans l'enseignement collégial, comme dans tous les ordres d'enseignement», écrit la ministre dans sa missive transmise aux cégeps.

Elle promet d'ailleurs que l'enseignement du français écrit sera abordé lors de la commission parlementaire sur l'avenir des cégeps, qui se tiendra à l'Assemblée nationale, plus tard à l'automne.

L'archevêque de Chicago veut prévenir

Associated Press
CHICAGO

■ L'archevêché de Chicago, la deuxième juridiction catholique des États-Unis par importance, a annoncé lundi la mise en route d'un «numéro vert» pour recueillir les plaintes des victimes d'abus sexuels commis par des prêtres, notamment sur des enfants.

Le cardinal Joseph Bernardin, chef spirituel de 2,3 millions de catholiques dans la région de Chicago, a également décidé de mettre en place un comité indépendant composé de six laïcs et trois prêtres chargé d'examiner toutes les plaintes recueillies sur cette ligne d'appels gratuite et de prendre des sanctions à l'encontre des prêtres reconnus responsables d'abus sexuels sur des paroissiens.

Toutes les plaintes seront transmises à l'agence de l'État chargé des questions relatives aux abus sexuels sur les enfants, le Département des services familiaux et des enfants de l'Illinois, qui pourra décider, le cas échéant, de mener l'affaire devant le tribunal.

«Le partage l'anxiété de tous ceux qui sont affectés par cette tragédie: les victimes (d'abus sexuels), leur famille, leur entourage et les prêtres», a déclaré l'archevêque lors d'une conférence de presse. «Et si je ne peux pas changer le passé, je peux faire quelque chose pour l'avenir.»

Le cardinal Bernardin faisait référence à toute une série d'affaires, une soixantaine depuis 1963 pour son seul archevêché, mettant en cause des prêtres accusés d'atteintes aux bonnes mœurs ou d'abus sexuels, notamment sur de jeunes enfants.

Vestige de 2500 ans découvert au lac Memphré


Presse Canadienne
MAGOG

■ Deux fragments trouvés par le plongeur et historien Jacques Boisvert dans le lac Memphremagog il y a un peu plus d'une semaine proviendraient d'un vase fabriqué il y a 2500 ans.

C'est ce qui ressort d'un examen effectué par des archéologues attachés au Centre de conservation du ministère québécois des Affaires culturelles.

Selon eux, la texture de l'argile dont sont faits les fragments et les motifs grossiers qui les décorent indiquent que le vase d'environ 24 centimètres de diamètre et 32 centimètres de hauteur dont ils proviennent a été créé pendant la période du sylvicole inférieur.

Les archéologues situent cette période qui a été témoin de l'apparition de la poterie amérindienne au 5e siècle avant Jésus-Christ.



Profitez du système

Jusqu'au 7 décembre, profitez de l'offre exceptionnelle de Datapac^{MC}, le réseau de transmission de données le plus fiable au pays. Imaginez: pendant cette période, nous annulons les frais d'installation de nouvelles lignes! Mieux: vous n'aurez pas à payer le tarif d'accès lors du premier mois*. En clair, vous pouvez économiser jusqu'à 500\$ pour une nouvelle ligne Datapac.

**DATAPAC:
AUCUNS FRAIS
D'INSTALLATION
JUSQU'AU
7 DÉCEMBRE
1992.**

Système hautement performant, Datapac rayonne dans plus de 200 localités au Canada et dans une centaine de pays à travers le monde, y compris les États-Unis. De plus, vous pouvez compter sur le savoir-faire de nos conseillers et sur notre service d'assistance 24 heures sur 24.

Appelez dès maintenant votre conseiller ou le Service à la clientèle au 1 800 363-6228.

Bell
des gens de parole^{MC}

*Certaines restrictions s'appliquent. Dans tous les cas, les produits compris dans cette offre doivent être conservés pour une période minimum de 12 mois suivant l'installation.

DU 25 SEPTEMBRE AU 4 OCTOBRE, 1992

JE M'ÉVADE DANS CHARLEVOIX

Venez vivre quelques heures au cœur de la nature infinie de Charlevoix. Laissez-vous envelopper par ce milieu qui a une âme, où tout se vit à l'échelle humaine. Prenez contact avec tous vos sens des éléments qui caractérisent Baie-Saint-Paul, l'Île-aux-Coudres, Saint-Joseph-de-la-Rive, les Éboulements, Saint-Hilarion, Saint-Urbain et Petite-Rivière-Saint-François.

72 ACTIVITÉS... quelques suggestions...

CULTURE: Jim Corcoran, Lynda Lemay, Soirée renaissance, Contes et Légendes, Ragtime Café, Concours de photos, Concert d'orgues et voix...

PLEIN AIR: Croisière des capitaines, Tour de l'Île-aux-Coudres à vélo, Anorak et Shoes-clack pour la Course aux Trésors, Descente du Cratère de Charlevoix à vélo...

BONNE BOUFFE: Souper à l'italienne, Gastronomie Amérindienne, Brunch musical de monsieur le Curé, Brunch-exposition Hommage à Gabrielle Roy...

**Rêves
d'automne
BAIE-SAINT-PAUL**

Au profit de la Fondation Centre Hospitalier De Charlevoix.

Information - Billetterie: 11 rue Forget, Baie-Saint-Paul, Qc (418) 435-2535



Les vainqueurs, Wim Verstraeten, à droite, et Bertrand Piccard, tous deux de Belgique, photographés au moment de leur départ de Bangor, la semaine dernière.

PHOTO AP

Course transatlantique: le ballon belge atterrit vainqueur en Espagne

Reuter
LONDRES

Un Belge et un Suisse ont remporté la première course transatlantique en ballon dans le sens Ouest-Est, sous les couleurs de la Belgique, tandis que leurs concurrents britanniques se sont classés deuxièmes.

Wim Verstraeten et son coéquipier helvétique, Bertrand Piccard, ont annoncé par télex qu'ils avaient atterri près de la ville espagnole de Zamora, non loin de la frontière portugaise, à 01 h 30 GMT lundi. En 115 heures de vol, ils avaient alors parcouru 4130 km depuis leur départ des États-Unis.

L'équipage néerlandais qui espérait arriver deuxième a été contraint lundi à amerrir dans le Golfe de Gascogne, au large des côtes françaises. Ses deux occupants ont été secourus par un hélicoptère britannique. Souffrant du froid et de commotion, ils ont été hospitalisés.

Le ballon des britanniques Don Cameron et Rob Bayly s'est quant à lui posé sur une plage portugaise.

Les Américains Troy Bradley et

Richard Abruzzo, toujours en l'air, tentent de battre le record de durée en ballon. Il leur faut pour cela ne pas atterrir avant mardi à 2 h 30 GMT. Le record actuel a été établi en 1978 par Ben Abruzzo, père de Richard, lors de la première traversée réussie de l'Atlantique en ballon.

Leur nacelle pourrait se poser en Algérie.

Un cinquième ballon, avec un équipage allemand, a dû amerrir samedi soir.

Les cinq ballons étaient partis mercredi de Bangor, dans le Maine, sur la côte est des États-Unis.

5 ÉTOILES, 2 COUVERTS, 1 TÊTE-À-TÊTE...



Un week-end tout en douceurs, en pleine nature, à quelques minutes du Vieux-Québec.

Réservez dès maintenant votre forfait couleurs d'automne !

Ce forfait comprend: À partir de **73\$** bicyclette, badminton, croquet, la chambre, le repas du soir, le petit déjeuner et l'accès à toutes les activités sportives: randonnées pédestres, jeux de piscine intérieure, sauna, bains galets et salle de jeux intérieurs.

Prix par personne, par jour, en occupation double.

Taxes et service en sus.

RÉSERVATION:
1-800-463-2841
(418) 848-2551

MANOIR DU LAC DELAGE

Le 5 étoiles de la vie au grand air...

VENTE DE LIQUIDATION MAZDA AUTORISÉE PAR LE MANUFACTURIER

Obtenez une transmission automatique ou une remise de valeur équivalente* à l'achat de certains modèles 1992.



323

L'intérieur le plus spacieux de sa catégorie.
Plus d'espace de chargement que toute autre importée de sa catégorie.
«Pour le rapport qualité/prix, la 323 est imbattable!»

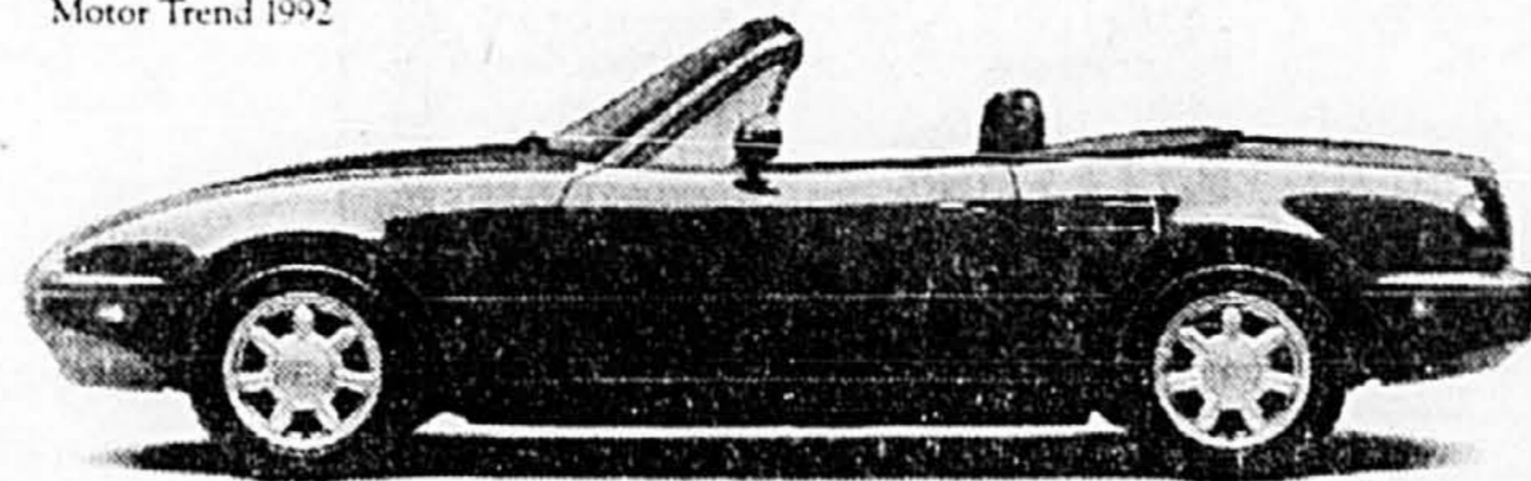
Motor Trend 1992



PROTEGÉ

La Mazda la plus vendue.
La voiture japonaise la plus spacieuse de sa catégorie.
«Un des 10 meilleurs achats dans la catégorie des importées»

Motor Trend 1992



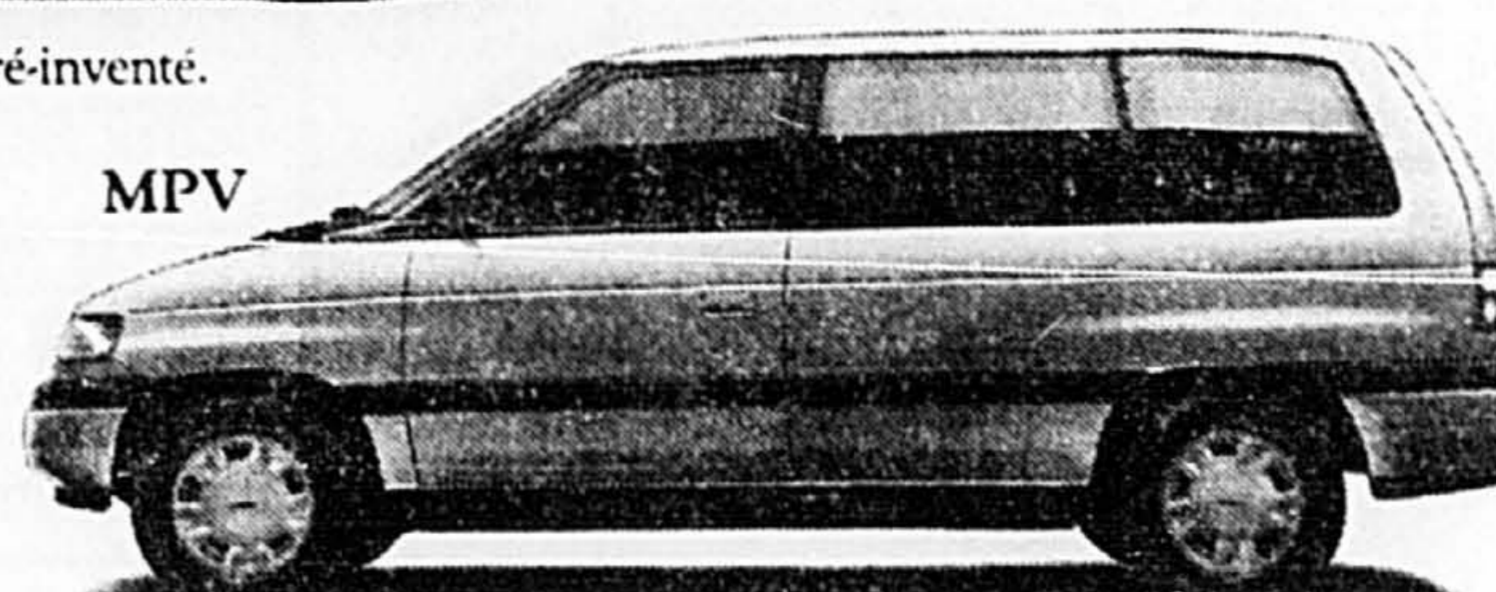
MX-5 MIATA

Le cabriolet classique ré-inventé.



CAMIONNETTES
MAZDA

Les camionnettes importées les plus vendues au Canada.
Les plus bas prix pour des camionnettes importées.
Cabine normale et Cabine Plus.



MPV

La fourgonnette importée la plus vendue.
V6 3 litres de 155 chevaux offert en option.
Choix de modèles pour loger 5 à 8 passagers.
Systèmes de freins anti-blocage ABS.

LA GARANTIE MAZDA

Toutes les Mazda sont dotées d'une garantie pare-chocs à pare-chocs de 3 ans/80,000 km, sans franchise, ainsi que d'une garantie 5 ans/100,000 km sur les composantes principales.

* Cette offre débute le 4 septembre 1992 pour une durée limitée. Elle s'applique aux véhicules Mazda neufs 1992 en inventaire chez les concessionnaires participants. L'offre consiste en une transmission automatique ou une remise de 750\$ sur les camionnettes, les 323 et les Protégé; la remise offerte est de 800\$ sur les MPV et de 850\$ sur les Miata. La transmission automatique n'est pas offerte sur les MX-5 Miata.

mazda

Je me sens bien.

Ensuite, explique Mme Demaria, une décision est prise. Selon les cas, le sevrage doit être différé avec un «soutien psychologique rapproché» ou bien une «période de présevrage» est entreprise, permettant de traiter l'état dépressif. Si le patient est très motivé, le sevrage est abordé trois semaines, un mois après.

Pour ceux qui craignent de grossir, l'hôpital dispose d'un service diététique. Les candidats à l'arrêt risquent de prendre de trois à quatre kilos, mais certains ne prennent pas un gramme et d'autres prennent dix kilos, selon Mme Demaria.

Les substituts du tabac (gommes ou timbres) à la nicotine sur ordonnance) à dose dégressive aident à décrocher, tout en favorisant l'abandon du geste. La deuxième étape consiste à supprimer progressivement le substitut (réduction des doses de nicotine). Pour d'autres, «très dépendantes du geste», des cigarettes sans tabac peuvent suffire.

Albi Automobiles Ltée
3300, boul. Ste-Marie
Mascouche
474-2481/2

Lachine Mazda
2895, rue Notre-Dame
Lachine
637-1153

Jacauto Lavaltrie
651, rue Notre-Dame
Lavaltrie
392-9227

Mazda Valleyfield
3333, Mgr. Langlois
Valleyfield
377-5533

Mazda de Blainville
738, Boulevard Labelle
Blainville
437-8800

Gavau Mazda
10175, rue Papineau
381-3987

Avo Auto Inc.
4815, Buchan
737-7373

Les Automobiles
Daniel Blanchette Inc.
2305, Rte. Marie-Victorin
Tracy
743-1211

Blondin Automobiles Ltée
6464, boul. Henri-Bourassa Est
324-9100

Delisle Au J Ltée
2815, rue Sherbrooke Est
523-1122

Mazda Gabriel
5333, St-Jacques Ouest
484-7777

Quintin Automobile Inc.
385, rue l'Aberge
St-Jean-sur-Richelieu
349-6767

Concept Mazda
1540, rue Ampère, Boucherville
449-7929

Mazda 2-20
1, boul. Don Quichotte
Ile Perrot
453-7220

Le Domaine de l'Auto
P.A.T. Ltée
12210, Sherbrooke Est
Point-aux-Trembles
645-1694

Fort Chambly
Automobiles (1979) Inc.
830, boul. Périgny
Chambly
688-6623

Garage Blanchette Inc.
900, rue St-Laurent Ouest
Longueuil
677-6347

Armand Quézin
Automobiles Ltée
1530, Chomedey Blvd.
Laval
688-4787

Jacauto Ltée
3612, boul. St-Jean
Dollard-des-Ormeaux
626-8123

Lachute Mazda
20 Principale, Lachute
562-8888

St-Constant Auto Ltée
48, rue St-Pierre
St-Constant
632-0700

Ami Auto Inc.
276, boul. d'Anjou
Châteauguay
692-9600

Mazda Drummondville
1325, boul. St-Joseph
Drummondville
477-5566

Autonar Inc.
2344, Labelle
Lafontaine
436-8211

Mazda Casavant
3180, Cusson
St-Hyacinthe
774-1345

Faberville Auto Inc.
4010, boul. Dagenais
Laval
622-3434

Lacroix Automobile Ltée
900, Route #117
Val-David
322-3937

Mazda Joliette
560, Route 131
752-1212



Une centaine de pompiers ont dû combattre, hier, l'incendie causé par une explosion à l'usine de produits chimiques Hickson et Welsh dans le nord de l'Angleterre.

Explosion dans une usine de produits chimiques en Angleterre: deux morts

Agence France-Press
LONDRES

■ Deux personnes ont été tuées et quinze autres blessées dans une explosion survenue hier dans une usine de produits chimiques du nord de l'Angleterre, selon un bilan de la police.

L'explosion s'est produite en début d'après-midi à Castleford (près de Leeds), dans le West Yorkshire. L'accident à l'usine Hickson et Welsh «semble lié à une opération de maintenance de

routine mais nous n'avons pas idée de ce qui a pu mal tourner», a déclaré un porte-parole de la compagnie, M. David Fyffe.

Selon les premières indications, l'explosion s'est produite dans une colonne servant à purifier un composant chimique, le nitrotoluène.

Un important incendie s'est rapidement déclaré et un épais nuage de fumée a recouvert la ville. Une centaine de pompiers ont été mobilisés pour circonscrire le sinistre qui a détruit un immeuble.

Un premier bilan avait fait état

de deux morts, 15 blessés et deux disparus.

Peu après l'explosion, les autorités locales ont demandé à la population de rester chez elle, portes et fenêtres fermées, et d'ôter tout vêtement susceptible d'avoir été imprégné par la fumée. Les élèves de trois établissements scolaires de Castleford ont été consignés dans leurs classes.

Mais en fin d'après-midi, la police du West Yorkshire affirmait que les vapeurs n'étaient finalement pas toxiques.

Plus pure que jamais, l'héroïne rivalise avec la cocaïne sur le marché américain

Associated Press
BOSTON

■ L'héroïne, supplantée depuis des années par la cocaïne, connaît un regain d'intérêt de la part des toxicomanes depuis qu'elle est disponible sur le marché américain plus pure que jamais, en plus grosse quantité et à des prix «attractifs».

Selon Mark Kleiman de l'office national de contrôle des stupéfiants, la production d'opium a récemment fait un véritable bond en avant en Asie du Sud-Est. L'offre étant désormais conséquente, les prix ont chuté, l'an passé, tandis que son taux de pureté grimpeait de 10 pour cent à plus de 40 pour cent, voire à 65 pour cent dans certaines villes. «La prise de cocaïne va s'accroître», prédit M. Kleiman. «On comptera plus d'héroïnomanes que de cocaïnomanes d'ici à la fin de ce siècle».

Autre sujet de préoccupation des experts: avec un tel taux de pureté, le phénomène de dépendance est très rapide et le risque de surdose réel. «Tout à coup, on trouve dans la rue une drogue pure à 65 pour cent à 20 \$ le sachet», explique James Wood, commissaire de la brigade des

'stup's' de Boston. «Si la personne ne sait pas ce qu'elle vient d'acheter et se l'injecte, elle peut y rester».

Pour Wayne Wiebel, expert en toxicomanie à l'Université de Chicago, les drogues «sont visiblement plus dépendants qu'auparavant. Avant, les tentatives de sevrage étaient plus douces. Aujourd'hui, il n'est pas rare de voir des personnes en état de manque vomir dans la rue, pliées en deux».

Les autorités s'inquiètent également de ce que les jeunes, par

peur de contracter le virus du sida en partageant des seringues, ne se tournent massivement vers cette drogue qu'il est possible de «sniffer» du fait de sa pureté.

À l'échelle nationale, les hôpitaux ont enregistré une augmentation de 26 pour cent des cas de surdoses liés à la prise d'héroïne entre la fin 1990 et le deuxième trimestre 1991. A New York, ce chiffre passe à 55 pour cent.

Depuis un an, les cliniques traitant les toxicomanes à la méthadone (substitut de l'héroïne) sont complètement saturées.

Arrestation de deux membres du clan Gambino en Floride

Agence France-Press
MIAMI, États-Unis

■ Deux membres importants du clan Gambino, l'un des plus puissants familles de la pègre américaine, les frères John et Joe Gambino, ont été arrêtés dimanche dans un hôtel de Fort Lauderdale (Floride), ont indiqué hier le FBI.

Les deux hommes, cousins du défunt roi de la pègre Carlo Gambino, étaient recherchés dans le cadre d'une affaire de meurtres pour laquelle le mafioso new yorkais John Gotti avait été condamné en mars dernier à la prison à perpétuité, a précisé le responsable du FBI de Miami Andrew Duffin.

John Gotti, considéré comme le parrain de la puissante famille Gambino, avait été reconnu coupable de cinq meurtres ainsi que d'extorsion de fonds, de racket et de jeu illégal. Les enquêteurs disposent d'un enregistrement des conversations entre Gotti et les deux hommes concernant l'un des meurtres.

John et Joe Gambino, âgés respectivement de 52 et 46 ans et poursuivis dans des affaires de drogue et de racket, étaient en fuite après avoir bénéficié d'une remise en liberté contre une caution de 5 millions de dollars.

Les deux frères n'ont pas opposé de résistance lors de leur arrestation.

Moins de gens sous-alimentés qu'il y a 20 ans

Associated Press
WASHINGTON

■ En dépit de la famine qui sévit sur le continent africain et du gonflement de la population mondiale en 30 ans (1,8 milliard de personnes en plus), le nombre des personnes sous-alimentées a baissé en 20 ans de 150 millions dans les pays les plus pauvres de la planète, révèle un rapport de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

«Il y a assez de nourriture pour nourrir tout le monde, si en réalité les denrées alimentaires parvenaient aux gens qui en ont besoin», a déclaré le directeur de la FAO, John Lupien.

PLUS DE 3 000 POINTS OFFERTS, CETTE SEMAINE, DANS

24471174

Sinon, composez, à Montréal, le **251-8688** ou, sans frais, le **1 800 563-8688.**

CLUB Multipoints

Il est strictement interdit de reproduire (par tout moyen) les codes du CLUB MULTI-POINTS. Seuls les partenaires autorisés peuvent les reproduire. Les contrevenants seront poursuivis. © 1991 Le Groupe Vidéotron Inc. Tous droits réservés.

JUSQU'À 50% DE RABAIS

VENTE ÉCOULEMENT

50% DE RABAIS SUR AGRANDISSEMENTS COULEUR!

<p>DL-180</p> <ul style="list-style-type: none"> • Objectif Télé Fujinon 35mm & 55mm • Mise au point et flash incorporé automatiques • Avancement et rebobinage motorisés • Comprend film et 2 piles AA <p style="text-align: center;">ÉPARGNEZ 20%</p> <p style="text-align: center; font-size: 1.5em;">99⁹⁹</p>	<p>ZOOM 70R</p> <ul style="list-style-type: none"> • Objectif zoom 35-70mm incorporé • Mise au point et flash automatiques • Exposition double • Réduction de l'effet des yeux rouges <p style="text-align: center;">ÉPARGNEZ 40%</p> <p style="text-align: center; font-size: 1.5em;">199⁹⁹</p>	<p>SURESHOT MEGAZOOM 105</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appareil-photo compact avec zoom et mise au point automatique • Objectif 35-105mm • Flash diminuant l'effet des yeux rouges <p style="text-align: center;">ÉPARGNEZ 30%</p> <p style="text-align: center; font-size: 1.5em;">269⁹⁹</p> <p style="text-align: center; font-size: 0.8em;">COMPREND PILES & ÉTUI!</p>															
<p>DL-900 DATE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Zoom 38-85mm avec mise au point automatique • Avancement et flash automatiques • Imprime la date sur vos photos <p style="text-align: center;">COMPREND FILM & PILES!</p> <p style="text-align: center; font-size: 1.5em;">199⁹⁹</p>	<p>ZOOM 105R SUPER</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appareil-photo 35mm zoom automatique • Objectif zoom 38-105mm motor incorporé • Rebobinage et chargement automatiques • Réduction de l'effet des yeux rouges <p style="text-align: center;">RONI GRATUIT EN MAGASIN!</p> <p style="text-align: center; font-size: 1.5em;">329⁹⁹</p>	<p>LX DATE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Objectif vitré fabriqué au Japon • Mise au point fixe • Chargement, avancement et flash automatiques • Imprime la date sur vos photos! <p style="text-align: center;">ÉPARGNEZ 20%</p> <p style="text-align: center; font-size: 1.5em;">99⁹⁹</p>															
<p>LEGEND</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appareil-photo 35mm à mise au point automatique • Flash et objectif automatiques • Avance automatiquement à la première vue <p style="text-align: center;">ÉPARGNEZ 10%</p> <p style="text-align: center; font-size: 1.5em;">59⁹⁹</p> <p style="text-align: center; font-size: 0.8em;">COMPREND L'ÉTUI!</p>	<p>K-1000</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appareil-photo type monoréflex • Paramètre relié à l'objectif pour des photos formidables <p style="text-align: center;">ÉPARGNEZ 20%</p> <p style="text-align: center; font-size: 1.5em;">169⁹⁹</p> <p style="text-align: center; font-size: 0.8em;">Boîtier</p>	<p style="text-align: center; font-size: 1.5em; font-weight: bold;">Canon</p> <table style="width: 100%; font-size: 0.8em;"> <tr> <td>EF-M avec objectif 50mm F1.8</td> <td>249.99</td> <td>199.99</td> </tr> <tr> <td>ENSEMBLE REBEL "S"</td> <td>449.99</td> <td>399.99</td> </tr> <tr> <td>EOS 850 Boîtier</td> <td>249.99</td> <td>199.99</td> </tr> <tr> <td>REBEL Boîtier</td> <td>249.99</td> <td>219.99</td> </tr> <tr> <td>REBEL "S" QUARTZ</td> <td>329.99</td> <td>299.99</td> </tr> </table> <p style="text-align: center; font-size: 0.8em;">QUANTITÉS LIMITÉES!</p>	EF-M avec objectif 50mm F1.8	249.99	199.99	ENSEMBLE REBEL "S"	449.99	399.99	EOS 850 Boîtier	249.99	199.99	REBEL Boîtier	249.99	219.99	REBEL "S" QUARTZ	329.99	299.99
EF-M avec objectif 50mm F1.8	249.99	199.99															
ENSEMBLE REBEL "S"	449.99	399.99															
EOS 850 Boîtier	249.99	199.99															
REBEL Boîtier	249.99	219.99															
REBEL "S" QUARTZ	329.99	299.99															

25% SUR OBJECTIFS & FLASHES

MONTURES CANON, MINOLTA, NIKON & PENTAX.

ÉCOULEMENT DE TRÉPIEDS POUR CAMERAS VIDEO & APPAREILS-PHOTO

ÉCOULEMENT SUR OBJECTIFS ET FLASHES NOUVEAUX ET DEMONSTRATEURS PENTAX / Canon

QUANTITÉS LIMITÉES!

JUSQU'À 50% DE RABAIS SUR CADRES, FILM, ALBUMS & JUMELLES!

ASTRAL photo

DÉVELOPPEMENT 1 HEURE

* Indique Centres Vidéo. ** Développement sur place non disponible.

• Les Galeries d'Anjou 354-2001	Centre Laval 688-3636	Place Bonaventure 878-4378	Centre Rockland 733-2669
• Centre d'achats Boulevard 721-3939	916, rue Ste-Catherine est 842-5225	• Plaza Côte-des-Neiges 343-5209	Centre Dorval 638-8221
• Promenades St-Bruno 653-8826	• Place Versailles 355-4709	• Carrefour Angrignon 363-6918	• Plaza Alexis-Nihon 933-7209
• Carrefour Laval 687-7988	• 2020, University 491-6817	• Place Montréal Trust 843-8836	• Carrefour Angrignon 363-6918
• Plaza St-Hubert 271-1435	• Deux-Montagnes 491-6817	• Place Bourassa 323-4249	• Place Montréal Trust 843-8836
• Mail Champlain 671-5935	• Place Ville-Marie 878-9821	• Galerie Joliette 752-0956	• Place Bourassa 323-4249
		• Complexe Desjardins 336-8272	• Galerie Joliette 752-0956
		• Place Vertu 336-8272	• Carrefour du Nord 1-436-1011

avis

Nouvelle autorisation

Conformément aux dispositions de l'article 423 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, le Directeur général des élections donne avis qu'il a autorisé, à compter du 9 septembre 1992, le Bloc municipal de Montréal de la municipalité de Montréal. Monsieur Mario Colucci agit comme représentant officiel de ce parti.

Le Directeur général des élections du Québec

Pierre-F. Côté, C.R.

Pour plus de renseignements, composez sans frais 1-800-461-0422

POURQUOI ANTIROUILLE

à l'huile Métropolitain

PÉRIODES CRITIQUES.

L'automne et l'hiver sont des périodes particulièrement critiques pour les automobiles. Les abrasifs qui sont répandus sur les routes s'infiltrent partout dans les moindres fissures, coins et replis du châssis et de la carrosserie. Additionnés à l'eau, ils forment un mélange extrêmement corrosif qui ronge la carrosserie de l'intérieur, ainsi que des pièces importantes pour la sécurité, (exemple: les boulons d'encrage des ceintures de sécurité).

IL N'EXISTE PAS DE PRODUIT MIRACLE.

Les produits prétendant éliminer la rouille à long terme en obstruant toutes les orifices, provoquent dans les faits un problème plus grave. Avec le temps ils sèchent, se fendillent et facilitent l'infiltration de l'eau, créant des nids de pourriture. La rouille ça se contrôle, mais pas de cette manière.

LA BONNE SOLUTION.

La bonne solution est de faire pénétrer sous pression un produit assez fluide pour chasser l'eau et les saletés accumulés et suffisamment adhésif pour y laisser une pellicule protectrice, résistante à la rouille pendant un an. Il suffit de répéter l'opération chaque année et le problème de la rouille est éliminé à tout jamais.

Notre produit est breveté®.

Notre produit fut mis au point avec l'aide des chercheurs spécialisés du Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ).

Un produit limpide, sans odeur et très fluide afin de traverser les poussières accumulées, chasser l'humidité et pénétrer les pores de la tôle. Il est suffisamment adhésif pour laisser une mince pellicule protectrice sur les tôles nues.

59.98\$

Plus taxes

TRAITEMENT COMPLET SEULEMENT:

Prenez rendez-vous dès maintenant pour éviter la cohue de dernière minute!

Anjou, 6951, boul. Les-Galeries-d'Anjou.....356-1519

Longueuil, 340, boul. Roland-Therrien.....651-5531

Laval, 600, boul. Saint-Martin Est.....668-9883

Région de Trois-Rivières.....(819) 378-8222

Cette vignette est apposée une fois le traitement effectué.

Contact



Garder le contact, c'est communiquer.

L'efficacité des communications est essentielle au succès de toute entreprise.

Voici

LE RÉSO

Vous êtes maintenant
en contact

LE RÉSO^{MC} est un service intégré de communication électronique qui réunit pratiquement toutes les fonctions souhaitées. Et, il est disponible partout au Canada.

Si vous avez un ordinateur, un réseau local (LAN), un télécopieur ou même un portable, vous pouvez désormais accéder à un réseau qui vous aidera à garder le contact, facilement et rapidement. Courrier électronique, diffusion de télécopies et boîte postale, échange de documents informatisés, passerelle aux banques de données, tableaux d'affichage, logiciels de communication, formulaires électroniques, transfert de fichiers, connectivité inter-entreprises et internationale... La liste des fonctions offertes en matière de communication électronique ne cesse de s'allonger. Chacune peut contribuer à vous aider à garder le contact.

LE RÉSO est beaucoup plus que la somme de ses éléments. Les outils proposés vous donnent désormais accès à un service unique qui intègre l'ensemble des fonctions de communication électronique indispensables à votre entreprise.

LE RÉSO est à l'oeuvre pour vous.

LE RÉSO, c'est avantageux

En voici quelques exemples.

Marchandise livrée à bon port. Une société manufacturière de produits emballés dote son personnel de vente d'un ordinateur portable et d'un raccordement à la messagerie RÉSO. Au moyen de formulaires électroniques personnalisés, les commandes sont transmises au fur et à mesure que les ventes sont conclues. Sitôt dit, sitôt fait.

LE RÉSO, c'est la mobilité.

La pluie et le beau temps! Plus de 20 stations météorologiques, réparties à la grandeur du Canada, sont reliées à la messagerie électronique RÉSO. Des bulletins sur les conditions météorologiques locales sont transmis quotidiennement par toutes les stations. Un bureau central diffuse une vue d'ensemble de la météo au pays. Ce qui autrefois prenait des heures à accomplir, n'est plus aujourd'hui qu'une question de secondes.

LE RÉSO, c'est la rapidité.

ÉDifiant! Une municipalité optimise ses activités à l'aide du service d'échange de documents informatisés (EDI) RÉSO. L'EDI élimine le traitement manuel des bons de commande et des factures. Les ordinateurs échangent des données, et les gens, des idées. Voilà une saine gestion municipale.

LE RÉSO, c'est l'efficacité.

Télétravail: La tendance est au travail à domicile. Plus de 80 ingénieurs d'une même entreprise sont reliés au bureau par LE RÉSO. Les communications quotidiennes se font par la messagerie électronique RÉSO. Pour les communications plus complexes, comme la transmission de fichiers CAO ou de dessins, ils utilisent la fonction de transfert de fichiers RÉSO.

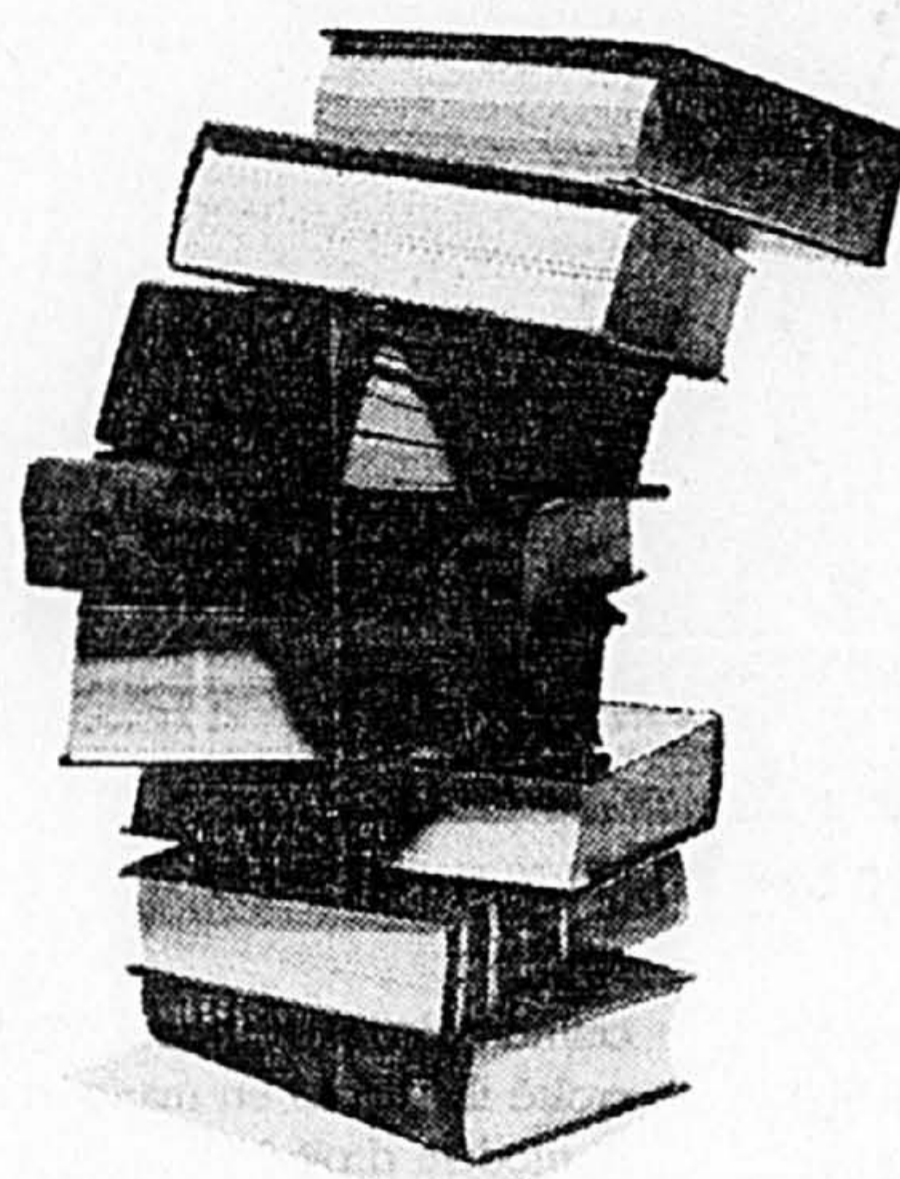
LE RÉSO, c'est la souplesse.

La loi... en direct. Tout bon avocat doit régulièrement consulter quantité d'ouvrages de référence. De nos jours, il existe un service électronique qui leur donne instantanément toute



Un, deux, trois... vendu! Un groupe de compagnies spécialisées dans la vente aux enchères de produits agricoles sont reliées au moyen du service de gestion de l'information RÉSO. Elles se servent du tableau d'affichage électronique RÉSO tous les jours pour faire connaître les articles offerts. Les ventes se font par l'électronique, non à la criée; elles montent en flèche et les coûts diminuent.

LE RÉSO, c'est la rentabilité.



l'information dont ils ont besoin : la passerelle aux banques de données RÉSO. Fini les piles de livres.

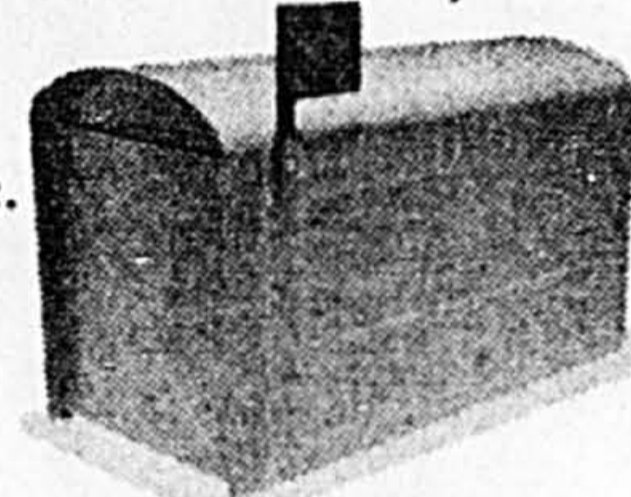
LE RÉSO, c'est l'accessibilité.

UNE NOUVEAUTÉ DU RÉSO

Du nouveau ! La télécopie évoluée RÉSO. Grâce à des listes de diffusion établies d'avance, vous pouvez envoyer le même document par télécopie à de nombreuses personnes à la fois ou encore diffuser des mises à jour de listes de prix simultanément à tous vos bureaux régionaux. Vous pouvez également avoir votre

propre boîte postale RÉSO et y accéder de n'importe quel endroit, à n'importe quel moment. De plus, une foule d'autres fonctions de gestion viennent s'ajouter à celles de la télécopie conventionnelle.

La télécopie évoluée RÉSO offre plus de commodité, augmente la valeur et la puissance d'un outil de communication aujourd'hui devenu indispensable à la bonne marche de toute entreprise.



Pour les personnes d'affaires appelées à se déplacer fréquemment, LE RÉSO mettra bientôt à leur disposition des kiosques d'accès public RÉSO

dans les aéroports internationaux du Canada. De ces kiosques, vous aurez accès aux mêmes outils de communication électronique que vous utilisez au bureau. Télécopie, messagerie, passerelles aux banques de données et à votre propre système... Dans les aéroports, et bientôt d'autres endroits publics, LE RÉSO a la réponse à tous vos besoins. Même à l'extérieur du bureau, vous restez en contact avec vos affaires.

LE RÉSO vous offre tous les outils de communication électronique dont vous pourriez avoir besoin, au moment qui vous convient. De plus, comme LE RÉSO est un chef de file en matière de connectivité et de technologie de pointe, vous serez toujours à l'avant-garde de l'évolution des communications électroniques.

LE RÉSO, l'ultime moyen pour rester en contact.

Pour plus de renseignements ou pour vous abonner à un service RÉSO, composez sans frais le 1 800 465-2892 ou télécopiez ce bon au 1 800 267-7361, ou encore postez-le à l'adresse suivante : LE RÉSO, CP 8239, Ottawa, (Ontario) K1G 3J4.

Veuillez cocher le service qui vous intéresse :

FONCTIONS RÉSO:

- Courrier électronique
- Télécopie évoluée (boîte postale et diffusion)
- Échange de documents informatisés (EDI)
- Logiciel de communication
- Formulaires électroniques
- Produits de connectivité
- Passerelle aux banques de données
- Carnets d'organisation
- Conférence de données
- Solutions personnalisées

SERVICES À LA CLIENTÈLE RÉSO:

- Centre d'aide à la clientèle
- Soutien technique et marketing
- Conseil en matière d'applications
- Service de télémarketing
- Séminaires d'information

1 800 465-2892

LP-2

Nom _____

Adresse _____

Ville _____

Prov. _____

Code postal _____

Téléphone : _____

Télécopie: _____

Bell

des gens de parole^{MC}

(Note: Si vous êtes déjà un usager d'iNet, d'Envoy ou de RouteCommerce, votre service a déjà été automatiquement relié au RÉSO. Vous y avez toujours accès et vous pouvez même vous abonner à de nouveaux services.)

Lourd bilan de l'épidémie de choléra en Amérique latine

Agence France-Presse

■ L'épidémie de choléra, apparue

au Pérou à la fin du mois de janvier 1991 et qui a touché l'Argentine en février dernier, a fait 5330 morts et quelque 450 000 mala-

des, selon des derniers bilans transmis par les bureaux de l'AFP en Amérique Latine. En février dernier, le bilan était

de 3900 morts et plus de 350 000 malades. Le choléra a atteint dans cette région du monde non seulement le Pérou, mais aussi l'Equa-

teur, la Bolivie, le Brésil, la Colombie, le Venezuela, l'Argentine et le Chili.

Au Pérou, le choléra a fait 3482 morts et quelque 320 000 malades. Apparue à la fin du mois de janvier 1991 au port de Chimbote (300 000 habitants), l'épidémie a touché pratiquement toutes les régions du pays y compris Lima, principalement ses quartiers marginaux. L'aide internationale a porté sur près de 400 millions de dollars afin de contrôler l'épidémie; 653 morts ont été dénombrés depuis janvier 1992.

L'épidémie a touché ensuite l'Équateur où le choléra, depuis le 28 février 1991, a fait 890 morts et plus de 75 000 malades. Les zones les plus affectées sont les régions habitées par des communautés indiennes de la Sierra et celles de la côte équatorienne.

En Bolivie, l'épidémie est apparue le 26 août 1991, à Rio Abajo, à 30 km au sud-est de La Paz. Selon des informations de la Direction d'Épidémiologie, 358 personnes sont mortes et 20 060 malades ont été dénombrés. La coopération externe a porté sur près de 3 millions de dollars. Le ministère bolivien de la Santé a dégagé près de 6 millions additionnels à son budget pour exécuter des programmes spéciaux. La dernière zone à être touchée est celle du Chaco, frontalier avec l'Argentine et le Paraguay.

Au Brésil, en moins d'un an et demi le choléra a fait 268 morts, selon le dernier bulletin diffusé par le Ministère de la Santé. Depuis avril 1991, date à laquelle le choléra a traversé la frontière péruvienne pour entrer au Brésil dans l'État d'Amazonie, 23 090 cas de malades ont été enregistrés. C'est dans la région nord-est du pays, la plus pauvre et la plus retardée, que la majorité des cas de choléra a été enregistrée, notamment dans les États de Pernambuco, Paraíba et Alagoas avec un total de 20 564 cas confirmés et 231 décès. Plus de 410 millions de dollars ont été prévus en

1992 dans tout le Brésil pour des travaux d'assainissement.

En Colombie, l'épidémie qui est apparue en juillet 1991, a fait 258 morts et 15 877 malades, dans un pays où 70 p. cent de la population rurale n'a pas d'eau potable. La région la plus touchée est celle de Narino, frontalière avec l'Équateur. Dès le début de l'épidémie, la Colombie a créé un Comité National de lutte. Un deuxième plan a été lancé en février de cette année.

Au Venezuela, 56 personnes ont trouvé la mort, tandis que 2154 cas de malades ont été recensés depuis le mois de novembre 1991. Entrée au Venezuela par la presqu'île de la Guajira, à la frontière nord-ouest avec la Colombie, la maladie s'est propagée par la côte des Caraïbes pour s'étendre dans les tribus waraos du delta de l'Orénoque à l'est. Le choléra est maintenant présent dans 16 départements vénézuéliens, ont souligné les services de santé qui ont lancé depuis le début de l'année une intense campagne de presse télévisée.

En Argentine, à Salta (1400 km au nord-ouest de Buenos Aires) où se trouve la plupart des malades, un nouveau cas vient d'être détecté en fin de semaine dernière et le gouvernement provincial a décrété dimanche l'état d'alerte sanitaire. Les premiers cas de choléra ont été décelés en Argentine en février dernier. Selon les dernières estimations du ministère de la santé, 445 personnes ont été touchées par le virus et 15 d'entre elles sont mortes. Dans la province de Buenos Aires qui regroupe 40 p. cent de la population totale du pays (32 millions d'habitants) les autorités n'ont relevé que quatre cas.

Au Chili, l'épidémie est arrivée dans le pays en avril 1991, faisant trois morts et 111 malades. Les trois morts sont une personne âgée et deux paysans. Un touriste venant de Mexico en juillet dernier a été le dernier malade enregistré au Chili; 70 cas sont apparus depuis janvier dernier.

Miss Vietnam a séduit le jury par sa modestie

Agence France-Presse
HO CHI MINH-VILLE

■ Une Saïgonnaise de 17 ans, Mlle Ha Kieu Anh, a été élue Miss Vietnam 1992 après avoir battu sa rivale du nord du pays qui avait eu le tort de placer la beauté au-dessus de la vertu.

Miss Anh, 1,69 mètre, 48 kg, et dont les mensurations sont 85 cm de tour de poitrine, 61 cm de tour de taille et 88 cm de tour de hanches, a au contraire séduit par sa modestie le jury du troisième concours de beauté féminine du Vietnam socialiste, dimanche soir.

La jeune fille qui vient de passer son baccalauréat a répondu que la gagnante ne serait que la plus belle des participantes à la compétition organisée par Tien Phong (*Avant-garde*), le journal

de l'union de la jeunesse communiste, et non la plus belle fille du Vietnam.

Le second prix, Miss Vietnam du Nord, Mlle Vi Thi Dong, 17 ans, avait eu l'impertinence de réfuter un proverbe qui veut que les vertus priment la beauté. «Les vertus ne doivent pas tuer la beauté», a-t-elle dit.

Le concours Miss Vietnam remporte un succès croissant comme le montre le prix des billets d'entrée qui se sont attachés à quelque 20 \$ au marché noir, l'équivalent d'un salaire mensuel moyen du secteur public.

La gagnante, qui veut entrer au conservatoire de musique de Ho Chi Minh Ville étudier le chant, a obtenu un prix de 12 millions de dong, quelque 1100 \$.

Les femmes s'accrocheraient à la vie jusqu'à leur anniversaire

Agence France-Presse
SAN DIEGO

■ L'attente de leur date anniver-

saire peut permettre aux femmes de s'accrocher à la vie dans les cas de mort naturelle, alors que les hommes ont tendance à mourir dans les semaines qui précèdent leur date de naissance, indique une étude américaine publiée lundi par le journal *Médecine psychosomatique*.

Cette enquête — basée sur les certificats de décès de 1,44 million d'adultes victimes de mort naturelle dans l'état de Californie entre 1978 et 1990 — révèle que le nombre de femmes décédées au cours de la semaine suivant leur anniversaire est supérieur de trois p. cent au taux moyen hebdomadaire pour le reste de l'année. L'étude met aussi en évidence une chute importante du nombre de décès féminins dans les semaines précédant leur anniversaire.

Ted ravage les Philippines

Reuter
MANILLE

■ La tempête Ted a tué cinq personnes, détruit de nombreuses maisons et provoqué des inondations, des glissements de terrain et des pluies de boue volcanique en passant lundi sur les Philippines.

Un couple et une fillette de sept ans ont été tués par des glissements de terrain à Baguio City, à 200 km au nord de Manille. Une mère et sa fille ont été électrocutées à Aparri, dans le nord du pays.

En tombant sur les flancs brûlants du mont Pinatubo, la pluie a déclenché une explosion, propulsant une colonne de cendres volcaniques à 20 000 mètres d'altitude, ont rapporté des scientifiques.

Les cendres charriées par des vents soufflant à 110 km/h se sont déposées sur les immeubles de Manille alors qu'une «pluie de boue» s'abattait sur la base aérienne américaine de Clark.

Dans la région de Manille, les écoles ont été fermées en raison des inondations. Des compagnies aériennes ont annulé plusieurs vols.

LE SUPER COMPLET 100 FILS CHEZ HOLT RENFREW



495 \$

SEULEMENT CHEZ HOLT RENFREW

Vous cherchez un complet qui offre une qualité incroyable à un prix imbattable? Voici notre nouveau complet 100 fils. Confectionné dans un tissu pure laine léger et toutes saisons, il résiste à l'emploi du temps le plus chargé. D'une coupe sobre, sans fente, avec trois poches intérieures où vous pouvez glisser tout ce dont vous avez besoin sans

craindre de les déformer. Vous avez le choix entre le style croisé illustré ici en marin uni, marin rayé ou gris uni, ou le modèle droit à deux boutons en marine uni, gris uni, chevrons anthracite ou prince de galles gris. Il se fait dans une gamme complète de tailles pour toutes les silhouettes. Et vous ne le trouverez que chez Holt.

SHERBROOKE ET DE LA MONTAGNE, 842-5111 • ROCKLAND, 738-3500 • FAIRVIEW, POINTE-CLAIRE, 694-6310
Tous les magasins sont ouverts du lundi au mercredi jusqu'à 18 h, les jeudi et vendredi jusqu'à 21 h et le samedi jusqu'à 17 h

HOLT RENFREW

Produits CRANE JUSQU'À 40% D'ESCOMPTE	Robinet GERBER JUSQU'À 50% D'ESCOMPTE	Robinet DELTA JUSQU'À 55% D'ESCOMPTE	Lavabo marbre et onyx MIROLIN Évier acier inoxydable VANCE 58%	Éviers acier inoxydable K.I.L. 39%	Évier en asterite K.I.L. 42%	Hôte de poêle AUBREY 60%	Cuve de lavage acrylique ACRIMAX 58%	Colfeuse de lavabo BELANGER 60%	Robinet BANDINI 60%	Robinet EXCEL 60%	Éviers de cuisine MIROLIN MIROSTONE JUSQU'À 54% D'ESCOMPTE	
Robinet VALLEY JUSQU'À 55% D'ESCOMPTE	Produits AMERICAN STANDARD JUSQU'À 42% D'ESCOMPTE	Porte-bain-douche TUB-MASTER JUSQU'À 60% D'ESCOMPTE	Évier en fonte K.I.L. JUSQU'À 41% D'ESCOMPTE	ÉPARGNEZ JUSQU'À								Bain tourbillon acrylique ACRIMAX À PARTIR DE 395\$

Tout notre 2e étage est rempli de marchandises pour notre **SUPER VENTE DE**

LIQUIDATION



CATALOGUE GRATUIT
de 64 pages pour notre vente qui se termine le 3 octobre 1992.

8755 Langelier
St-Léonard, Montréal, Québec
(AU NORD DE MÉTROPOLITAIN, SORTIE 78 À L'OUEST DU BOUL. LOUIS-H-LAFONTAINE)
(514)326-2060

RAYMOND LEPINE inc.

1957 **35^e** ANNIVERSAIRE 1992
HEURES D'AFFAIRES
FERMÉ TOUTS LES LUNDIS
Mardi, Mercredi 9h00 à 17h00
Jeudi, Vendredi 9h00 à 21h00
Samedi 9h00 à 17h00
Les prix peuvent changer sans préavis.
Nous nous réservons le droit de les corriger et aussi de limiter les quantités.

LÉGER SUPPLÉMENT POUR LIVRAISON
avec toute commande de 300\$ et plus dans un rayon de 50 kilomètres
COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ SEULEMENT

Avec 29 ans d'expérience derrière la ceinture,

nous pouvons vous donner la force de resserrer la vôtre.

Si vous voulez resserrer votre ceinture d'un, de deux ou même de trois crans, nous pouvons vous aider à trouver le courage de perdre du poids de façon raisonnable. Et vous y arriverez sans trucs, poudres, aliments préparés à l'avance ou...frais cachés.

Avec Weight Watchers, vous apprenez d'abord à préparer des repas sains et nutritifs selon un Plan Alimentaire adapté à votre rythme de vie. De plus, vous continuez de manger vos mets préférés tout au long de votre programme d'amaigrissement et, une fois votre objectif atteint, vous savez comment vous y tenir pour la vie, au moyen d'une alimentation saine. Enfin, en tant que membre à vie voulant maintenir son poids, vous pouvez venir vous peser gratuitement tous les mois et continuer à recevoir le support du groupe.

Voilà pourquoi le programme d'amaigrissement de Weight Watchers est le plus populaire au monde. Avec 29 ans d'expérience derrière la ceinture, nous pouvons vous donner la force et la volonté nécessaires à resserrer la vôtre...de quelques crans!

Non valable en conjonction avec toute autre offre ou tout autre tarif spécial. Tous droits réservés ©1992, Weight Watchers International, Inc., propriétaire de la marque Weight Watchers. Toute reproduction interdite. La perte de poids et son maintien varient d'une personne à l'autre.

Au fond de vous se trouvent tous les atouts.™

Weight Watchers

Inscription Gratuite!

Inscrivez-vous
dès maintenant
et vous paierez
seulement 11 \$
par semaine

Cette offre est valable
dans la région 53
jusqu'au 3 octobre 1992

Communiquez
avec nous en
composant le
482-9800 ou le
1-800-361-6564



Des policiers fouillent un avion à la recherche de solvants et d'alcool dans la réserve de Shamattawa, dans le nord du Manitoba. PHOTO PC

Les conditions de vie lamentables dans la réserve de Shamattawa

Presse Canadienne
SHAMATTAWA

■ Elsie Miles se prépare pour le long hiver proche en tannant des peaux d'orignal et de caribou dont elle confectionnera des mouffes et des bottes.

Elle écarte d'une main ferme un chien attiré par l'odeur tout en jetant une bûche dans le feu doux qui assèche ses peaux.

«C'est du bon cuir», affirme Mme Miles, une Crie qui ne connaît que quelques mots d'anglais, tout en brossant le poil des peaux.

Sa petite-fille, qui doit avoir tout au plus sept ans, reste auprès d'elle, tenant une fillette encore plus jeune par la main et servant parfois d'interprète.

Mme Miles sourit largement et semble surprise que des étrangers puissent s'intéresser à ce qui se passe dans la réserve et, surtout, à ce qu'elle fait.

Elle est une des rares autochtones de la réserve à s'accrocher

aux traditions. Les autres semblent incapables de surmonter leurs problèmes de pauvreté, d'intoxication et de violence.

Perdue dans le nord

La réserve de Shamattawa fut créée dans les années 1940 lorsque le poste de York Factory, à 100 kilomètres au nord sur la baie d'Hudson, fut fermé et sa population dispersée. Les résidents de ce poste de traite furent relogés à Split Lake et Fox Lake, plus au nord, ainsi que dans la réserve de Shamattawa.

Depuis lors, le taux de chômage sur cette réserve, à l'embranchement des rivières Echoing et Gods, varie de 80 à 95 pour cent.

Le taux de criminalité y est très élevé, les loisirs sont presque inexistantes et aucune route ne permet de quitter ce coin isolé. Au cours des vingt dernières années, la consommation d'alcool et l'inhalation de vapeurs intoxicantes sont devenues un problème majeur.

La ville de Thompson est le plus proche centre urbain et il en coûte 140 \$ le billet d'avion pour s'y rendre et le double pour en revenir. Pour les quelque 500 résidents de Shamattawa, qui vivent presque tous du bien-être social, les 365 kilomètres qui les séparent de Thompson semblent une distance incommensurable.

Les maisons sont souvent des taudis d'une seule pièce chauffée au bois par le biais d'un bidon d'essence rafistolé: les toilettes sont extérieures, va sans dire. Quelques modestes maisons unifamiliales avec eau courante et appareils électroménagers sont également dispersés ici et là.

Manque de logements

Beaucoup des 83 maisons de la réserve sont toutefois bondées, affirme Karen Lavery, qui dirige le refuge d'urgence de la réserve, un édifice neuf inauguré en avril dernier.

«Nous avons un urgent besoin de nouvelles maisons, affirme-t-elle. Dans certaines maisons, on retrouve de 15 à 20 personnes vivant ensemble.»

Mme Lavery affirme que cette promiscuité contribue beaucoup à la violence, aux agressions sexuelles et aux abus de toutes sortes.

«Le confort, ici, est presque inexistant. Ici, on juge presque

normal de vivre dans des maisons surpeuplées. Lorsqu'on ajoute à ça les problèmes de pauvreté, d'abus et d'intoxication, ça fait beaucoup.»

Les problèmes de cette réserve ont été soulevés dans tout le Canada, l'été dernier, lorsque le chef Noah Redhead, 28 ans, a été poignardé à mort. Son épouse a été accusée de meurtre au deuxième degré.

A Shamattawa, personne ne se surprend d'apprendre qu'un voisin a été poignardé ou très gravement battu. C'est de la routine.

Si beaucoup d'armes à feu sont sous clef dans le poste de police et ne sont remis à leurs propriétaires qu'au moment où ces derniers partent pour la chasse, les policiers reconnaissent que beaucoup d'autochtones cachent d'autres armes dans leur demeure ou en forêt.

Chef congédié

Malgré tous ces problèmes, le nouveau chef élu il y a quelques mois, Bennett Redhead, un cousin éloigné de Noah, avait joué les durs et promis de ramener le calme dans sa communauté.

«J'ai réalisé que j'avais un grand défi à relever», nous a-t-on confié en interview.

«Lorsque vous acceptez un poste comme le mien, vous ne pouvez faire preuve de faiblesse.»

M. Redhead croyait que les problèmes de la réserve pouvaient être surmontés en organisant des programmes de formation pour les autochtones afin de leur apprendre à mieux administrer leurs affaires et à améliorer leurs conditions de vie.

Il a donc réclamé de l'aide du ministère des Affaires indiennes et de plusieurs autres agences fédérales.

Il n'en croyait pas moins que ce sont aux autochtones eux-mêmes à prendre leurs affaires en main. «Personne de l'extérieur ne pourra changer les choses dans notre réserve. Nous devons le faire nous-mêmes.»

M. Redhead ne dirigera toutefois pas ces efforts. Peu après notre rencontre, et un mois seulement après avoir été élu, il a été congédié par ses pairs qui désapprouvaient sa façon de les diriger. La tribu doit bientôt se trouver un nouveau chef.

AVEZ-VOUS VOTRE PASSEPORT ?

POUR UN MONDE D'ÉCONOMIES,
NE PARTEZ PAS SANS LUI !

Utilisez votre Passeport chaque fois que vous magasinez aux Promenades de la Cathédrale. Il contient des bons de réduction pouvant permettre l'économie de centaines de dollars sur la marchandise fraîchement arrivée. Même les restaurants offrent des rabais plus qu'alléchants !

1 000 \$ en certificats-cadeaux !
Remplissez le coupon de participation à l'intérieur de votre Passeport et courez la chance de gagner le premier prix de 500 \$ ou l'un des deux prix de 250 \$ en certificats-cadeaux* des Promenades de la Cathédrale.

Si vous n'avez pas reçu votre passeport, demandez-le au kiosque d'information.

DU 23 SEPTEMBRE AU 10 OCTOBRE

* Détails à l'intérieur du Passeport et règlements à proximité du kiosque d'information.

Entre Eaton et La Baie. Entrées rues Ste-Catherine,
Union et Université. Maison des Coopérants, Métro McGill
Pour information: 849-9925

les promenades de la
CATHÉDRALE
BOUTIQUE ET MAGASIN À RAYONS
LINEN CHEST



les promenades de la
CATHÉDRALE
BOUTIQUE ET MAGASIN À RAYONS
LINEN CHEST

**4 ÉTAGES DE
VÉHICULES À L'ABRI**

CAVALIER 92
4 PORTES



● AUTOMATIQUE ● CLIMATISEUR
● RADIO AM/FM CASSETTE ● GLACES TEINTÉES
● 2 RÉTROVISEURS ● MOULURES PROTECTRICES
● SERVODIRECTION ● PNEUS RADIAUX 4 SAISONS

NOUS OFFRONS EN PLUS:

● FREINS ANTIBLOCCAGE
● SERRURE ÉLECTRIQUE

10 475\$*

RABAI ADDITIONNEL
AUX DIPLOMES

RABAI GM INCLUS

L'OFFRE SE TERMINE
LE 25 SEPTEMBRE 1992

taxes et transport en sus
5363, rue St-Denis
Montréal



TÉL.:
279-6301

Les propos de Trudeau n'ébranlent pas les libéraux fédéraux

Les troupes resteront solidement coalisées autour de la nouvelle entente constitutionnelle

MARIE-CLAUDE LORTIE
du bureau de La Presse

OTTAWA

Il y a cinq ans, les propos de Pierre Trudeau contre Meech avaient amèrement divisé le Parti libéral fédéral. Au lendemain de la parution des dernières pensées incendiaires de l'ex-premier ministre, plusieurs ténors du parti prônaient que cette fois-ci, les troupes resteront solidement coalisées autour de la nouvelle entente constitutionnelle, quoi qu'en dise leur ancien leader.

RÉFÉRENDUM 92

Ils disent que ces idées de M. Trudeau étaient déjà connues et n'apportent rien de nouveau au débat, que les leaders libéraux du pays sont cette fois-ci à peu près tous déjà en faveur de l'entente et que leurs points de vue prévaudront.

Bref, même s'ils ne partagent pas nécessairement la même opinion sur le contenu de l'article publié hier par M. Trudeau dans MacLean's et l'Actualité, où il accuse les «nationalistes» québécois de «chantage» et de «mercantilisme» et associe la reconnaissance de la société distincte à des comportements intolérants vis-à-vis des néo-Québécois, bon nombre de libéraux fédéraux continuent de dire sans ambages qu'ils appuient l'entente de Charlottetown.

«Non, je ne pense pas que les libéraux vont changer d'idée. M. Trudeau est lui-même marginalisé, le train va continuer d'avancer», déclare Jean-Robert Gauthier, député d'Ottawa-Vanier.

Ce qui ne veut pas dire que tout le monde pense la même chose de l'article.

«Je ne crois pas que ce soit le temps de rouvrir des vieilles plaies. Cette entente constitutionnelle n'est pas le fruit d'un chantage. Et il est très clair que la société québécoise n'est pas raciste», lance d'emblée le député de LaSalle-Emard, Paul Martin, candidat au leadership en 1990.

«Je prends ça pour une simple opinion. Ce n'est pas mon bag, je ne vois pas les choses du tout comme lui», ajoute M. Gauthier.

D'autres sont d'accord avec M. Trudeau, mais affirment que cela ne remet pas en question leur appui à l'accord.

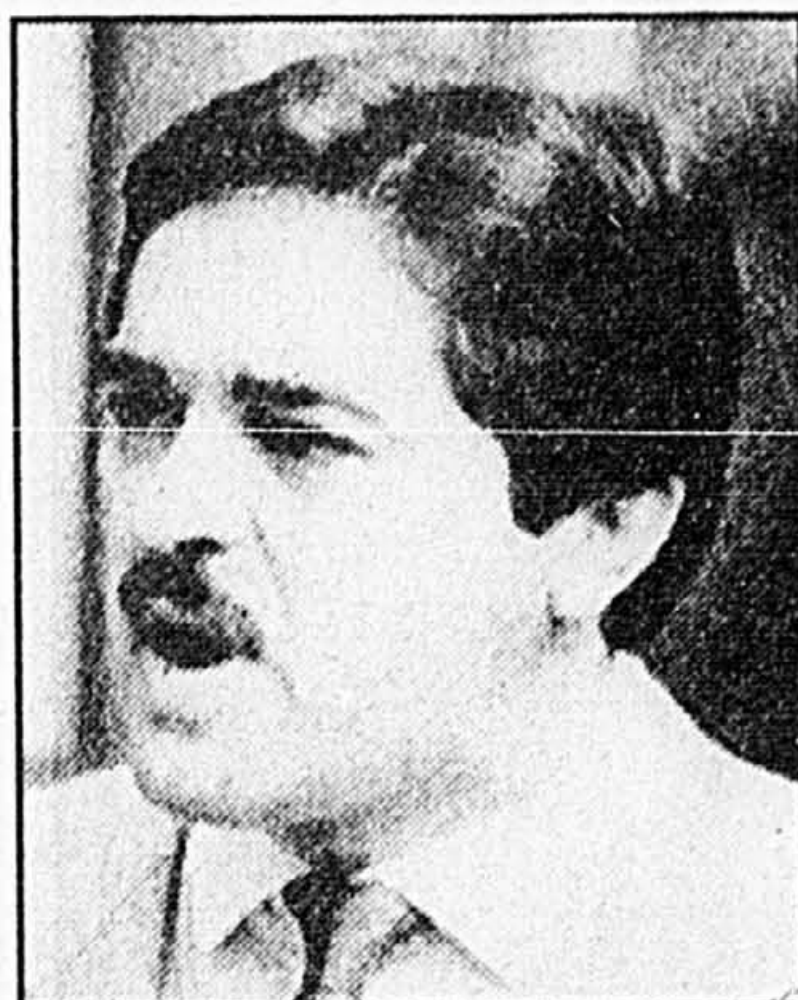
Le sénateur Pierre De Bané, par exemple, compagnon de route de M. Trudeau des 1966, dit qu'il



Jean-Robert Gauthier



Paul Martin



Brian Tobin

souscrit tout à fait à l'analyse du nationalisme québécois offerte par l'ancien premier ministre. Mais il appuie aussi l'entente de Charlottetown.

«Quand on lui demande comment il réconcilie ces deux opinions, il répond qu'il ne faut pas faire de liens, que l'analyse de Trudeau est intemporelle.

Brian Tobin, député libéral de Terre-Neuve, souscrit lui aussi aux thèses de M. Trudeau, sans toutefois remettre en question son appui à l'entente. «Je suis d'accord avec beaucoup de choses qu'il écrit. Cependant, nous vivons dans la réalité, et un contexte politique qui nous fait dire, nous les libéraux de Jean Chrétien, qu'actuellement, la meilleure chose à faire est d'appuyer l'entente», dit-il.

Charles Caccia, un député ontarien trudeauiste qui a préféré ne pas se présenter au vote des Communes sur le référendum, n'a pas répondu aux appels de La Presse.

David Berger, un autre des adeptes de la pensée de l'ancien premier ministre ne veut pas encore commenter l'article.

Lloyd Axworthy, un député manitobain ministre sous le gouvernement Trudeau, n'avait pas de commentaires.

Un autre ancien de l'équipe Trudeau, André Ouellet, qui est aujourd'hui critique constitutionnel du Parti libéral, n'a pas répondu aux appels de La Presse.

Bref, on ne se bousculait pas au téléphone chez les libéraux hier, pour parler de M. Trudeau.

M. Gauthier croit qu'effectivement, ses propos peuvent causer certains problèmes au parti. Mais il ne croit pas qu'on voit de nouvelles divisions qu'on a vues à l'époque du rapatriement, en 1980, ou encore avec Meech en 1990. «Vous savez, tout cela, ça a

été très difficile pour nous», explique-t-il, laissant entendre que

personne ne veut se retrouver dans pareille situation.

Et puis, continue le député, cette fois, M. Trudeau est relativement isolé.

«Trudeau n'a plus les leaders de son bord. M. Chrétien est pour l'entente, Clyde Wells de Terre-Neuve, Frank McKenna du Nouveau-Brunswick aussi. Bon il y a Sharon Carstairs, mais c'est une "has been". Wilson en Colombie-Britannique, mais là, beaucoup de gens du caucus ne sont pas d'accord avec lui», dit-il.

En outre, cette fois-ci, le processus a été ouvert. Les libéraux ne se sont pas faits présenter un fait accompli comme à Meech.

Ils ont participé aux travaux du comité Beaudoin-Dobbie, qui a servi de squellette aux négociations et se sont prononcés en congrès en faveur d'une résolution qui reflète beaucoup des éléments de l'entente.

«Les portes closes de Meech rendaient l'entente complètement ouverte aux attaques», commente M. Robertson, ancien greffier du Conseil privé sous Trudeau.

Selon lui, le succès de l'ancien premier ministre à Meech était aussi dû à la surprise qu'il a créée. Tout d'un coup, il amenait toutes sortes de nouveaux arguments et opinions dans le débat. «Là, il expose des points de vue que nous connaissons tous depuis longtemps déjà», dit-il.

ARGENT DISPONIBLE

Problèmes de liquidités?
Prêt commercial seulement
Confidentiel
Finance Rapide Cie Ltée
342-4488

Pas besoin de changer toute sa garde-robe pour voir le changement de la garde!

Le Complexe Desjardins allonge ses cheveux pour son exposition «60 clins d'oeil aux années 60». Vous rappelez-vous de la mode GoGo, de Twiggy et des pantalons pattes d'éléphant? Des Beatles, des Sultans et de Hendrix? Redécouvrez la musique de l'époque avec nos spectacles de midi et voyez comment la mode a évolué en assistant aux défilés de mode automne hiver du Complexe Desjardins les 23, 24 et 25 septembre à 12h 15.

Et ce n'est pas tout, jusqu'au 24 octobre, le Complexe Desjardins vous donne la chance de gagner un voyage d'une valeur approximative de 8 500\$, à Londres, le berceau du GoGo! Avec tout achat de 10\$ et plus dans nos boutiques et restaurants, vous recevrez un coupon de participation au kiosque de promotion, niveau Promenade.

* Le tirage aura lieu le 26 octobre 1992. Règlement complet du concours au kiosque de promotion, niveau Promenade.

COMPLEXE DESJARDINS

Ca vous change du simple magasinage.

Les Franco-Ontariens n'ont pas le OUI facile

Presse Canadienne
OTTAWA

Contrairement aux autres communautés francophones hors-Québec, les Franco-Ontariens n'ont pas le OUI facile et tiendront un sommet portant strictement sur l'accord de Charlottetown avant de faire leur lit constitutionnel.

L'Association canadienne française de l'Ontario (ACFO) évaluera donc les tenants et aboutissants de l'entente du 28 août, lors du premier sommet constitutionnel de son histoire, les 3, 4 et 5 octobre, à Toronto.

«Nous ferons connaître notre position constitutionnelle après avoir consulté nos membres au cours de ce sommet», a confirmé le président de l'ACFO, Jean Tanguay.

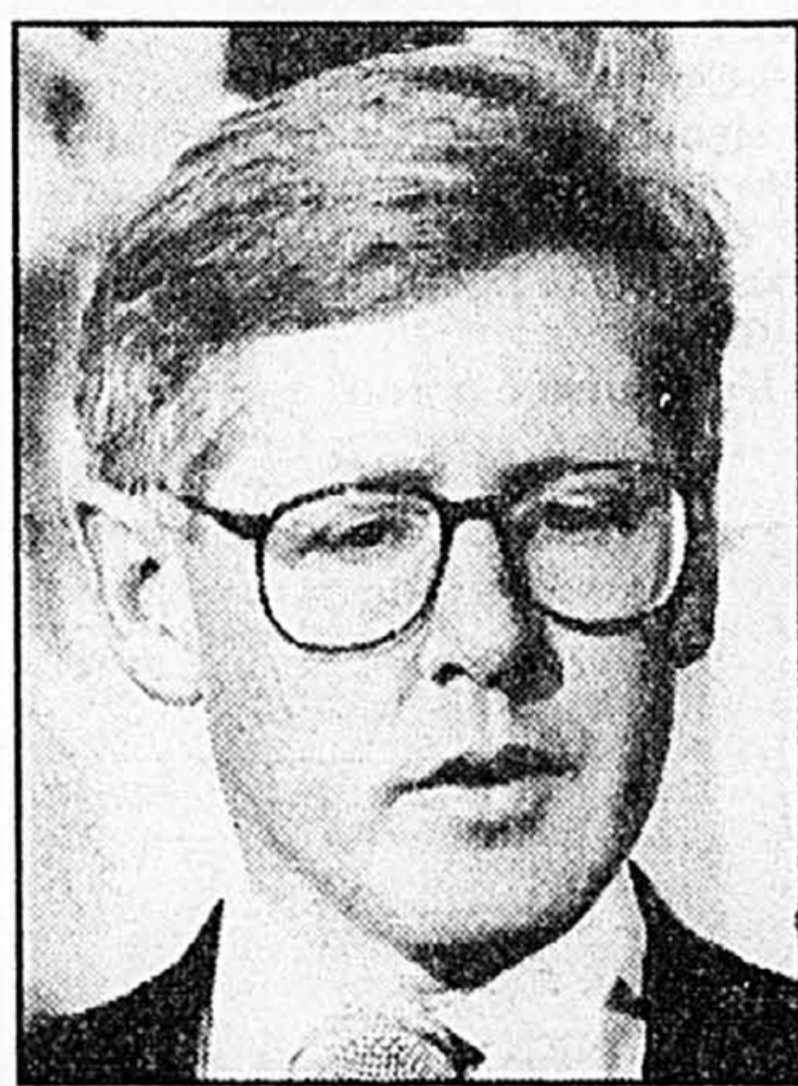
Cette façon de faire a été décidée par le bureau de direction de l'ACFO, réuni en fin de semaine dernière dans la Ville-Reine. Ce sommet sera ouvert aux 83 organismes voués à la cause franco-ontarienne membres de l'ACFO. On y attend 250 délégués.

Seront également attendus à ce sommet: le premier ministre de l'Ontario, Bob Rae, et le ministre fédéral responsable des Affaires constitutionnelles, Joe Clark. L'ACFO a aussi invité un représentant du Québec.

Des chaises seront réservées à ces trois personnages. Leur présence ou leur absence servira à mesurer leur sincérité vis-à-vis le respect des droits des Franco-Ontariens, a fait comprendre M. Tanguay.

L'ACFO a des demandes très précises à formuler aux gouvernements fédéral et provincial. Représentant la plus importante minorité de francophones hors-Québec, plus de 500 000 personnes, l'ACFO tient à ce que les gouvernements s'engagent fermement sur les points suivants:

- la reconnaissance du français comme langue officielle en Ontario;
- l'application des articles 16 à 20 de la Charte canadienne des droits et libertés de la personne qui portent notamment sur les droits des francophones en matière d'éducation et de justice;
- la garantie constitutionnelle qu'un sénateur francophone soit nommé au Sénat réformé par l'accord de Charlottetown;



Bob Rae est attendu au sommet de l'ACFO.

• la nomination au bureau du premier ministre de l'Ontario d'un conseiller spécifiquement affecté aux affaires francophones.

L'AFFAIRE DE L'ANNÉE!



550\$*/mois.

BMW 525i:
la voiture des gens d'affaires actifs.

Offre valable jusqu'au 31 octobre 1992.

*Offre basée sur les BMW 525i 1992 avec transmission automatique, intérieur en cuir et gamme de caractéristiques standard. Taux de location valable chez les concessionnaires participants. Basé sur acompte de 10 000 \$ et bail de 42 mois avec rachat en option et approbation de crédit. Une caution sera requise. Entretien, transport, préparation et taxes en sus.



LE PLAISIR DE CONDUIRE.

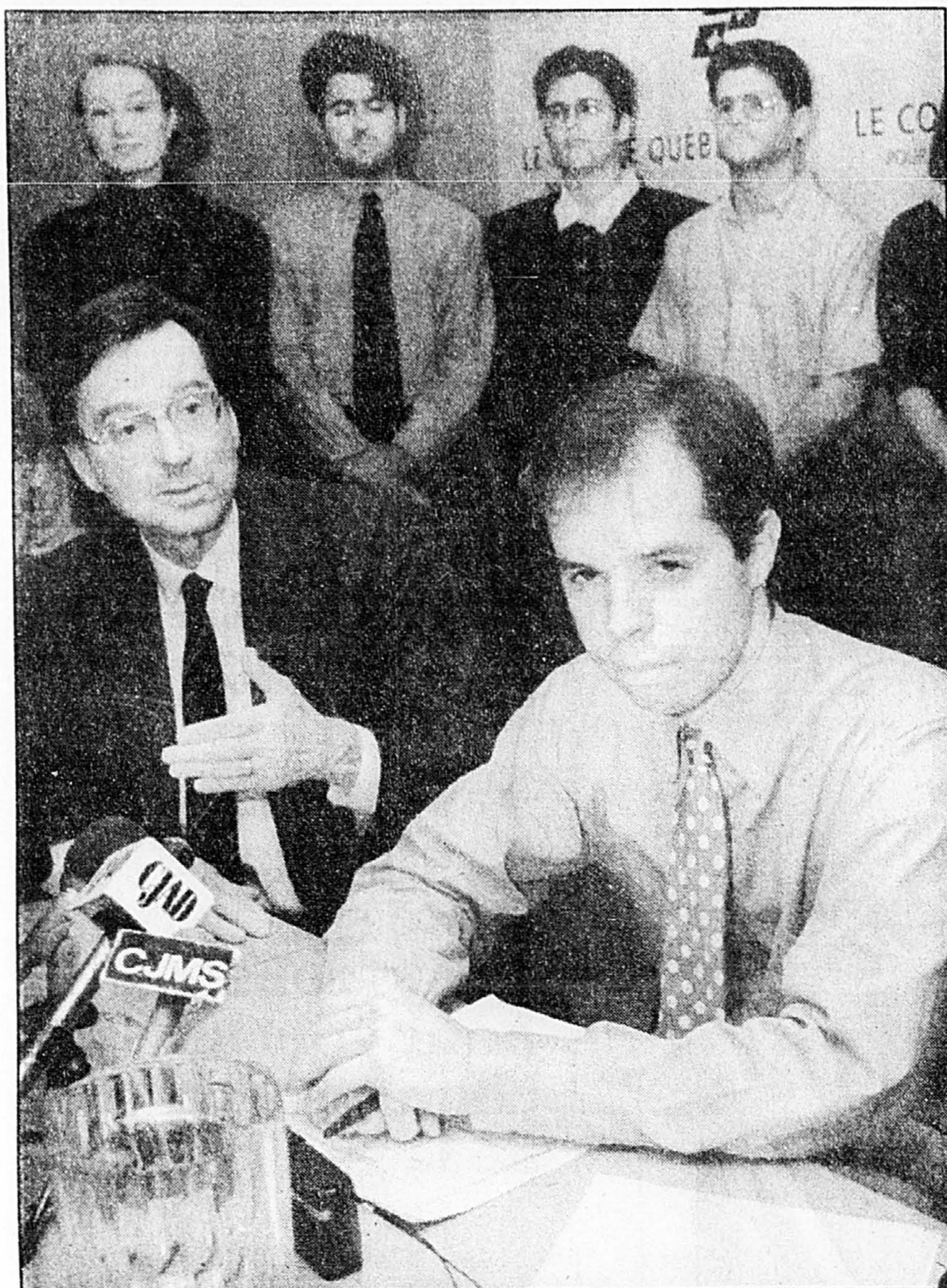
AUTOMOBILES CANBEC
4090, Jean-Talon Ouest
MONTREAL (Québec)
(514) 731-7871

BOULEVARD ST-MARTIN
1430, boul. Saint-Martin Ouest
LAVAL (Québec)
(514) 667-4343

LE CENTRE BMW KIRKLAND
16710, autoroute Transcanadienne
KIRKLAND (Québec)
(514) 695-6662

PARK AVENUE BMW
8755, boul. Taschereau Ouest
BROSSARD (Québec)
(514) 445-4555

RÉFÉRENDUM 92



C'est sous la direction de Charles Lasnier que les jeunes fédéralistes pour le OUI vont faire la promotion de l'entente constitutionnelle. Le premier ministre Robert Bourassa participait hier à leur conférence de presse.

PHOTO REUTERS

Bourassa et Parizeau courtisent la clientèle étudiante

MARIO FONTAINE

■ Robert Bourassa et Jacques Parizeau ont commencé hier à courtiser la clientèle étudiante en vue du référendum du 26 octobre. Le premier pour affirmer que l'entente de Charlottetown protège l'avenir des jeunes, le second pour les exhorter à ne pas se contenter d'aussi peu.

Prenant la parole dans un auditorium de l'Université de Montréal rempli à craquer (on a dû interdire l'accès à la salle à de nombreuses personnes pour des raisons de sécurité), M. Parizeau a attaqué son adversaire libéral sur son propre terrain en invoquant un thème cher à M. Bourassa, la prudence.

«La prudence, pour les jeunes, à l'heure actuelle, c'est de refuser un document comme celui-là. Vous êtes en face de compromis de vieux politiciens. Pourquoi seriez-vous prêts à accepter un avenir moche», de demander M. Parizeau à un auditoire enthousiaste, qui l'a longuement ovationné au terme de son discours.

Le chef du Comité du NON venait, pendant une demi-heure, de décortiquer divers pans de l'entente pour en faire ressortir les failles. On rapatrie supposément la main-d'oeuvre et la formation professionnelle, mais on ignore à quel point Ottawa demeurera dans le secteur et c'est lui qui continuera à fixer les normes, explique M. Parizeau.

Rapatrier l'assurance-chômage coûterait 1,2 milliard au Québec, poursuit-il, le même montant que notre déficit avec le gouvernement fédéral, qui, calcule M. Parizeau, nous donne moins que notre part dans ses contrats de dépenses, d'approvisionnement, de subventions aux entreprises, d'argent pour la recherche et le développement. «Les deux montants s'équilibrent. On veut, nous, que nos impôts servent à faire travailler les gens, pas à leur payer de l'assurance-chômage», d'assurer le leader souverainiste.

Il avait été invité par l'Associa-

tion étudiante de science politique. La semaine dernière, c'est Robert Bourassa qui rencontrait les étudiants de l'Université de Montréal, plus précisément ceux du Club Europe. Ces derniers l'avaient accueilli avec moins de chaleur mais néanmoins beaucoup de cordialité, et cela en plein coeur de l'affaire Wilhelmy.

Le Comité des jeunes pour le OUI, qui présentait hier ses témoins à la presse depuis les locaux du Parti libéral du Québec, lui a, de son côté, réservé un accueil respectueux hier après-midi. On y trouve surtout de jeunes libéraux québécois, mais aussi de jeunes libéraux et conservateurs fédéraux, d'autres d'Alliance Québec. Tous militent en faveur de l'acceptation de l'entente de Charlottetown.

Un absent de taille à cette rencontre: Mario Dumont, président de la commission jeunesse du parti, qui milite désormais aux côtés du Jean Allaire dans le camp du NON. Aussi est-ce sous la direction de Charles Lasnier que ces jeunes fédéralistes pour le OUI vont faire la promotion de l'entente constitutionnelle.

Un Charles Lasnier qui non seulement suit la ligne de parti, mais reprend les mêmes arguments, les mêmes formules que son chef. L'entente constitue une percée historique où le Québec fait des «gains inégaux depuis 125 ans», dit-il. «Oui à la stabilité politique sans laquelle on ne peut rien bâtir». «Un choix pour l'avenir et la stabilité», récite M. Lasnier.

Mais qui donc parle pour les jeunes libéraux, lui ou Mario Dumont? Lui, pour la période référendaire, a expliqué Robert Bourassa, «heureux de voir des appuis aussi nombreux, sérieux, chez les jeunes».

Il faut protéger l'avenir des jeunes, a soutenu M. Bourassa, par un OUI de fierté, de confiance et de réalisme. S'il y a une partie de la population concernée par ce référendum, c'est eux, a fait valoir le premier ministre, et c'est en pensant à eux, à l'avenir, qu'il a négocié l'entente.



Sylvie Fréchette

Sylvie Fréchette dit non au OUI

MARIE-CLAUDE LORTIE
du bureau de La Presse

OTTAWA

■ Le comité fédéral pour le OUI a approché hier après-midi la championne olympique Sylvie Fréchette, pour lui demander de faire partie du groupe de personnalités célèbres qui défendront l'entente constitutionnelle auprès des Canadiens hors-Québec.

Mme Fréchette, une médaillée olympique qui a laissé la nage synchronisée et les compétitions internationales pour les relations publiques il y a quelques semaines, a dit «non» à l'offre du OUI.

«Sylvie est apolitique», a expliqué son agent, Claude Rochon de l'agence Nationale. Elle ne veut pas être associée à quelque groupe politique que ce soit.

Les distasteurs du comité pour le OUI ont contacté Mme Fréchette en après-midi hier, bien après la diffusion d'un reportage annonçant la participation de la nageuse à la campagne référendaire du côté du OUI.

Le comité doit annoncer ce matin à Ottawa quelle brochette de personnalités canadiennes il a réussi à recruter pour vendre l'accord de Charlottetown partout au pays, sauf au Québec comme le prévoit la loi.

SOLDE D'ÉCHANTILLONS

ET EN PLUS

50% à 60% de rabais

*comprant toutes les pièces d'ameublement
Sauf pierres, meubles, dessus en verre,
peintures, décorations murales, vases, fleurs,
œuvres d'art et poupées.



le summum en rotin

1808, LE CORBUSIER
LAVAL, QC
TÉL.: 686-8930

DÉCOR DÉCARIE
6900, BOUL. DÉCARIE
TÉL.: 340-9988

Les directives du CRTC

Presse Canadienne
OTTAWA

■ Le CRTC a rappelé aux stations de radio et de télévision hier que la loi les oblige à donner autant d'importance au OUI qu'au NON au cours de la campagne référendaire.

«C'est le devoir des diffuseurs, a signalé le CRTC, de s'assurer que le public ait une connaissance adéquate des questions soulevées et de la position des participants.»

L'organisme a noté que les dif-

fuseurs «ne sont pas des censeurs qui peuvent donner au public seulement ce qu'il «devrait» savoir». En fait, leurs obligations «sont rarement plus importantes que lorsqu'il s'agit de cet exercice de liberté démocratique».

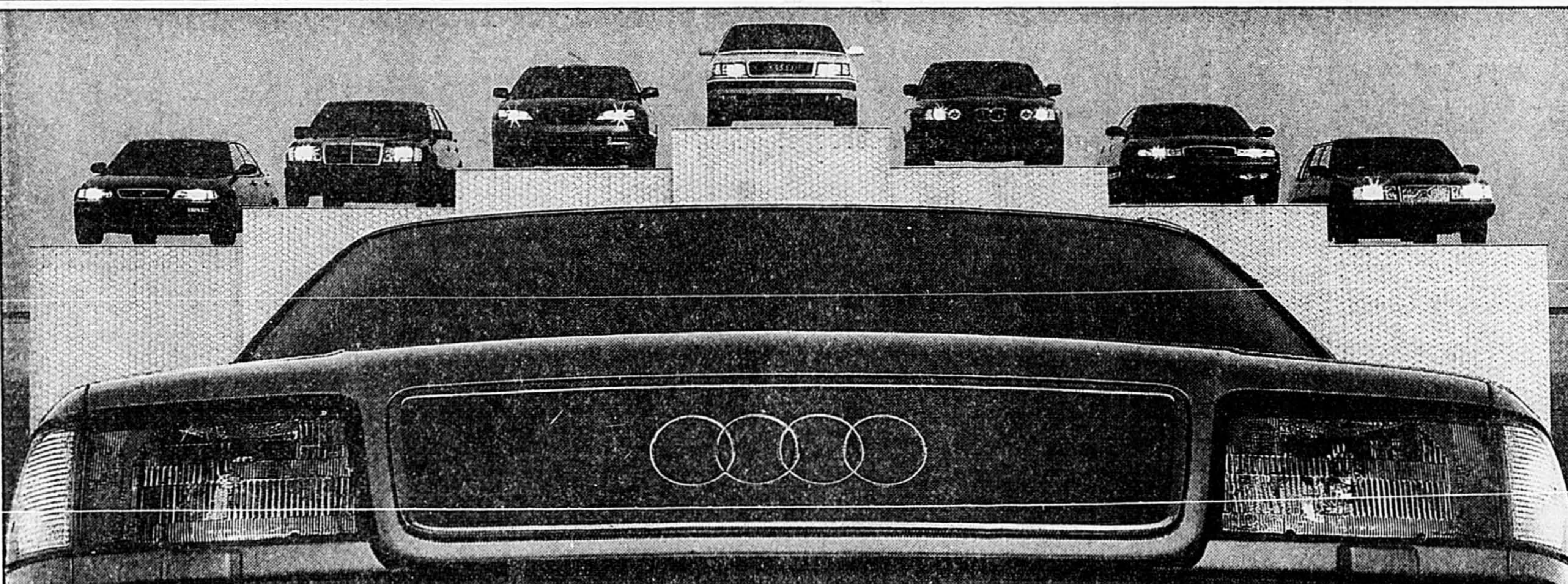
Quand on parle d'une couverture équitable, a souligné le CRTC, il faut tenir compte de la durée des émissions, de l'heure de la journée ou elles sont diffusées, de leur présentation et de l'auditoire possible.

En d'autres mots, a expliqué le porte-parole, Bill Allen, «un groupe ne peut pas toujours avoir les meilleures heures d'écoute et l'autre être entendu à 3 h du matin».

Le Reform Party, de son côté, a entrepris une lutte en Cour du banc de la reine de l'Alberta, hier, pour obtenir une meilleure répartition du temps à la télévision entre les partis politiques.

En vertu de la loi, chaque parti peut acheter de la publicité aux heures d'écoute en proportion du nombre de sièges qu'il déjette aux Communes, du nombre de ses électeurs et du nombre de candidats aux dernières élections.

Selon les avocats du Reform Party, la loi est inconstitutionnelle, parce qu'elle viole la liberté d'expression de ce parti.



UNE VOITURE SE JUGE PAR CELLES QU'ELLE SURCLASSE.

Audi Les surclassées : six des meilleures berlines de luxe en existence. L'épreuve : dix tests sévères dans les conditions réelles les plus ardues. Le tout sous l'oeil impartial de l'Association Internationale des Sports Automobiles (IMSAs). Dans ce corps à corps, la toute nouvelle Audi 100 a fini première au classement général de cette catégorie.

À vous de juger. Voyez le concessionnaire Audi dès aujourd'hui. Pour connaître les détails

des tests de l'IMSAs, composez 1 800 668-AUDI.



LE CONTRÔLE

CLASSÉMENT GÉNÉRAL	POINTS
1. AUDI 100	56,5
2. LEXUS ES 300	44,5
3. BMW 525i	43,0
4. MAZDA 929	36,5
5. MERCEDES-BENZ 300E 2,6	34,5
6. VOLVO 960	32,5
6. ACURA LEGEND	32,5

LES AUTOMOBILES POPULAR INC.
541, RUE ST-HUBERT, MONTRÉAL
274-5471

PARK AVENUE VOLKSWAGEN
8805, BOUL. TASCHEREAU OUEST, BROSSARD
656-4811

AUTOMOBILES E. LAUZON INC.
1384, BOUL. LABELLE, BLAINVILLE
430-1460

AUTOMOBILES ANDRÉ RIVEST INC.
839, RUE NOTRE DAME, REPENTIGNY
585-1700

LES AUTOMOBILES NIQUET INC.
1905, BOUL. SIR WILFRID LAURIER, RTE 116, ST-BRUNO
653-1553

AUTO STRASSE INC.
8525, BOUL. DE CARIE, VILLE MONT-ROYAL
737-7686

LES AUTOMOBILES GRAN-MONT INC.
1133 PRINCIPALE, GRANBY
372-4763

General Bearing Service
Montreal 837-7423 Laval 688-5330 Saint-Léonard 328-0411
St-Laurent Longueuil Mir-Est 744-2721 618-2550 254-6038

EN CAS DE TREMBLEMENT DE TERRE:
Si vous êtes à l'intérieur, abritez-vous sous un bureau, une table, ou un lit.
PRÉVOYONS L'IMPRÉVISIBLE
Ville de Montréal

RÉFÉRENDUM 92

La souveraineté conduirait à une profonde récession, selon Bourassa

GILLES NORMAND
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Le premier ministre Robert Bourassa a donné le ton, hier, à la campagne pour le OUI — dont le lancement a lieu aujourd'hui à Montréal — en affirmant que la souveraineté du Québec entraînerait une récession économique trois fois pire que celle que nous connaissons.

S'inspirant du « projet de rapport » rendu public jeudi par la commission parlementaire chargée d'étudier les questions afférentes à l'accession du Québec à la souveraineté, M. Bourassa a en effet rappelé la conclusion de ce document selon laquelle « la souveraineté pouvait conduire à une baisse du produit national brut de quatre p. cent », ce qu'il voit comme l'équivalent de « trois fois la récession qu'on connaît actuellement ».

Interviewé sur les ondes de CKAC, dans le cadre de l'émission animée par l'ex-député du

Bloc québécois Jean Lapierre, le premier ministre a laissé entendre quelle sorte de campagne référendaire il allait mener.

Trudeau et Parizeau, des extrémistes; la souveraineté et la récession, le chômage, la fin du Canada advenant la souveraineté et l'isolement du Québec dans un tel contexte, tels sont les thèmes qu'il préférera durant les 35 jours de campagne d'ici au référendum, à travers lesquels il parlera des « gains sans précédent » que signifie l'entente qu'il a signée à Charlottetown, le 28 août.

Tout au long de cette entrevue d'une heure, Robert Bourassa s'est attaqué à six reprises à Jacques Parizeau, qu'il situe dans le même wagon que l'ex-premier ministre Pierre Elliot Trudeau, disant des deux hommes qu'ils « défendaient des positions rigides et extrémistes », bien qu'opposées.

« Vous avez d'un côté la position de M. Trudeau, qui est une position très rigide sur le plan fédéraliste, et à l'autre extrême vous avez M. Parizeau qui a une position très rigide sur le plan de

l'indépendance du Québec. Ce sont deux positions extrêmes avec au centre les fédéralistes modérés, si on peut dire, et c'est là que se retrouve la majorité », ajoute M. Bourassa comme pour établir l'échiquier référendaire.

Invité à répondre à une accusation de Pierre Trudeau selon laquelle le droit de veto du Québec aurait été abandonné par Robert Bourassa en 1971, lorsqu'il avait rejeté les propositions de Victoria, le chef libéral s'est montré combatif à l'endroit de ses adversaires péquistes, en disant que « ce qui est arrivé par la suite, pour respecter l'histoire, c'est qu'en 1980, Claude Morin et René Lévesque ont signé une déclaration abandonnant la deman-

de d'un droit de veto historique pour le Québec ».

Ecorchant au passage le chef du Bloc québécois, Lucien Bouchard, en disant que lui — Robert Bourassa — « ne s'était pas fait nommé ambassadeur à Paris », mais qu'il avait toujours fait de la politique au Québec, le premier ministre a réduit à peu de choses les propos téléphoniques de hauts fonctionnaires qui faisaient de lui un piètre négociateur (l'affaire Wilhelmy), les qualifiant de « conversations nocturnes ».

Pourquoi le premier ministre du Québec n'a-t-il pas profité du consensus qui s'était formé au Québec après l'échec du Lac Meech, en 1990, pour déclencher un référendum sur la souveraineté,

comme le stipulait la loi 150?

« Parce que le premier ministre, lui, doit assumer les conséquences de ses gestes. Quand vous êtes dans l'opposition, vous pouvez demander l'indépendance, la souveraineté, vous pouvez tout demander.

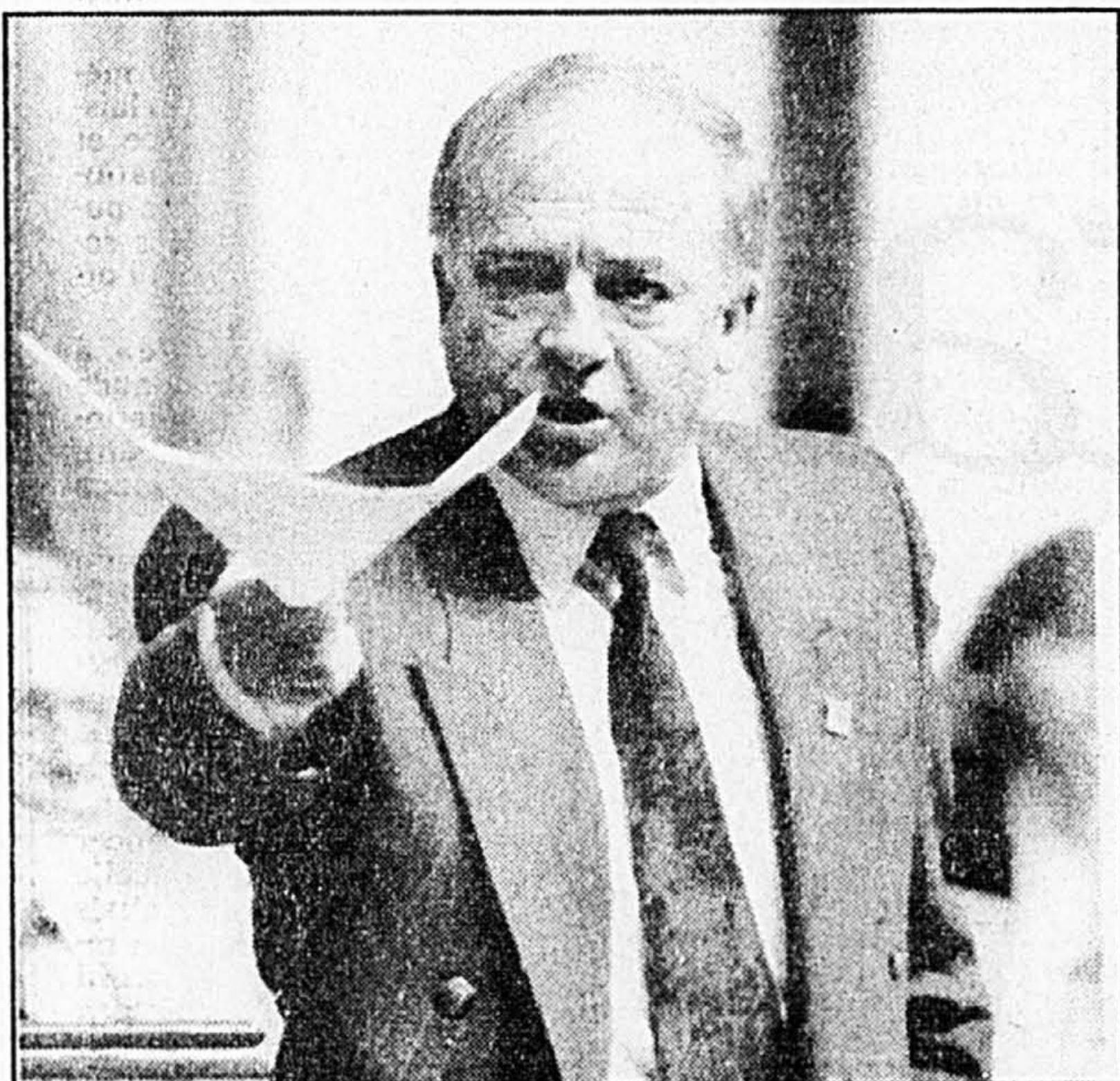
« Quand vous êtes premier ministre et que vous proposez une option aux Québécois, il faut que vous teniez compte de ce qui va arriver », a répondu Robert Bourassa.

Il a enchaîné sur cette conclusion du document de la commission parlementaire voulant que la souveraineté entraîne une baisse du PNB de quatre p. cent, omet-

tant de préciser, comme le faisait le même rapport, qu'une partie de ces effets négatifs seraient temporaires et se résorberaient une fois la période d'incertitude passée.

Ce propos de M. Bourassa a provoqué le commentaire suivant du vice-président du PQ, Bernard Landry: « On s'est mis à genoux pour qu'il tienne un référendum sur la souveraineté. Toute la discussion aurait pu porter sur la souveraineté. Il a refusé. Bien maintenant, la discussion va porter sur les offres. On ne se laissera pas embarquer dans une stratégie aussi minable, à partir d'un document intitulé "projet" de rapport, donc d'un travail non complet. »

POURQUOI HARRY ÉVITE LE MOT « VALEUR » QUAND IL PARLE DU COMPLET SEDGEWICK



Le camp du NON préférerait un débat des chefs tenu « dans un studio de télévision avec un animateur neutre et une liste de sujets préétablis », a expliqué hier le leader parlementaire de l'opposition, Guy Chevrette

Débat des chefs: rien n'est encore décidé

NORMAN DELISLE
de la Presse Canadienne
QUÉBEC

Le principe du débat des chefs est accepté par les clans du OUI et du NON mais il est loin d'être acquis qu'il s'agisse d'un débat à l'Assemblée nationale, comme le souhaite le premier ministre Robert Bourassa.

« On ne veut pas se faire répondre qu'il fait 32 degrés quand on demande l'heure au premier ministre », a ironisé hier le leader parlementaire de l'opposition péquiste, Guy Chevrette.

Lors d'un entretien avec la Presse Canadienne, M. Chevrette a expliqué qu'il préférerait un débat des chefs tenu « dans un studio de télévision avec un animateur neutre et une liste de sujets préétablis ».

« Ce qu'on veut, ce n'est pas un show comme Robert Bourassa en donne à l'Assemblée nationale, mais un véritable débat pour informer les citoyens », a dit M. Chevrette.

C'est pourquoi le Parti québécois soutient qu'il n'y a eu aucune entente entre le OUI et le NON sur la forme que prendra le débat, sur le lieu où il se déroulera et sur les autres modalités (durée, date).

Lors de l'inauguration d'une usine à Lac-Mégantic, vendredi dernier, le chef libéral et premier ministre Robert Bourassa a soutenu avoir déjà obtenu l'accord de l'opposition pour la tenue d'une « interpellation ».

« Il y a eu un accord sur l'interpellation mais sur la date, je suis ouvert aux suggestions », a dit M. Bourassa aux journalistes.

M. Bourassa a paru par contre moins pressé de tenir un débat

public télévisé, soulignant qu'il faudrait déterminer les modalités, notamment « qui serait l'interlocuteur entre MM. Parizeau, Lucien Bouchard ou Jean Allaire? »

Interpellation

En jargon parlementaire, une interpellation est un débat contradictoire à l'Assemblée nationale. Il est tenu selon des règles très strictes édictées par le règlement de la Chambre.

Le camp du NON rejette ce type de débat pour plusieurs raisons:

- le débat en interpellation est présidé par un député ministériel et non par un animateur neutre;
- le temps de parole est déséquilibré, le premier ministre jouissant d'un droit de réplique pour toutes les interventions, y compris sur celles de ses propres députés. Lors de la dernière interpellation entre MM. Parizeau et Bourassa, sur la souveraineté, l'an dernier, le chef de l'opposition avait eu droit à peine au tiers du temps;
- rien n'oblige les débattants de l'interpellation à traiter du sujet pour lequel ils ont été convoqués. Une grande latitude leur est laissée dans leurs propos, ce qui risque d'empêcher qu'on aborde le fond des questions.

De plus, on voit mal, dans le camp du NON, pourquoi il y aurait débat public avant que l'entente de Charlottetown ne soit traduite en textes juridiques.

Les négociations se poursuivent entre les deux clans pour l'organisation d'un débat. Les deux chefs de parti sont représentés dans ces négociations par leur chef de cabinet respectif, John Parisella pour M. Bourassa et Hubert Thibault pour M. Parizeau.

Il y a plusieurs années, Harry était si satisfait des succès obtenus par sa collection de complets Sedgewick qu'il s'était mis à parcourir le pays et à utiliser les journaux pour proclamer que le Sedgewick représentait « le meilleur achat de complet qui soit, n'importe où ».

Aujourd'hui, chaque fois que Harry vante les mérites du complet Sedgewick, il évite le mot *valeur*.

« Que ceci soit bien clair, de s'exclamer Harry, le Sedgewick est toujours le meilleur achat de complet de sa catégorie, mais je préfère ne pas en parler. Un point c'est tout ».

Pourquoi donc, Harry?

« Le Sedgewick a certes évolué pour devenir le complet d'affaires par excellence. D'ailleurs, sa place dans la collection Rosen est beaucoup plus une question de style que de prix. Le Tilford est d'influence anglaise. L'Avanzata purement italien. Mais le Sedgewick, est un nord-américain classique.

Maintenant — tout en empêchant son interlocuteur de poser la question suivants — Harry ajoute : laissez-moi vous décrire

le style nord-américain, tel qu'on le retrouve dans le complet Sedgewick.

Coupe traditionnelle, avec toutefois une pointe de modernisme. Épaules plus larges, poitrine plus ample, pantalon plus généreux, nombre de tissus et de coloris plus gais. Pourtant, rien de ce modernisme n'a contribué à changer le style nord-américain du complet Sedgewick, lequel demeure le favori des Canadiens.

Le complet croisé bleu moyen à carreaux glen montré ici en est un parfait exemple. La collection Sedgewick comprend bien d'autres complets, en tissus d'épaisseur moyenne, à carreaux, à rayures et à motif pied-de-poule variés.

Tout homme qui a un penchant pour le complet traditionnel mis au goût du jour, et qui sait apprécier la richesse des tissus et les nuances subtiles des coloris et des motifs, voudra un Sedgewick.

Mais Harry, avec un prix qui commence à 550 \$, le Sedgewick représente une bien belle valeur!

Complet croisé
Sedgewick pure laine
bleu à carreaux. **695\$**

HARRY ROSEN

CENTRE ROCKLAND • 735-6227 • FAIRVIEW POINTE CLAIRE • 695-8921

PLUS DE
3 000 POINTS
OFFERTS,
CETTE
SEMAINE,
DANS
La Presse

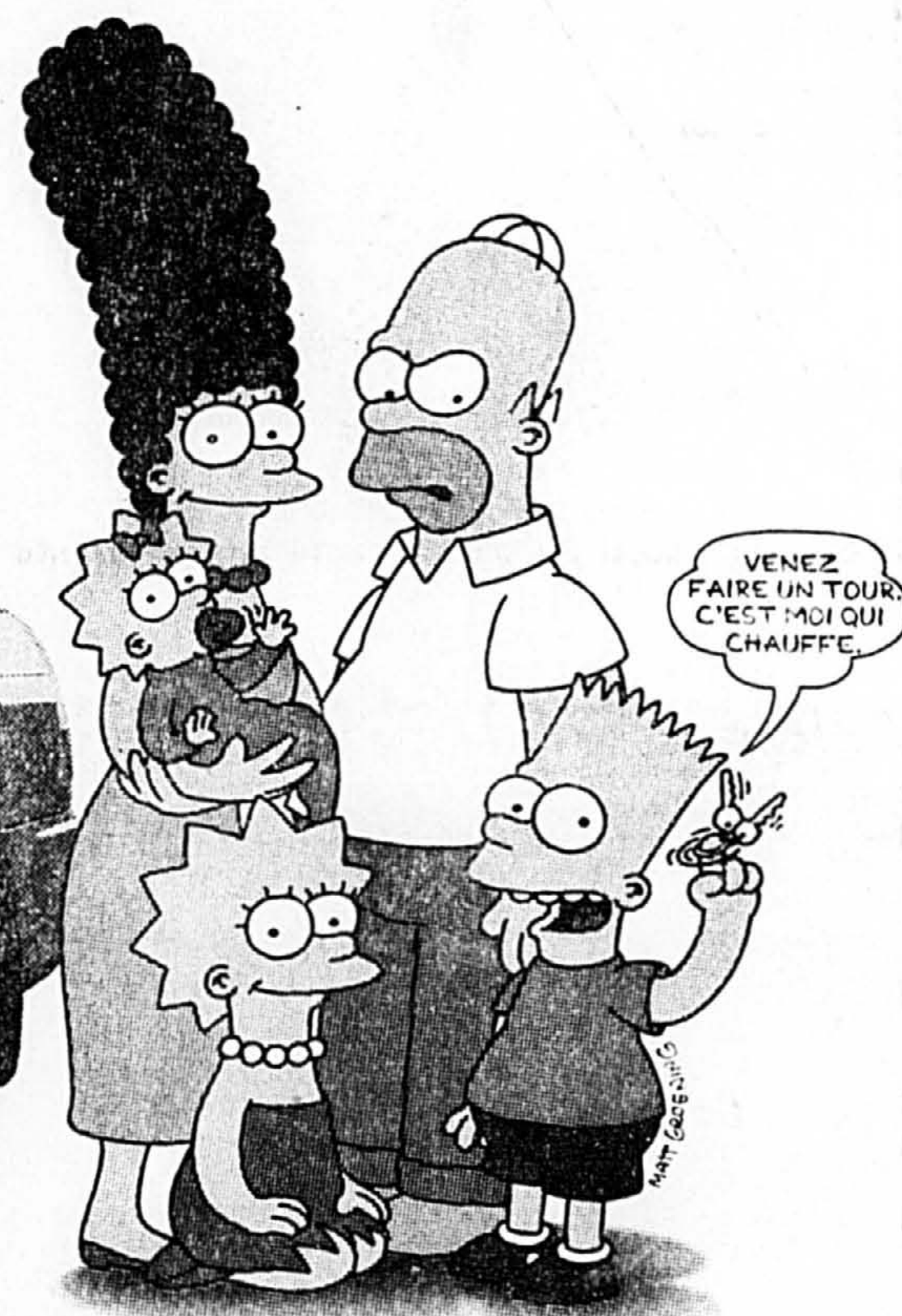
Si vous êtes membre
du CLUB, entrez le
code suivant:

21343376

Sinon, composez,
à Montréal, le
251-8688
ou, sans frais, le
1 800 563-8688.

CLUB Multi points

La toute nouvelle Corolla de Toyota.



Une heureuse nouvelle dans la famille.

Depuis 25 ans, la Toyota Corolla est appréciée et aimée par toutes les familles. Aujourd'hui, la toute nouvelle Corolla a une panoplie d'heureuses nouvelles pour la famille moderne.

Heureuse nouvelle n° 1 : l'espace supplémentaire. Cette Corolla est la plus imposante de toutes. Plus d'espace pour vos jambes, vos épaules, vos pieds et votre tête. Pour vos bagages aussi.

Heureuse nouvelle n° 2 : plus de sécurité. Cette Corolla vous offre plus de tranquillité d'esprit que jamais. Avec son système de retenue

supplémentaire (SRS) à coussin d'air côté conducteur, ses barres d'impact latérales, son système A.B.S. (antiblocage des freins) disponible et ses zones de déformation contrôlée à l'avant et à l'arrière, vous vous sentirez très protégé.

Heureuse nouvelle n° 3 : moins de bruit. Des matériaux d'isolation du bruit, l'acier réducteur de vibrations et les supports hydrauliques du moteur vous mettent à l'abri du bruit et des vibrations.

Heureuse nouvelle n° 4 : performance accrue. Le moteur multi-soupapes de la nouvelle Corolla est plus puissant et plus économique

que jamais. Un moteur de 1,8 litre, 115 ch est aussi disponible.

Heureuse nouvelle n° 5 : valeur accrue. Si vous donnez au terme «valeur» le sens de fiabilité et de durabilité, s'il signifie que vous en voulez plus pour votre argent maintenant et plus tard, vous avez bien défini la Corolla et le sens des valeurs Toyota.

Faites l'expérience de toute la gamme des nouvelles Corolla familiales et berlines 1993 chez votre concessionnaire Toyota aujourd'hui même. Et amenez la famille!

 **TOYOTA**

La promesse du mieux-faire

The Simpsons — MC et © 1992 20th Century Fox Film Corporation.
Tous droits réservés.

Tu m'épateras toujours Toyota.

CANDIAC Candiac Toyota 659-6511	CHAMBLY Chambly Toyota 658-4334	CHÂTEAUGUAY Châteauguay Toyota 692-1200	COWANSVILLE Cowansville Toyota 263-8888	DRUMMONDVILLE Toyota Drummondville 477-1777	GRANBY Estrie Toyota 378-8404	ÎLE PERROT Ile Perrot Toyota 453-2510	JOLIETTE Joliette Toyota 759-3449	LACHINE Spinelli Lexus Toyota 634-7171	LACHUTE Lachute Toyota 562-6662
LAVAL Chomedey Toyota 687-2634	LAVAL Vimont Lexus Toyota 668-2710	LONGUEUIL Longueuil Toyota 679-1890	MAGOG Magog Toyota 843-9883	MONT-LAURIER Claude Auto 623-3511	MONTRÉAL Alix Toyota 376-9191	MONTRÉAL Chossé Toyota 527-3411	MONTRÉAL Houle Toyota 351-5010	MONTRÉAL St-Laurent Lexus Toyota 747-9811	MONTRÉAL Toyota Centre-Ville 935-6354
MONTRÉAL Toyota Pie IX 329-0909	POINTE-AUX-TREMBLES Pointe-aux-Trembles Toyota 640-1474	POINTE-CLAIRE Fairview Toyota 694-1510	REPENTIGNY Repentigny Toyota 581-3540	RICHMOND Toyota Richmond 826-5923	ST-EUSTACHE Toyota St-Eustache 473-1872	SAINT-HYACINTHE Angers Toyota 774-9191	SAINT-JEAN Dery Toyota 359-9060	ST-JÉRÔME Toyota St-Jérôme 438-1255	ST-LÉONARD St-Léonard Toyota 252-1373
STE-AGATHE Toyota A Ste-Agathe 326-1044	STE-THÉRÈSE Blainville Toyota 435-3685	SHAWINIGAN Mauricie Toyota 539-8393	SHERBROOKE Relais Toyota 563-6622	SOREL Automobile Pierre Lefebvre 742-4596	TERREBONNE Automobiles L.G. Léveillé 471-4117	TROIS-RIVIÈRES Trois-Rivières Toyota 374-5323	VALLEYFIELD G. Couillard Automobiles 373-0850	VERDUN Woodland Toyota Verdun 761-3444	VICTORIAVILLE Toyota Victoriaville 758-8235